

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES DEPENSES FISCALES 2018

Secrétariat Permanent du Comité de Politique Fiscale
Rapport final septembre 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE	I
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	II
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	III
RESUME EXECUTIF	IV
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : CADRE CONCEPTUEL ET D'ANALYSE DE L'EVALUATION	6
<i>I. DEFINITION DES CONCEPTS</i>	<i>6</i>
<i>II. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION</i>	<i>6</i>
CHAPITRE 2 : PRESENTATION ET QUANTIFICATION DES DEPENSES FISCALES	17
<i>I. INVENTAIRE DES MESURES FISCALES DEROGATOIRES EN 2018</i>	<i>17</i>
<i>II. QUANTIFICATION DES DEPENSES FISCALES EN 2018</i>	<i>20</i>
CONCLUSION	26
ANNEXES	27
TABLE DES MATIERES	166

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFA	: Communauté Financière Africaine
CGA	: Centre de gestion agréé
CGI	: Code général des impôts
CI	: Code des impôts
CM	: Code minier
DD	: Droits de douane
DET	: Droits d'enregistrement et de timbre
DGD	: Direction générale des douanes
DGI	: Direction générale des impôts
DGSI	: Direction générale des services informatiques
DGTCP	: Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
DLC	: Direction de la législation et du contentieux
DT	: Droit de timbre
IBICA	: Impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles
IBNC	: Impôt sur les bénéfices des professions non commerciales
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
IRF	: Impôt sur les revenus fonciers
IRCM	: Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers
IS	: Impôt sur les sociétés
ONEA	: Office nationale de l'eau et de l'assainissement
ONG	: Organisation non gouvernementale
PIB	: Produit intérieur brut
SCADD	: Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SONABEL	: Société nationale d'électricité du Burkina
SP/CPF	: Secrétariat permanent du comité de politique fiscale
TPA	: Taxe patronale et d'apprentissage
TPP	: Taxe sur les produits pétroliers
TVA	: Taxe sur la valeur ajoutée
TVT	: Taxe sur les véhicules de tourisme
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest africaine

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Impôts concernés par les mesures dérogatoires prévues par le code général des impôts.....	17
Tableau 2 : Impôts concernés par les mesures dérogatoires prévues par le Code minier.....	18
Tableau 3 : Impôts concernés par les mesures dérogatoires prévues par le Code des investissements.....	18
Tableau 4 : Impôts concernés par les mesures dérogatoires prévues par la Loi SCADD.....	19
Tableau 5 : Dépenses fiscales par impôt.....	21
Tableau 6 : Dépenses fiscales par bénéficiaire en millions de FCFA.....	22
Tableau 7 : Dépenses fiscales par objectif en millions de FCFA.....	23
Tableau 8 : Ratios dépenses fiscales sur recettes fiscales par impôt.....	24
Tableau 9 : Ratios des dépenses fiscales par rapport aux recettes fiscales et au PIB nominal	25
Tableau 10 : Ratios dépenses fiscales par impôt sur les recettes fiscales totales	25

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Dépenses fiscales par type de dérogation	22
Graphique 2 : Dépenses fiscales par fonction budgétaire	24

RESUME EXECUTIF

De ce rapport, cinquième du genre en matière d'évaluation des dépenses fiscales au Burkina Faso, il ressort que sur un total de huit cent soixante-deux (862) mesures fiscales dérogatoires en vigueur en 2018, six cent vingt-deux (622) ont fait l'objet d'évaluation, soit un taux de 72,16%.

Elles ont concerné onze (11) impôts à savoir l'Impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles (IBICA), l'Impôt sur les bénéfices des professions non commerciales (IBNC), l'Impôt sur les sociétés (IS), l'Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM), l'Impôt sur les revenus fonciers (IRF), la Taxe patronale et d'apprentissage (TPA), la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la Taxe sur les produits pétroliers (TPP), la Taxe sur les véhicules de tourisme (TVT), les Droits d'enregistrement et de timbre (DET) et les Droits de douanes (DD).

Les résultats de la quantification montrent que pour l'exercice budgétaire 2018, les dépenses fiscales se sont chiffrées à 68 911 411 284 francs CFA. L'analyse suivant la nature de l'impôt révèle que les dépenses fiscales les plus importantes ont concerné les DD (39,11%), l'IS (34,72%) et la TVA (30,73%). Par bénéficiaires, les dépenses fiscales ont plus profité aux entreprises (78,45%) et aux ménages (14,85%). Selon l'objectif poursuivi par la mesure 75,45% des dépenses fiscales de l'année 2018 visait à encourager l'investissement et 10,30% à la promotion de l'énergie solaire.

INTRODUCTION

La fiscalité désigne l'ensemble des règles, lois et mesures qui régissent le domaine fiscal d'un pays. En d'autres termes, elle se résume aux pratiques utilisées par un Etat ou une collectivité pour percevoir des impôts et autres prélèvements obligatoires.

La fiscalité joue donc un rôle déterminant dans l'économie d'un pays et participe au financement des dépenses publiques. Le Gouvernement l'utilise pour poursuivre certains objectifs stratégiques sur les plans politique, économique, social et culturel.

Les règles d'imposition connaissent souvent des dérogations afin d'alléger la charge fiscale de certains contribuables ou secteurs d'activités. Ces dérogations qui constituent un moyen pour les autorités d'accroître l'effet de la politique fiscale occasionnent un manque à gagner pour le budget de l'Etat qui est couramment appelé « dépenses fiscales ».

Ces dépenses fiscales permettent au Gouvernement d'accorder des allègements fiscaux à des groupes déterminés de particuliers, d'entreprises ou à certaines activités. Elles peuvent prendre plusieurs formes, par exemple celles de revenus non assujettis à l'impôt, d'exemptions de taxe, de remboursements de taxe, de déductions dans le calcul du revenu imposable, de crédits d'impôt ou de reports d'impôt.

Ainsi, l'évaluation des dépenses fiscales devient indispensable pour un meilleur pilotage de la politique fiscale de l'Etat. Elle est également un outil d'aide à la prise de décision, car permettant de comparer les objectifs et les résultats atteints de la politique fiscale.

Dans ce sens, conformément à la directive n°01/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009 portant code de transparence au sein de l'UEMOA et de la Décision n°08/2015/CM/UEMOA du 02 juillet 2015 instituant les modalités d'évaluation des dépenses fiscales, le Gouvernement produit et publie annuellement, un rapport sur l'évaluation quantitative des dépenses fiscales qui est annexé au projet de loi de finances.

Le présent rapport, qui fait l'évaluation des dépenses fiscales de l'année 2018, est structuré en deux (02) chapitres. Le premier présente le cadre conceptuel et d'analyse de l'évaluation et le deuxième porte sur la quantification des dépenses fiscales de l'année 2018.

CHAPITRE 1 : CADRE CONCEPTUEL ET D'ANALYSE DE L'EVALUATION

Le présent chapitre aborde les questions de définition des concepts (I) et de méthodologie de l'évaluation (II).

I. DEFINITION DES CONCEPTS

Deux notions essentielles font l'objet de définition. Il s'agit de « la dépense fiscale » et du « système fiscal de référence ».

I.1. Dépense fiscale

La définition de la notion de dépense fiscale retenue dans le cadre de cette évaluation est celle consacrée par le droit communautaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Ainsi, aux termes de l'article n°1 de la décision n°08/2015/CM/UEMOA du 02 juillet 2015 instituant les modalités d'évaluation des dépenses fiscales dans les Etats membres : « une dépense fiscale est un transfert de ressources publiques résultant d'une réduction des obligations fiscales relativement à un système fiscal de référence, plutôt qu'une dépense directe. Elle résulte d'une mesure dérogatoire de nature fiscale prise par une autorité habilitée, en vue d'alléger la charge d'impôt d'un contribuable ou d'un secteur d'activité et qui entraîne un manque à gagner de recettes pour le Trésor public ».

I.2. Système fiscal de référence

Le système fiscal de référence est composé des règles de détermination de la base imposable, des taux ou des tarifs d'imposition, des réductions, des abattements et des exonérations, considérés comme normaux au regard de chaque impôt. Ainsi, toute mesure dérogatoire au système de référence est considérée comme une dépense fiscale et entre dans le périmètre de l'évaluation conformément à la prescription de l'article 5 de la décision de l'UEMOA sur les modalités d'évaluation.

II. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

Plusieurs méthodes existent pour l'évaluation des dépenses fiscales. Toutefois, aux termes de l'article 6 de la décision de l'UEMOA sur les modalités d'évaluation, la méthode « perte de recettes » est utilisée dans les Etats membres de l'Union.

Dans ce sens, chaque pays détermine son système fiscal de référence ainsi que le périmètre de l'évaluation.

II.1. Système fiscal de référence

L'exercice d'évaluation des dépenses fiscales de l'année 2018 porte sur onze (11) impôts dont le système fiscal de référence a été déterminé. Il s'agit de l'Impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles (IBICA), l'Impôt sur les bénéfices des professions non commerciales (IBNC), l'Impôt sur les sociétés (IS), l'Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM), l'Impôt sur les revenus fonciers (IRF), la Taxe patronale et d'apprentissage (TPA), la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la Taxe sur les produits pétroliers (TPP), la Taxe sur les véhicules de tourisme (TVT), les Droits d'enregistrement et de timbre (DET) et les Droits de douanes (DD).

II.1.1 Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices sont composés de : (i) l'impôt sur les sociétés, (ii) de l'impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles et (iii) de l'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales.

Impôt sur les sociétés

Le taux de référence de l'Impôt sur les sociétés (IS) est de 27,5%. La base imposable de référence de l'IS est celle définie à l'article 48 du Code Général des Impôts (CGI).

Font partie également de la base de référence, les exonérations portant sur :

- les amortissements (tous les types d'amortissement) ;
- le report déficitaire sur cinq (05) ans ;
- l'exonération des établissements publics de l'Etat ou des collectivités territoriales n'ayant pas un caractère industriel ou commercial ;
- l'exonération de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest ;
- l'exonération des sociétés coopératives de consommation ;
- l'exonération des caisses de crédit mutuel agricole ;
- l'exonération des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit ;
- l'exonération des sociétés coopératives agricoles, associations d'intérêt général agricole ;
- l'exonération des sociétés de secours mutuels ;
- l'exonération des sociétés civiles professionnelles ;

- l'exonération des associations ou organismes sans but lucratif ;
- l'exonération des sociétés d'investissements en valeurs mobilières et les sociétés de gestion et de portefeuille.

Impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles

Les taux de référence de l'Impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles (IBICA) se présentent ainsi :

- 0-500 000 : 10% ;
- 501 000-1 000 000 : 20% ;
- au-dessus de 1 000 000 : 27,5%.

La base imposable de référence de l'IBICA est celle définie à l'article 48 du CGI .

Font partie également de la base de référence, les exonérations portant sur :

- les amortissements (tous les types d'amortissement) ;
- le report déficitaire sur cinq (05) ans ;
- les provisions ;
- l'exonération des revenus de capitaux mobiliers ;
- l'exonération des loyers d'immeubles non-inscrits au bilan.

Impôt sur les bénéfices des professions non commerciales

Les taux de référence de l'Impôt sur les bénéfices des professions non commerciales (IBNC) se présentent ainsi qu'il suit :

- 0-500 000 : 10% ;
- 501 000-1 000 000 : 20% ;
- au-dessus de 1 000 000 : 27,5%.

La base imposable de référence de l'IBNC est celle définie à l'article 32 du CGI.

Font partie également de la base de référence, les exonérations portant sur :

- les amortissements (tous les types d'amortissement) ;
- le report déficitaire sur cinq (05) ans.

II.1.2 Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers

Les taux de référence de l'Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM)¹ sont les suivants :

- 25% pour les revenus de créances et pour tous les revenus non soumis à un taux spécifique ;
- 6% pour les intérêts, arrérages et autres produits des obligations émises au Burkina Faso ;
- 12,5% pour les autres produits de valeurs mobilières ;
- 6,25% pour les produits des autres valeurs mobilières des entreprises nouvellement constituées au titre des trois premiers exercices sociaux.

La base imposable de référence de l'IRCM est celle définie aux articles 135 à 138 du CGI.

Font partie également de la base de référence, les exonérations portant sur :

- les revenus des emprunts ou obligations des groupements et sociétés coopératives et des associations de toute nature, quels qu'en soient l'objet et la dénomination, constitués exclusivement par ces sociétés coopératives ;
- les revenus des parts d'intérêts, emprunts ou obligations des sociétés coopératives agricoles ou ouvrières, des caisses de crédit agricole et des associations agricoles ;
- les revenus des parts d'intérêts dans les sociétés civiles n'ayant pas opté pour le régime d'imposition à l'impôt sur les sociétés ;
- les intérêts, arrérages et tous autres produits des rentes, obligations et autres effets publics émis par l'État du Burkina Faso et les collectivités territoriales ;
- les distributions de réserves effectuées sous la forme d'augmentation de capital et les bénéfices incorporés directement au capital ;
- les revenus des commandités dans les sociétés en commandite simple ;
- les revenus des parts d'intérêts dans les sociétés en nom collectif ;

¹ L'IRCM s'applique au revenu des créances et au revenu des valeurs mobilières

- les produits visés à l'article 132 du CGI aux points 1 et 2, distribués par une société burkinabè exerçant son activité en dehors du Burkina Faso, à concurrence de la quotité taxée dans un autre État pour cette activité extérieure ;
- les dividendes distribués par les sociétés ayant pour objet exclusif la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières dans la limite du montant net, déduction faite de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, des produits encaissés au cours de l'exercice, des parts d'intérêt et des obligations qu'elles détiennent, à condition de justifier que ces produits ont supporté l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières ;
- les revenus distribués par la BCEAO.

II.1.3 Impôt sur les revenus fonciers

Les taux de référence de l'Impôt sur les revenus fonciers (IRF) sont :

- 0 à 100 000 : 18% ;
- au-dessus de 100 000 : 25%

La base imposable de référence de l'IRF est celle définie à l'article 125 du CGI. Elle est composée des loyers des propriétés bâties ou non bâties, des locations des droits d'affichage ou des concessions de droit d'exploitation assimilables aux droits de propriété ou d'usufruit.

Font également partie de la base de référence:

- les abattements de 50% ;
- les exonérations des loyers d'immeubles appartenant à des personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés ;
- les exonérations des loyers des chambres d'hôtels ;
- les exonérations des loyers provenant de la location d'immeuble appartenant à l'Etat, aux collectivités territoriales et aux établissements publics n'ayant pas un caractère industriel et commercial.

II.1.4 Taxe patronale et d'apprentissage

Le taux de référence de la Taxe patronale et d'apprentissage (TPA) est de 3%.

La base imposable de référence de la TPA est celle définie à l'article 228 du CGI. Elle est constituée de la totalité des rémunérations payées en argent à titre de

traitements, indemnités, émoluments et salaires, majorée de la valeur des avantages en nature accordés aux employés, estimée comme en matière d'impôt unique sur les traitements et salaires.

Font également partie de la base de référence :

- l'exonération de l'Etat et des collectivités territoriales ainsi que les établissements publics n'ayant pas un caractère industriel ou commercial;
- l'exonération des missions diplomatiques, des organisations internationales et interafricaines ;
- l'exonération des entreprises privées d'enseignement et de soins de santé ;
- l'exonération des associations ou organismes à but non lucratif, sous réserve du respect strict de leur objet ;
- l'exonération des caisses de crédit agricole mutuel fonctionnant conformément aux dispositions légales qui les régissent.

II.1.5 Taxe sur la valeur ajoutée

Le taux de référence de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est de 18%.

La base imposable de référence de la TVA se présente ainsi qu'il suit :

- la base imposable pour les opérations de ventes = prix de vente hors TVA ;
- la base imposable pour les prestations de service = prix de la prestation hors TVA ;
- la base imposable pour les importations = valeur en douane majorée des droits et taxes perçus par les services de douane.

Font également partie de la base de référence :

- les exonérations de marchandises placées sous un régime douanier suspensif ;
- les exonérations sur les exportations directes de biens, les réexportations en suite de régime douanier suspensif et les services assimilés à des exportations. Sont assimilés à des exportations les transports terrestres pour la partie réalisée à l'étranger lorsque les prestations sont effectuées du Burkina Faso vers l'étranger ;

- les exonérations sur les transports aériens internationaux et les déménagements internationaux par voie aérienne ;
- les exonérations de l'avitaillement des aéronefs à destination de l'étranger ;
- les exonérations des affaires de vente, de réparation, de transformation et d'entretien d'aéronefs destinés aux compagnies de navigation aérienne dont les services à destination de l'étranger représentent au moins 50% de l'ensemble des lignes qu'elles exploitent ;
- les exonérations des ventes, cessions ou prestations réalisées par l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics n'ayant pas un caractère industriel et commercial ;
- les exonérations des importations de marchandises bénéficiant de la franchise des droits et taxes de douanes en vertu de l'article 165 de l'annexe au règlement n°09/2001/CM/UEMOA du 26 novembre 2001 portant adoption du code des douanes de l'UEMOA ;
- les exonérations accordées par l'Etat dans le cadre des relations internationales ;
- l'exonération des produits de grande consommation répertoriés à l'article 308 du CGI ;
- l'exonération des ventes, des prestations de services et des travaux immobiliers effectués par les contribuables relevant du régime simplifié d'imposition et de la contribution des micros entreprises ;
- l'exonération des ventes effectuées par les exploitants agricoles, les planteurs, les éleveurs et les pêcheurs de produits non transformés de leur culture, de leur élevage ou de leur pêche.

II.1.6 Taxe sur les produits pétroliers

Le taux de référence de la Taxe sur les produits pétroliers (TPP) est le suivant :

- super carburant : 50 FCFA / litre
- gasoil : 10 FCFA / litre

La base de référence de la TPP est la quantité des produits taxables cités à l'article 379 du CGI.

Fait également partie de la base de référence, l'exonération des autres produits pétroliers non listés à l'article 379 du CGI.

II.1.7 Taxe sur les véhicules de tourisme dont la puissance est supérieure ou égale à 13 chevaux

Le taux de référence de la Taxe sur les véhicules de tourisme (TVT) est de 5%.

La base de référence de la TVT est la base imposable, constituée par la valeur en douane majorée des droits et taxes perçus par les services de la douane, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée sur les importations de véhicules de tourisme d'une puissance supérieure ou égale à 13 chevaux.

Font également partie de la base de référence, les exonérations des véhicules acquis par :

- les missions diplomatiques et consulaires, les organisations internationales ;
- les associations et les ONG ;
- les projets et programmes.

II.1.8 Droits d'enregistrement et de timbre

Les droits d'enregistrement régis par les articles 393 à 526 du CGI, comportent de multiples taux et de droits fixes. Le système fiscal de référence porte sur les droits de mutation ci-dessous. C'est dire que la définition du système fiscal de référence pour ce qui est des droits d'enregistrement est largement incomplète.

Le taux de référence des Droits d'enregistrement et de timbre (DET) se présente ainsi :

- le droit de mutation d'immeuble 8% ;
- le marché de construction, d'entretien et de réparation 3% ;
- la vente de meubles 7% ;
- le contrat de location à usage d'habitation 3% ;
- le contrat de location à usage autre que d'habitation 5% ;
- le timbre: par feuille.

La base de référence des DET est le suivant :

- le droit de mutation d'immeuble : prix de la cession ;
- le marché de construction, d'entretien et de réparation : montant du marché;
- la vente de meubles : prix de la cession;

- le contrat de location à usage d'habitation : montant du loyer annuel;
- le contrat de location à usage autre que d'habitation : montant du loyer annuel.

II.1.9 Droits de douane (DD)

Les taux de référence des Droits de Douane sont ceux du tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO selon la catégorie du produit et se présentent ainsi qu'il suit :

- catégorie 0 : 0% ;
- catégorie 1 : 5% ;
- catégorie 2 : 10% ;
- catégorie 3 : 20% ;
- catégorie 4 : 35%.

La base imposable de référence est la valeur en douane des marchandises.

II.2. Périmètre de l'évaluation

Par périmètre, il faut entendre le nombre d'impôts retenus au titre de l'année 2018 ainsi que les mesures fiscales dérogatoires retenues pour être évaluées au titre de chaque impôt. Les mesures fiscales dérogatoires évaluées se présentent sous la forme d'exonérations totales, partielles, de réductions d'impôts et de réduction de taux. Certaines de ces mesures sont temporaires et d'autres permanentes.

II.2.1 Impôts retenus

Les onze (11) impôts retenus dans le cadre de l'évaluation des dépenses fiscales de l'année 2018 occupent une place importante dans le système fiscal burkinabè. En effet, sur 1 354,26 milliards de francs CFA de recettes fiscales recouvrées en 2018, ces impôts comptent pour 1 113,62 milliards de francs CFA, soit 82,23% des recettes fiscales.

II.2.2 Mesures fiscales dérogatoires évaluées

Le choix des mesures fiscales dérogatoires à évaluer a été dicté par la disponibilité des données et par leur portée budgétaire. Partant du nombre d'impôts retenus et de l'inventaire des mesures fiscales dérogatoires exposé au chapitre II, l'équipe d'évaluation a retenu les mesures pour lesquelles une quantification est jugée possible, au regard des données disponibles.

II.3. Codification des mesures

Conformément à la méthodologie de codification retenue dans le rapport 2015, le code identifiant chaque mesure dérogatoire évaluée comporte onze (11) chiffres et est structuré comme suit : les sept (07) premiers chiffres renvoient à la nature de l'impôt et correspondent au code de l'impôt selon la nomenclature budgétaire. Quant aux quatre (04) derniers chiffres, ils sont des numéros d'ordre.

Dans la présentation des différentes mesures, une colonne est réservée à la base juridique de la mesure. Ce faisant, il est possible de faire le lien entre le code de la dépense fiscale et sa référence légale dans les réglementations fiscale et douanière.

II.4. Source de données

Les données utilisées pour quantifier les dépenses fiscales de l'année 2018 proviennent des bases de données de la Direction générale des douanes (DGD), de la Direction générale des impôts (DGI), de la Direction générale des services informatiques (DGSi), de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP), de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), des Centres de gestion agréés (CGA) de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso ainsi que de l'exploitation des états financiers des contribuables relevant de la Direction des grandes entreprises (DGE).

II.5. Ciblage

Dans la mesure où les informations disponibles diffèrent d'un ensemble de dispositions dérogatoires à un autre, les techniques utilisées pour la quantification des dépenses fiscales méritent d'être précisées.

Pour les mesures dérogatoires traitées automatiquement par des logiciels spécifiques, les pertes sont estimées par centralisation de l'ensemble des données y relatives contenues dans les logiciels SYDONIA WORLD et EXO. Il s'agit des mesures relatives à la TVA, à la TVT, à la TPP, aux Droits de douane et aux Droits d'enregistrement et de timbre.

Pour les mesures dérogatoires traitées suivant une formalité préalable non automatisée, l'évaluation s'est faite par application des taux normaux aux bases d'imposition reconstituées par centralisation des demandes reçues au niveau de la DGI. Il s'agit de la mesure sur l'IRF, de la mesure relative à la TVA sur les intérêts de

prêts pour acquisition de premier logement et de la mesure relative au taux réduit (droit de mutation) pour les acquisitions par voie de location-vente.

Pour les mesures dérogatoires traitées sans formalité préalable, l'estimation des dépenses fiscales a été effectuée par reconstitution à partir des données des états financiers des entreprises bénéficiaires saisies par l'INSD. Il s'agit ici des mesures relatives aux impôts sur les bénéfices, à l'IRCM et à la TPA.

II.6. Méthode d'évaluation

Conformément à la décision n°08/2015/CM/UEMOA du 02 juillet 2015 instituant les modalités d'évaluation des dépenses fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA, la méthode « perte de recettes fiscales » a été utilisée.

Cette méthode consiste à estimer à posteriori les recettes non perçues par le Trésor public du fait de l'existence d'une mesure fiscale dérogatoire. Avec cette méthode, il est fait abstraction des effets secondaires en considérant que les comportements des contribuables restent inchangés.

CHAPITRE 2 : PRESENTATION ET QUANTIFICATION DES DEPENSES FISCALES

Ce chapitre traite des questions d'inventaire des mesures fiscales dérogatoires (I) et de leur quantification (II).

I. INVENTAIRE DES MESURES FISCALES DEROGATOIRES EN 2018

La quantification a été réalisée à la suite d'un inventaire général des mesures de faveur dans le système fiscal burkinabè. Au total, huit cent soixante-deux (862) mesures fiscales dérogatoires ont été inventoriées. Ces mesures sont classées selon qu'elles figurent dans des codes ou des textes autonomes.

I.1. Mesures fiscales dérogatoires prévues par le code général des impôts

Le code général des impôts (CGI) adopté le 20 décembre 2017 regroupe l'ensemble des impôts et taxes qui étaient régis par le code des impôts (CI), le code de l'enregistrement, du timbre et de l'impôt sur les valeurs mobilières (CET- IRVM) ainsi que les lois relatives à l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur les revenus fonciers et le livre des procédures fiscales.

L'inventaire au niveau de ce code fait ressortir cent dix-sept (117) mesures fiscales dérogatoires qui portent sur dix (10) impôts (Cf. Annexe 1).

Tableau 1 : Impôts concernés par les mesures dérogatoires prévues par le code général des impôts

N°	Impôts concernés
1	Impôt sur les sociétés (IS)
2	Impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles (IBICA)
3	Impôt sur les bénéfices des professions non commerciales (IBNC)
4	Impôt sur les revenus fonciers (IRF)
5	Retenue à la source libératoire
6	Taxe patronale et d'apprentissage (TPA)
7	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
8	Taxe sur les boissons (TSB)
9	Droits d'enregistrement et de timbre (DET)
10	Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM)

Source : Code général des impôts

I.3. Mesures fiscales dérogatoires prévues par le code minier

Au niveau du code minier (CM), vingt-quatre (24) mesures fiscales dérogatoires ont été identifiées (Cf. Annexe 1). Sept (07) impôts sont concernés.

Tableau 2 : Impôts concernés par les mesures dérogatoires prévues par le Code minier

N°	Impôts concernés
1	Droits d'enregistrement et de timbre (DET)
2	Droits de douane (DD)
3	Impôt sur les sociétés (IS)
4	Impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles (IBICA)
5	Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM)
6	Taxe patronale et d'apprentissage (TPA)
7	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Source : Code minier²

I.4. Mesures fiscales dérogatoires du code des investissements

Au niveau du code des investissements, quatre-vingts (80) mesures fiscales dérogatoires ont été répertoriées (Cf. Annexe 1). Sept (07) impôts sont concernés.

Tableau 3 : Impôts concernés par les mesures dérogatoires prévues par le Code des investissements

N°	Impôts concernés
1	Droits d'enregistrement et de timbre (DET)
2	Droits de douane (DD)
3	Impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles (IBICA)
4	Impôt sur les sociétés (IS)
5	Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM)
6	Taxe patronale et d'apprentissage (TPA)
7	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Source : Code des investissements³

² Au regard de la clause de stabilité figurant dans le dispositif du code minier de 2003, des entreprises minières continuent de bénéficier des avantages fiscaux et douanier prévu par ce dit code (IBICA).

³ Loi n°02-95/ADP du 4 décembre 1995 portant code des investissements et son modificatif, la loi 007-2010/AN du 29 janvier 2010.

I.5. Mesures fiscales dérogatoires prévues par la Loi 025 (Loi SCADD)

Douze (12) mesures fiscales dérogatoires ont été répertoriées dans la loi SCADD⁴ de 2012 (Cf. Annexe 1). Six (06) impôts sont concernés.

Tableau 4 : Impôts concernés par les mesures dérogatoires prévues par la Loi SCADD

N°	Impôts concernés
1	Droits de douane (DD)
2	Droits d'enregistrement et de timbre (DET)
3	Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM)
4	Impôt sur les sociétés (IS)
5	Taxe patronale et d'apprentissage (TPA)
6	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Source : Loi SCADD

I.6. Mesures fiscales dérogatoires prévues par la loi sur les pôles de croissances

Quatorze (14) mesures fiscales dérogatoires ont été répertoriées dans la Loi sur les pôles de croissance⁵ (Cf. Annexe 1). Six (06) impôts sont concernés.

Tableau 5 : Impôts concernés par les mesures dérogatoires prévues par la Loi sur les pôles de croissance

N°	Impôts concernés
1	Droits d'enregistrement et de timbre (DET)
2	Droits de douane (DD)
3	Impôt sur les sociétés (IS)
4	Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM)
5	Taxe patronale et d'apprentissage (TPA)
6	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Source : Loi sur les pôles de croissance

⁴ Loi n°025-2012/AN du 4 juin 2012 portant institution d'un régime fiscal et douanier spécial applicable aux conventions d'investissement signées avec l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre de la SCADD.

⁵ Loi n°37-2013/AN du 21 novembre 2013 portant Loi de finance pour l'exécution du budget e l'Etat, gestion 2014

I.7. Mesures fiscales dérogatoires prévues par d'autres textes

Ces mesures sont accordées par des conventions et des textes réglementaires ou par des lois de finances n'ayant pas entraîné une modification des codes décrits plus haut. Six cent quinze (615) mesures dérogatoires ont été répertoriées. Six (06) impôts ont été concernés par ces mesures.

Tableau 6 : Impôts concernés par les mesures dérogatoires prévues par les autres textes

N°	Impôts concernés
1	Droits d'enregistrement et de timbre (DET)
2	Droits de douane (DD)
3	Taxe sur les produits pétroliers (TPP)
4	Taxe sur les véhicules de tourisme (TVT)
5	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
6	Taxe sur les spectacles

Source : SP-CPF (2019)

II. QUANTIFICATION DES DEPENSES FISCALES EN 2018

Tout comme les évaluations précédentes, les dépenses fiscales de l'année 2018 sont analysées selon l'impôt, l'objectif poursuivi dans l'institution de la mesure, le type de dérogation et la fonction budgétaire de la dépense.

Parmi les huit cent soixante-deux (862) mesures fiscales dérogatoires inventoriées, six cent vingt-deux (622) ont été évaluées soit un taux de 72,16% contre 70,62% en 2017.

Le coût total des mesures évaluées s'élève à 68 911 411 284 de francs CFA en 2018 contre 87 213 182 796 de francs CFA au titre de 2017, ce qui correspond à une réduction des dépenses fiscales de 17,7%. Cette baisse est imputable à une réduction des dépenses fiscales en matière de TVA. Cela s'expliquerait d'une part, par la baisse de la dotation budgétaire pour la prise en charge de la TVA au titre des marchés sur financement extérieur et les contrats dans le domaine minier en phase de recherche et de travaux préparatoires et d'autre part, par la non prise en compte de l'exonération de la TVA sur les entreprises, facilité de trésorerie, qui avait été considérée comme des dépenses fiscales dans l'évaluation de 2017.

II.2. Dépenses fiscales par impôt

Une classification par impôt montre que les dépenses fiscales de l'année 2018 sont constituées principalement de DD, d'IS et de TVA. En effet, elles se chiffrent respectivement à 26,95 milliards de francs CFA (39,11%), à 23,93 milliards de francs CFA (34,72%) et à 11,28 milliards de francs CFA (16,37%). Au total, 90,20% des dépenses fiscales de 2018 sont afférentes à ces trois impôts.

Pour ces impôts représentatifs, comparativement à l'année 2017, on note en 2018 une baisse significative des dépenses fiscales au titre de la TVA intérieure et à l'importation respectivement de 68% et 45% contre seulement une baisse de 10% pour les droits de douanes (Cf. explication ci-dessus)

Par contre on note une augmentation des dépenses fiscales en matière d'IS. Cette augmentation des dépenses fiscales s'explique par une amélioration des résultats des entreprises minières en phase d'exploitation.

Tableau 5 : Dépenses fiscales par impôt

Impôts	Année 2017		Année 2018	
	Montants (en millions de FCFA)	Parts (%)	Montants (en millions de FCFA)	Parts (%)
DD	30 008,09	34,41	26 949,39	39,11
DET	5 412,64	6,21	1 164,24	1,69
IBICA	6,02	0,01	8,45	0,01
IBNC	3,26	0,00	12,45	0,02
IRF	34,70	0,04	12,53	0,02
IRCM	3 517,44	4,03	1 667,44	2,42
IS	17 245,12	19,77	23 925,84	34,72
TPA	3 325,53	3,81	3 001,11	4,36
TVA à l'importation	11 445,54	13,12	6 349,46	9,21
TVA intérieure	15 350,78	17,60	4 934,00	7,16
TPP	853,90	0,98	883,48	1,28
TVT	10,17	0,01	3,00	0,00
Total	87 213,18	100,00	68 911,41	100,00

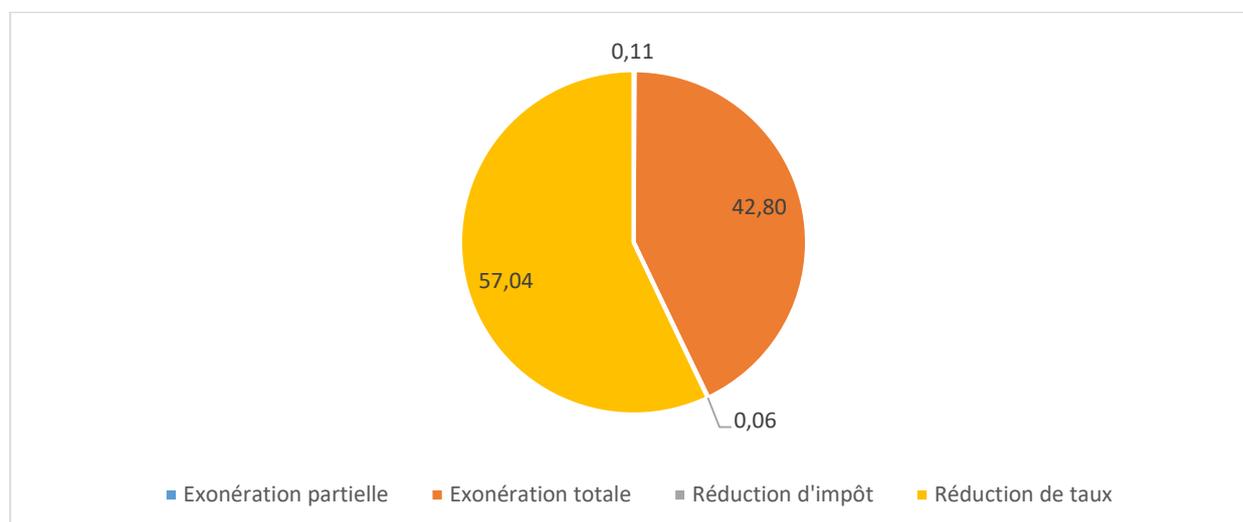
Source : SP-CPF (2019)

II.2. Dépenses fiscales par type de dérogation

Les mesures fiscales préférentielles se présentent sous forme d'exonérations totales, d'exonérations partielles, de réductions du taux d'imposition et de réduction d'impôt qui peuvent être permanentes ou temporaires.

Les réductions de taux sont les plus importantes avec 39,30 milliards de francs CFA, soit 57,04% des dépenses fiscales de 2018. Elles sont suivies des exonérations totales avec 29,5 milliards de francs CFA (42,80%).

Graphique 1 : Dépenses fiscales par type de dérogation



Source : SP-CPF (2018)

II.3. Dépenses fiscales par bénéficiaire

Les dépenses fiscales en 2018 ont profité aux entreprises, aux ménages, aux administrations publiques, aux ONG et associations, aux projets et programmes ainsi qu'aux députés.

Les principaux bénéficiaires des dépenses fiscales de 2018 sont les entreprises (78,45%) suivi des ménages (14,85%) et des administrations publiques (3,51%).

Tableau 6 : Dépenses fiscales par bénéficiaire en millions de FCFA

Bénéficiaires	Année 2017		Année 2018	
	Montants (en millions de FCFA)	Parts (%)	Montants (en millions de FCFA)	Parts (%)
Entreprises	58 595,95	67,19	54 057,59	78,45
Administrations publiques	11 139,64	12,77	2 421,66	3,51
Ménages	12 526,27	14,36	10 230,77	14,85
Projets et Programmes	3 241,89	3,72	1 047,88	1,52
ONGs et Associations	1 627,60	1,87	1 129,33	1,64
Députés, membres du Gouvernement, présidents d'institutions	81,82	0,09	24,18	0,04
Total	87 213,18	100,00	68 911,41	100,00

Source : SP-CPF (2018)

II.4. Dépenses fiscales par objectif

La présentation des dépenses fiscales par objectif permet d'apprécier leur adéquation avec la politique gouvernementale.

En 2018, l'incitation aux investissements, la promotion de l'énergie solaire et le renforcement de la coopération internationale sont les objectifs qui ont occupé les premiers rangs des dépenses fiscales avec des parts respectives de 75,45%, 10,30% et 7,99%.

Tableau 7 : Dépenses fiscales par objectif en millions de FCFA

Objectifs	Année 2017		Année 2018	
	Montants (en millions de FCFA)	Parts (%)	Montants (en millions de FCFA)	Parts (%)
Encourager l'investissement	54 342,07	62,31	51 994,97	75,45
Faciliter l'accès au téléphone	246,66	0,28	0,00	0,00
Promouvoir le Partenariat Public Privé	36,32	0,04	6,84	0,01
Promouvoir l'énergie solaire	9 208,15	10,56	7 095,95	10,30
Promouvoir les PME/PMI	22,63	0,03	38,95	0,06
Réduire les coûts des facteurs	853,90	0,98	883,48	1,28
Renforcer la coopération internationale	18 078,49	20,73	5 503,43	7,99
Soutenir le pouvoir d'achat	3 652,95	4,19	3 186,25	4,62
Promouvoir le secteur des transports	772,00	0,89	201,54	0,29
Total	87 213,18	100,00	68 911,41	100,00

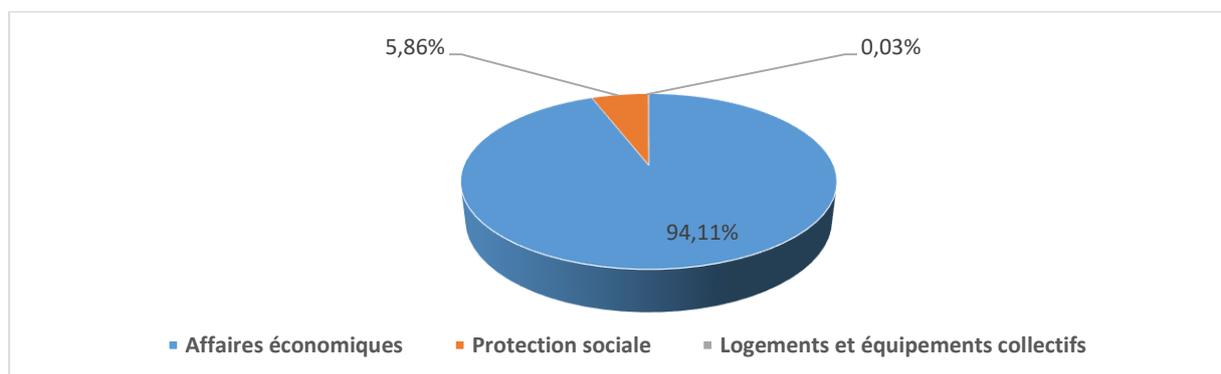
Source : SP-CPF (2019)

II.5. Dépenses fiscales par fonction budgétaire

La répartition selon les fonctions budgétaires montre que 94,11% des dépenses fiscales sont orientés vers les "affaires économiques". L'utilisation de l'impôt comme instrument de politique économique (incitations à l'investissement, promotion des entreprises, etc.) constitue la principale cause des dépenses fiscales.

Toutefois, il faut noter que certains investissements publics pris en compte dans la fonction « affaires Economiques » ont des composantes visant la mise en place d'équipements collectifs (infrastructures de santé, adductions d'eau potable et d'assainissement, infrastructures scolaires, etc.).

Graphique 2 : Dépenses fiscales par fonction budgétaire



Source : SP-CPF (2019)

II.6. Ratios dépenses fiscales sur recettes fiscales par impôt

Pour les principaux impôts en valeurs (DD, IS et TVA), le ratio dépenses fiscales sur recettes fiscales par impôt se situe respectivement à 16,87%, 11,43% et 2,10%.

Le ratio le plus élevé s'observe au niveau de la TPA (24,16%). Ce ratio élevé en TPA est dû aux exonérations prévues par le code minier, le code des investissements et les conventions signées entre l'Etat burkinabè et certaines sociétés (cimenteries), dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement.

Pour les DD, le niveau est imputable aux avantages accordés aux entreprises minières et aux cimenteries dans le cadre de la loi SCADD.

Tableau 8 : Ratios dépenses fiscales sur recettes fiscales par impôt

Impôts	Année 2017			Année 2018		
	Recettes fiscales (en millions de FCFA)	Dépenses fiscales (en millions de FCFA)	Ratios (%)	Recettes fiscales (en millions de FCFA)	Dépenses fiscales (en millions de FCFA)	Ratios (%)
TVA	511 423,54	26 796,32	5,24	537 630,36	11 283,46	2,10
IS	173 793,25	17 245,12	9,92	209 374,52	23 925,84	11,43
DD	140 150,77	30 008,09	21,41	159 776,42	26 949,39	16,87
DET	37 673,10	5 412,64	14,37	35 103,35	1 164,24	3,32
IRCM	22 750,34	3 517,44	15,46	30 117,15	1 667,44	5,54
TPA	10 813,44	3 325,53	30,75	12 423,75	3 001,11	24,16
IBNC	5 820,51	3,26	0,06	8 009,89	12,45	0,16
IBICA	19 589,50	6,02	0,03	16 016,04	8,45	0,05
IRF	4 144,72	34,70	0,84	4 809,38	12,53	0,26
TPP	90 345,99	853,90	0,95	100 037,86	883,48	0,88
TVT	421,29	10,17	2,41	318,73	3,00	0,94
Total	926 159,17	87 213,18	9,42	1 113 617,44	68 911,41	6,19

Source : SP-CPF (2019)

II.7. Ratios des dépenses fiscales par rapport à quelques agrégats macroéconomiques

Les indicateurs les plus utilisés pour apprécier l'impact budgétaire des dépenses fiscales sont les ratios en pourcentage, des recettes fiscales et du PIB nominal.

Comme l'indique le tableau 12, le ratio des dépenses fiscales sur les recettes fiscales totales de 2018 est de 5,09% et celui des dépenses fiscales sur le PIB nominal de 2018 représente 0,88%.

Tableau 9 : Ratios des dépenses fiscales par rapport aux recettes fiscales et au PIB nominal

Désignation	Année 2017	Année 2018
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	7 497,65	7 849,39
Recettes fiscales totales (en milliards de francs CFA)	1 238,20	1 354,27
Dépenses fiscales (en milliards de francs CFA)	87,21	68,91
Dépenses fiscales / PIB nominal	1,16%	0,88%
Dépenses fiscales / Recettes fiscales totales	7,04%	5,09%

Source : SP-CPF (2019)

L'analyse par impôt montre que les ratios dépenses fiscales par rapport aux recettes fiscales sont plus élevés pour les DD (1,99%), l'IS (1,77%) et la TVA (0,83%).

Tableau 10 : Ratios dépenses fiscales par impôt sur les recettes fiscales totales

Rubriques	Année 2017		Année 2018	
	Montants (en millions de FCFA)	Ratios (%)	Montants (en millions de FCFA)	Part (%)
Recettes fiscales totales	1 238 198,44	-	1 354 265,06	-
Dépenses fiscales totales	87 213,18	7,04	68 911,41	5,09
<i>Dépenses fiscales en TVA</i>	26 796,32	2,16	11 283,46	0,83
<i>Dépenses fiscales en DD</i>	30 008,09	2,42	26 949,39	1,99
<i>Dépenses fiscales en IS</i>	17 245,12	1,39	23 925,84	1,77
<i>Dépenses fiscales en DET</i>	5 412,64	0,44	1 164,24	0,09
<i>Dépenses fiscales en TPA</i>	3 325,53	0,27	3 001,11	0,22
<i>Dépenses fiscales en IRCM</i>	3 517,44	0,28	1 667,44	0,12
<i>Dépenses fiscales en IBICA</i>	6,02	0,00	8,45	0,00
<i>Dépenses fiscales en IBNC</i>	3,26	0,00	12,45	0,00
<i>Dépenses fiscales en IRF</i>	34,70	0,00	12,53	0,00
<i>Dépenses fiscales en TPP</i>	853,90	0,07	883,48	0,07
<i>Dépenses fiscales en TVT</i>	10,17	0,00	3,00	0,00

Source : SP-CPF (2019)

CONCLUSION

L'objectif de l'évaluation des dépenses fiscales du présent rapport est de quantifier le manque à gagner en recettes fiscales induit par la mise en œuvre des mesures fiscales dérogatoires au cours de l'année 2018.

Pour y parvenir, la méthode « perte de recettes » a été utilisée conformément à la décision de l'UEMOA. L'exercice de détermination du système fiscal de référence a été effectué sur onze (11) impôts. Il s'agit de l'Impôt sur les bénéfices industriels, commerciaux et agricoles (IBICA), l'Impôt sur les bénéfices des professions non commerciales (IBNC), l'Impôt sur les sociétés (IS), l'Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM), l'Impôt sur les revenus fonciers (IRF), la Taxe patronale et d'apprentissage (TPA), la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la Taxe sur les produits pétroliers (TPP), la Taxe sur les véhicules de tourisme (TVT), les Droits d'enregistrement et de timbre (DET) et les Droits de douanes (DD).

Sur cette base, il a été inventorié au total huit cent soixante-deux (862) mesures fiscales dérogatoires en vigueur en 2018 dont six cent vingt-deux (622) ont fait l'objet d'évaluation.

Les résultats révèlent que le montant total des dépenses fiscales s'élève à 68,91 milliards de FCFA soit 5,09% des recettes fiscales et 0,88% du PIB nominal. Par nature d'impôt, les dépenses fiscales les plus importantes en 2018 sont : les Droits de douanes (39,11%), l'Impôt sur les sociétés (34,72%), la TVA (16,37%) et les Droits d'enregistrement et de timbre (1,69%).

Ce rapport, au-delà des résultats de la quantification, pourrait contribuer à la réflexion sur les mesures de réforme fiscale afin de parvenir à un réajustement des textes législatifs et réglementaires en termes d'incitations. Par conséquent, il est impérieux d'améliorer la gestion des dépenses fiscales en vue de disposer en temps réel d'informations exhaustives concernant leur coût budgétaire.

Par ailleurs, la mise à dispositions d'outils appropriés pour la réalisation des évaluations d'impact et le renforcement des capacités de l'équipe d'évaluation sur ces dits outils devront permettre de mieux appréhender la contribution réelle des avantages fiscaux au développement socio-économique du Burkina Faso.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES MESURES FISCALES DEROGATOIRES PREVUES

1- LISTE DES MESURES FISCALES PREVUES PAR LE CODE GENERAL DES IMPOTS

N°	Réf.code_2018	Impôt	Mesure fiscale dérogatoire	Type de dérogation
1	Art. 14	IBICA	Réduction de 30% pour les adhérents des CGA	Réduction
2	Art. 221	Retenue à la source libératoire	Taux réduit à 2% pour les activités de vacation en matière d'enseignement	Réduction
3	Art. 228	TPA	Abattement de 20% sur les sommes et avantages alloués aux salariés des adhérents des CGA	Abattement
4	Art. 227	TPA	Exonération des associations ou organismes à but non lucratif, sous réserve du respect strict de leur objet	Exonération
5	Art. 227	TPA	Exonération des caisses de crédit agricole mutuel fonctionnant conformément aux dispositions légales qui les régissent	Exonération
6	Art. 227	TPA	Exonération des entreprises privées d'enseignement et de soins de santé	Exonération
7	Art. 307 10° a	TVA	Exonération des importations et des ventes de produits alimentaires non transformés, frais, réfrigérés, ou congelés destinés à la consommation y compris le poisson	Exonération
8	Art. 307 10° b	TVA	Exonération des importations et des ventes de viande non transformées, fraîches ou réfrigérées destinées à la consommation à l'exclusion de la viande congelée	Exonération
9	Art. 307 11°	TVA	Exonération des ventes d'aliments pour bétail et pour volailles produits au Burkina Faso	Exonération
10	Art. 307 7°	TVA	Exonération des ventes par les artistes de leurs œuvres d'art à l'exception des articles d'orfèvrerie, de bijouterie, de joaillerie ainsi que des objets manufacturés par des artisans ou industriels de l'art	Exonération
11	Art. 307 20°	TVA	Opérations effectuées par les entreprises de construction d'habitats à caractère social agréées comme tels et dont les prix de référence sont fixés par les pouvoirs publics	Exonération
12	Art. 307 23°	TVA	Fourniture d'eau et d'électricité aux personnes physiques pour la tranche sociale de leur consommation domestique pour un niveau de consommation fixé par arrêté du ministre chargé des finances	Exonération
13	Art. 308	TVA	Les locations effectuées par les sociétés de crédit-bail, les importations et les ventes portant sur les produits cités en 1) et 2).	Exonération

N°	Réf.code_2018	Impôt	Mesure fiscale dérogatoire	Type de dérogation
14	Art. 307 13° e	TVA	Exonération des intérêts des prêts consentis aux personnes physiques pour la construction ou l'acquisition du premier de la première maison ou du premier appartement destiné à leur habitation principale lorsque la valeur hors taxe de cette habitation ne dépasse pas un montant fixé par arrêté du ministre chargé des finances	Exonération
15	Art. 308 2°	TVA	Pétrole lampant	Exonération
16	Art. 308 2°	TVA	Huiles 2 temps	Exonération
17	Art. 308 2°	TVA	Engrais	Exonération
18	Art. 308 2°	TVA	Insecticides anti rongeurs, fongicides, herbicides inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes ; désinfectants et produits similaires présentés dans des formes ou emballages de ventes au détail ou à l'état de préparation ou sous forme d'articles tels que rubans, mèches et bougies soufrés et papier tuemouches lorsque ces produits sont destinés à l'agriculture.	Exonération
19	Art. 308 2°	TVA	Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes similaires	Exonération
20	Art. 308 2°	TVA	Charbon de bois (y compris le charbon de coques ou de noix), même aggloméré.	Exonération
21	Art. 308 2°	TVA	Pompes actionnées à la main, autres que celles des n°s 8413.11 ou 8413.19	Exonération
22	Art. 308 2°	TVA	A mains	Exonération
23	Art. 308 2°	TVA	Appareils à projeter des produits insecticides, fongicides, herbicides et similaires	Exonération
24	Art. 308 2°	TVA	Appareils pour l'arrosage	Exonération
25	Art. 308 2°	TVA	Charrues	Exonération
26	Art. 308 2°	TVA	Herses, scarificateurs, cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcleuses et bineuses :	Exonération
27	Art. 308 2°	TVA	Herses à disques (pulvérisateurs)	Exonération
28	Art. 308 2°	TVA	Autres	Exonération
29	Art. 308 2°	TVA	Semoirs, plantoirs et repiqueurs	Exonération
30	Art. 308 2°	TVA	Epandeurs de fumier et distributeurs d'engrais	Exonération

N°	Réf.code_2018	Impôt	Mesure fiscale dérogatoire	Type de dérogation
31	Art. 308 2°	TVA	Autres machines, appareils et engins	Exonération
32	Art. 308 2°	TVA	Parties	Exonération
33	Art. 308 2°	TVA	Faucheuses, y compris les barres de coupe à monter sur tracteur	Exonération
34	Art. 308 2°	TVA	Autres machines et appareils de fenaison	Exonération
35	Art. 308 2°	TVA	Presses à paille ou à fourrage, y compris les presses ramasseuses	Exonération
36	Art. 308 2°	TVA	Autres machines et appareils pour la récolte; machines et appareils pour le battage :	Exonération
37	Art. 308 2°	TVA	Moissonneuses-batteuses	Exonération
38	Art. 308 2°	TVA	Autres machines et appareils pour le battage	Exonération
39	Art. 308 2°	TVA	Machines pour la récolte des racines ou tubercules	Exonération
40	Art. 308 2°	TVA	Autres	Exonération
41	Art. 308 2°	TVA	Machines pour le nettoyage ou le triage des œufs, fruits ou autres produits agricoles	Exonération
42	Art. 308 2°	TVA	Parties	Exonération
43	Art. 308 2°	TVA	Machines à traire	Exonération
44	Art. 308 2°	TVA	Machines et appareils de laiterie	Exonération
45	Art. 308 2°	TVA	Parties	Exonération
46	Art. 308 2°	TVA	Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux	Exonération
47	Art. 308 2°	TVA	Machines et appareils pour l'aviculture, y compris les couveuses et éleveuses :	Exonération
48	Art. 308 2°	TVA	Couveuses et éleveuses	Exonération
49	Art. 308 2°	TVA	Autres	Exonération

N°	Réf.code_2018	Impôt	Mesure fiscale dérogatoire	Type de dérogation
50	Art. 308 2°	TVA	Autres machines et appareils	Exonération
51	Art. 308 2°	TVA	Parties:	Exonération
52	Art. 308 2°	TVA	De machines ou appareils d'aviculture	Exonération
53	Art. 308 2°	TVA	Autorisation d'importations de matériels électriques solaires en exonération de la TVA	Exonération
54	Art. 308 2°	TVA	Exonération de la TVA sur les ventes de matériels électriques solaires	Exonération
55	Art. 307 4°	TVA	Exonération des ventes, cessions ou prestations réalisées par l'État, les collectivités territoriales et les établissements publics à l'exception de celles présentant un caractère industriel et commercial.	Exonération
56	Art. 356 3°	Taxes sur les boissons	Exonération des jus de fruits ou de légumes fabriqués au Burkina Faso à partir de matières premières locales ;	Exemption
57	Art. 307 24°	TVA	Exonération des opérations de transports terrestre -Urbain-commun	Exonération
58	Art. 80	IS	Admission en franchise d'impôt des provisions pour dépréciations de créances en application des normes de prudence des banques et établissements financiers	Déduction
59	Art. 45 1°	IS	Exonération des commandes groupées des adhérents des sociétés coopératives de consommation	Exonération
60	Art. 45 3°	IS	Exonération de bénéfices réalisés par les caisses de crédit agricole mutuel	Exonération
61	Art. 45 6°	IS	Exonération des bénéfices réalisés par les coopératives agricoles, les associations d'intérêt général agricoles et les sociétés d'assurance et de réassurances mutuelles agricoles	Exonération
62	Art. 45 7°	IS	Exonération des bénéfices des sociétés de secours mutuels	Exonération
63	Art. 45 8°	IS, IBICA, IBNC	Exonération des CGA	Exonération
64	Art. 104	IS	Exonération des plus values résultant de fusion ou d'apport de sociétés de capitaux à l'exception des marchandises	Exonération
65	Art. 194	IS, IBICA, IBNC	Exonération temporaire des plus values de réévaluation	Exonération temporaire

N°	Réf.code_2018	Impôt	Mesure fiscale dérogatoire	Type de dérogation
66	Art. 196 2°	IS, IBICA, IBNC	Réduction de 30% de l'impôt sur les bénéfices pour les adhérents des CGA	Réduction
67	Art. 196 2°	TPA	Réduction de 20% de la TPA pour les adhérents des CGA	Réduction
68	Art. 122 4°	IRF	Exonération de revenu cumulé par bailleur inférieur à 20 000 f dans une même localité	Exonération
69	Art. 122 5°	IRF	Exonération totale des revenus fonciers provenant d'un bail d'immeuble construit ou acquis pendant la période d'activité au profit des personnes retraités et conjoints survivants lorsque le bail ou le cumul du bail n'excède pas 500 000 FCFA	Exonération
70	Art. 122 6°	IRF	Exonération par décret d'impôt sur les revenus fonciers des entreprises publiques ou privées ayant pour principal objet la promotion de l'habitat social	Exonération
71	Art. 308	TVA	Autorisation d'importations de matériels électriques solaires en exonération de la TVA	Exonération
72	Art. 308	TVA	Exonération de la TVA sur les ventes de matériels électriques solaires	Exonération
73	Art. 308	TVA	Cellules, modules photovoltaïques ou générateur	Exonération
74	Art. 308	TVA	Régulateurs de charge ou de recharge à courant continu	Exonération
75	Art. 308	TVA	Limiteurs de charge ou de décharge à courant continu	Exonération
76	Art. 308	TVA	Onduleurs (convertisseurs) DC/AC	Exonération
77	Art. 308	TVA	Convertisseurs pour système solaire	Exonération
78	Art. 308	TVA	Batteries solaires, batteries stationnaires, batteries étanches pour l'énergie solaire	Exonération
79	Art. 308	TVA	Chargeurs de batteries pour l'énergie solaire	Exonération
80	Art. 308	TVA	Chargeurs de piles sèches pour l'énergie solaire	Exonération
81	Art. 308	TVA	Luminaire, réglettes à courant continu 12-48 scialytiques à courant continu	Exonération
82	Art. 308	TVA	Tubes (ampoules à courant continu) 6-8-10-11-13-15-18 à 48 watts	Exonération
83	Art. 308	TVA	Ballasts pour courant continu 12-24-48 volts	Exonération

N°	Réf.code_2018	Impôt	Mesure fiscale dérogatoire	Type de dérogation
84	Art. 308	TVA	Lampes solaires portables	Exonération
85	Art. 308	TVA	Torches solaires	Exonération
86	Art. 308	TVA	Réfrigérateurs et congélateurs fonctionnant à l'énergie solaire et accessoires	Exonération
87	Art. 308	TVA	Conditionneurs d'air fonctionnant sur l'énergie solaire	Exonération
88	Art. 308	TVA	Lampadaires solaires	Exonération
89	Art. 308	TVA	Moulins à générateur solaire fonctionnant sur l'énergie solaire et accessoires	Exonération
90	Art. 308	TVA	Pompes à générateur solaire fonctionnant sur l'énergie solaire et accessoires de pompage	Exonération
91	Art. 308	TVA	Armoires de commande pour équipements fonctionnant sur l'énergie solaire	Exonération
92	Art. 308	TVA	Pièces détachées pour les équipements fonctionnant sur l'énergie solaire	Exonération
93	Art. 308	TVA	Équipements de climatisation pour les appareils fonctionnant sur l'énergie solaire	Exonération
94	Art. 308	TVA	Équipements des cuisinières solaires	Exonération
95	Art. 308	TVA	Équipements de distillateurs solaires	Exonération
96	Art. 308	TVA	Chauffe-eau solaire et équipements	Exonération
97	Art. 308	TVA	Équipements de réfrigérateurs et congélateurs solaires thermiques	Exonération
98	Art. 308	TVA	Échangeurs de chaleur	Exonération
99	Art. 308	TVA	Armoire de contrôle thermique	Exonération
100	Art. 308	TVA	Équipements de suivi du soleil	Exonération
101	Art. 308	TVA	Moteurs solaires thermiques et accessoires	Exonération
102	Art. 308	TVA	Équipements de stériliseurs solaires thermiques	Exonération

N°	Réf.code_2018	Impôt	Mesure fiscale dérogatoire	Type de dérogation
103	Art. 308	TVA	Équipements des capteurs solaires thermiques	Exonération
104	Art. 308	TVA	Équipements des capteurs du rayonnement solaire (concentrateurs, paraboles et cylindriques paraboliques, réflecteurs, fluides colporteurs, sel pour le solaire thermique)	Exonération
105	Art. 308	TVA	Équipements de séchoirs solaires	Exonération
106	Art. 308	TVA	Appareils solaires pour le filtrage de l'eau	Exonération
107	Art. 308	TVA	Emballages Gaz butane	Exonération
108	Art. 413	DET	Exonération partielle de droit par application du droit fixe aux opérations de crédit bail	Réduction
109	Art. 412	DET	Taux réduit à 3% pour les mutations de propriété de premier appartement ou maison destiné à l'habitation principale d'un prix inférieur ou égal à 10 millions	Réduction
110	Art. 479 1)	DET	Réduction de 100% sans excéder 50 000 / enfant en sus du 2è au profit des héritiers, donataires et légataires ayant au moins trois enfants vivants ou représentés	Réduction
111	Art. 480 1) 1°	DET	Taux réduit à 2% pour les dons et legs faits aux associations d'enseignement reconnues d'utilité publique et aux sociétés d'éducation populaire reconnues d'utilité publique subventionnées par l'Etat ou par une collectivité locale	Réduction
112	Art. 480 1) 2°	DET	Taux réduit à 2% pour certains dons et legs faits aux établissements pourvus de la personnalité civile avec obligation pour les bénéficiaires de consacrer ses libéralités à l'achat d'œuvres d'art, de monuments ou d'objets ayant un caractère historique, de livres, d'imprimés ou de manuscrits destinés à figurer dans une collection publique ou l'entretien d'une collection publique	Réduction
113	Art. 480 1) 4°	DET	Taux réduit à 2% pour les dons et legs faits à la caisse nationale de sécurité sociale	Réduction
114	Art. 396 5°	DET	Exonération des actes de dissolution de sociétés qui ne portent aucune transmission de biens meubles ou immeubles entre les associés ou autres personnes	Exonération
115	Art. 419	DET	Exonération des contrats de crédit-bail portant sur les biens meubles	Exonération
116	Art. 130 1°	IRC	Exonération des intérêts des sommes inscrites sur les livrets de la CNE et des comptes d'épargne logement régis par la loi	Exonération
117	Art. 130 5°	IRC	Les intérêts des prêts consentis ou les produits des dépôts effectués par les sociétés de construction d'habitat social	Exonération

2- LISTE DES MESURES FISCALES PREVUES PAR LE CODE MINIER

N°	Réf.code	Impôt	Mesure fiscale dérogatoire	Type de dérogation
118	art. 147	DET	Exonération totale de droits pendant la phase de recherche	Exonération
119	art. 151	Droits de douanes	Bénéfice du régime d'admission temporaire pour certains matériels et équipements pendant la phase de recherche	Exonération
120	art. 155	Droits de douanes	Exonération temporaire de droits lors de l'importation de biens et intrants pendant la phase de travaux préparatoires à l'exploitation	Exonération
121	art. 155	Droits de douanes	Bénéfice du régime d'admission temporaire pour certains matériels et équipements pendant la phase de travaux préparatoires	Exonération
122	art. 166	Droits de douanes	Bénéfice du régime d'admission temporaire pour certains matériels et équipements pendant la phase d'exploitation	Exonération
123	art. 149	Droits de douanes	Imposition au Taux de 5% de la catégorie I pour les biens, matières et intrants destinés aux activités de recherche	Réduction
124	art. 164	Droits de douanes	Imposition au Taux de 5% de la catégorie I pour les biens, matières et intrants destinés aux activités d'exploitation pendant la phase d'exploitation	Réduction
125	art. 147	IBICA	Exonération totale pendant la phase de recherche	Exonération
126	art. 147	IS	Exonération totale pendant la phase de recherche	Exonération
127	art. 89 -CM 2003	IBICA	Admissions exceptionnelles de charges (coûts de prestations, amortissements effectués, pertes subies, etc.) pendant la phase d'exploitation	Exonération
128	Art. 168	IBICA	Admissions de provision pour reconstitution du gisement comme charge pendant la phase d'exploitation	Provision
129	art. 88 CM-2003	IBICA	Réduction du Taux de 10 points pendant la phase d'exploitation	Réduction
130	art. 160	IRCM	Imposition au taux de 6,25% de l'impôt de l'IRCM pendant la phase d'exploitation	Réduction
131	art. 147	TPA	Exonération totale de taxe pendant la phase de recherche	Exonération
132	art. 162	TPA	Exonération temporaire de 7 ans pendant la phase d'exploitation	Exonération

N°	Réf.code	Impôt	Mesure fiscale dérogatoire	Type de dérogation
133	art. 147	TVA	Exonération totale pendant la phase de recherche de taxe sur les importations et acquisition en régime intérieur des biens nécessaires à la réalisation des activités géologiques et/ou minières, à l'exclusion des biens exclus du droit à déduction conformément au C.I.	Exonération
134	art. 147	TVA	Exonération totale pendant la phase de recherche de taxe sur les services fournis par les entreprises géo-services et assimilées	Exonération
135	art. 154. 1	TVA	Exonération de taxe pendant la phase de travaux préparatoires sur les importations de matériaux des équipements nécessaires à la réalisation des infrastructures techniques de la mine	Exonération
136	art. 154. 1	TVA	Exonération de taxe pendant la phase de travaux préparatoires sur les acquisitions en régime intérieur d'équipement de fabrication locale	Exonération
137	art. 154. 1	TVA	Exonération de taxe pendant la phase de travaux préparatoires sur les services fournis par les entreprises de géo-services et assimilés	Exonération
138	art. 154. 2	TVA	Exonération de taxe pendant la phase de travaux préparatoires sur l'acquisition d'une mine par contrat clé en main	Exonération
139	art. 147	TPA	Exonération totale de taxe pendant la phase de travaux préparatoires	Exonération
140	art. 147	IBICA	Exonération totale pendant la phase de travaux préparatoires	Exonération
141	art. 147	IS	Exonération totale pendant la phase de travaux préparatoires	Exonération

3- LISTE DES MESURES FISCALES DEROGATOIRES PREVUES PAR LE CODE DES INVESTISSEMENTS

N°	Réf.code	Impôt	Allègement Fiscal	Type de dérogation
142	Art. 29	DET	Exonération totale des droits de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement	Exonération
143	Art. 24	Droits de douanes	Acquittement des droits au Taux de 5% de la catégorie I sur les équipements, y compris le premier lot de pièces de rechange les accompagnant au titre des investissements en régime B	Réduction
144	Art. 24	Droits de douanes	Acquittement des droits au Taux de 5% de la catégorie I sur les équipements, y compris le premier lot de pièces de rechange les accompagnant au titre des investissements en régime C	Réduction
145	Art. 24	Droits de douanes	Acquittement des droits au Taux de 5% de la catégorie I sur les équipements, y compris le premier lot de pièces de rechange les accompagnant au titre des investissements en régime D	Réduction
146	Art. 24	Droits de douanes	Acquittement des droits au Taux de 5% de la catégorie I sur les équipements, y compris le premier lot de pièces de rechange les accompagnant au titre des investissements en régime E	Réduction
147	Art. 26	Droits de douanes	Acquittement des droits au taux de 5% de la catégorie I sur les équipements, y compris le premier lot de pièces de rechange les accompagnant au titre des investissements en régime d'exportation	Réduction
148	Art. 28	Droits de douanes	Réduction permanente de 50% des droits et taxes de douane et de toute autre fiscalité de porte sur les équipements de production et les pièces de rechange les accompagnant au profit des entreprises utilisant des matières premières locales représentant au moins 50% (en valeur ou en quantité) de la totalité des matières premières entrant directement dans la fabrication	Réduction
149	Art. 24 1a, 2a, 3a, 4a,	Droits de douanes	Acquittement des droits au Taux de 5% de la catégorie I sur les équipements, y compris le premier lot de pièces de rechange les accompagnant au titre des investissements en régime A	Réduction
150	Art. 24 RA	Droits de douanes	Acquittement du droit de douane de la catégorie 1 du tarif des douanes au taux de 5% sur les équipements d'exploitation et le premier lot de pièces de rechange les accompagnant	Réduction d'impôt
151	Art. 24 RB	Droits de douanes	Acquittement du droit de douane de la catégorie 1 du tarif des douanes au taux de 5% sur les équipements d'exploitation et le premier lot de pièces de rechange les accompagnant	Réduction d'impôt
152	Art. 24 RC	Droits de douanes	Acquittement du droit de douane de la catégorie 1 du tarif des douanes au taux de 5% sur les équipements d'exploitation et le premier lot de pièces de rechange les accompagnant	Réduction d'impôt
153	Art. 24 RD	Droits de douanes	Acquittement du droit de douane de la catégorie 1 du tarif des douanes au taux de 5% sur les équipements d'exploitation et le premier lot de pièces de rechange les accompagnant	Réduction d'impôt

N°	Réf.code	Impôt	Allègement Fiscal	Type de dérogation
154	Art. 24 RA	IS, IBICA	Report des reliquats de déficits successivement jusqu'au 2ème exercice après le terme des reports déficitaires autorisés par la législation en vigueur	Déduction
155	Art. 24 RA	IS, IBICA	Déduction pour les entreprises nouvelles d'une partie des investissements dont la nature sera définie par décret. Le montant des déductions autorisées est fixé à 50 % du montant des investissements retenus sans excéder 50 % du bénéfice imposable. Ces déductions peuvent s'étaler sur cinq (05) exercices fiscaux successifs au terme desquels, le reliquat du crédit d'impôt autorisé et non utilisé n'est ni imputable, ni remboursable. Pour les projets d'extension agréés, pour chaque exercice fiscal, le montant des déductions ne pourra dépasser 50% du bénéfice imposable	Déduction
156	Art. 24 RB	IS, IBICA	Report des reliquats de déficits successivement jusqu'au 3 ^{ème} exercice après le terme des reports déficitaires autorisés par la législation en vigueur	Déduction
157	Art. 24 RB	IS, IBICA	Déduction pour les entreprises nouvelles d'une partie des investissements dont la nature sera définie par décret. Le montant des déductions autorisées est fixé à 50 % du montant des investissements retenus sans excéder 50 % du bénéfice imposable. Ces déductions peuvent s'étaler sur six (06) exercices fiscaux successifs au terme desquels, le reliquat du crédit d'impôt autorisé et non utilisé n'est ni imputable, ni remboursable. Pour les projets d'extension agréés, pour chaque exercice fiscal, le montant des déductions ne pourra dépasser 50% du bénéfice imposable	Déduction
158	Art. 24 RC	IS, IBICA	Report des reliquats de déficits successivement jusqu'au 4 ^{ème} exercice après le terme des reports déficitaires autorisés par la législation en vigueur	Déduction
159	Art. 24 RC	IS, IBICA	Déduction pour les entreprises nouvelles d'une partie des investissements dont la nature sera définie par décret. Le montant des déductions autorisées est fixé à 50 % du montant des investissements retenus sans excéder 50 % du bénéfice imposable. Ces déductions peuvent s'étaler sur sept (07) exercices fiscaux successifs au terme desquels, le reliquat du crédit d'impôt autorisé et non utilisé n'est ni imputable, ni remboursable. Pour les projets d'extension agréés, pour chaque exercice fiscal, le montant des déductions ne pourra dépasser 50% du bénéfice imposable	Déduction
160	Art. 24 RD	IS, IBICA	Report des reliquats de déficits successivement jusqu'au 4ème exercice après le terme des reports déficitaires autorisés par la législation en vigueur	Déduction
161	Art. 24 RD	IS, IBICA	Déduction pour les entreprises nouvelles d'une partie des investissements dont la nature sera définie par décret. Le montant des déductions autorisées est fixé à 50 % du montant des investissements retenus sans excéder 50 % du bénéfice imposable. Ces déductions peuvent s'étaler sur sept (07) exercices fiscaux successifs au terme desquels, le reliquat du crédit d'impôt autorisé et non utilisé n'est ni imputable, ni remboursable. Pour les projets d'extension agréés, pour chaque exercice fiscal, le montant des déductions ne pourra dépasser 50% du bénéfice imposable	Déduction
162	Art. 24 1b	IS, IBICA	Report des reliquats de déficits successivement jusqu'au 2 ^e exercice après le terme des reports déficitaires autorisés par la législation en vigueur pour le régime A	Déduction
163	Art. 24 1b	IS, IBICA	Déduction pendant 5 ans de 50% des investissements à préciser par décret sans excéder 50% du bénéfice imposable pour le régime A	Déduction

N°	Réf.code	Impôt	Allègement Fiscal	Type de dérogation
164	Art. 24 2b	IS, IBICA	Report des reliquats de déficits successivement jusqu'au 3 ^e exercice après le terme des reports déficitaires autorisés par la législation en vigueur pour le régime B	Déduction
165	Art. 24 2b	IS, IBICA	Déduction pendant 6 ans de 50% des investissements à préciser par décret sans excéder 50% du bénéfice imposable pour le régime A	Déduction
166	Art. 24 3b	IS, IBICA	Report des reliquats de déficits successivement jusqu'au 4 ^e exercice après le terme des reports déficitaires autorisés par la législation en vigueur pour le régime B	Déduction
167	Art. 24 3b	IS, IBICA	Déduction pendant 7 ans de 50% des investissements à préciser par décret sans excéder 50% du bénéfice imposable pour le régime A	Déduction
168	Art. 24 4b	IS, IBICA	report des reliquats de déficits successivement jusqu'au 4 ^e exercice après le terme des reports déficitaires autorisés par la législation en vigueur pour le régime B	Déduction
169	Art. 24 4b	IS, IBICA	Déduction pendant 7 ans de 50% des investissements à préciser par décret sans excéder 50% du bénéfice imposable pour le régime A	Déduction
170	Art. 24	IS, IBICA	Exonération totale de l'Impôt pendant cinq (5) ans d'exploitation en régime B	Exonération temporaire
171	Art. 24	IS, IBICA	Exonération totale de l'Impôt pendant six (6) ans d'exploitation en régime C	Exonération temporaire
172	Art. 24	IS, IBICA	Exonération totale de l'Impôt pendant cinq (5) ans d'exploitation en régime D	Exonération temporaire
173	Art. 24	IS, IBICA	Exonération totale de l'Impôt pendant six (6) ans d'exploitation en régime E	Exonération temporaire
174	Art. 24	IS, IBICA	Exonération totale de l'Impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux (IBIC) pendant 5 ans d'exploitation en régime A	Exonération temporaire
175	Art. 24	IS, IBICA	Réduction de 50% de l'impôt pendant trois (3) ans après la période d'Exonération totale d'exploitation en régime B	Réduction
176	Art. 24	IS, IBICA	Réduction de 50% de l'impôt pendant trois (3) ans après la période d'Exonération totale d'exploitation en régime C	Réduction
177	Art. 24	IRVM	Exonération totale de l'Impôt pendant cinq (5) ans d'exploitation en régime B	Exonération temporaire

N°	Réf.code	Impôt	Allègement Fiscal	Type de dérogation
178	Art. 24	IRVM	Exonération totale de l'Impôt pendant six (6) ans d'exploitation en régime C	Exonération temporaire
179	Art. 24	IRVM	Exonération totale de l'Impôt pendant cinq (5) ans d'exploitation en régime D	Exonération temporaire
180	Art. 24	IRVM	Exonération totale de l'Impôt pendant six (6) ans d'exploitation en régime E	Exonération temporaire
181	Art. 24	IRVM	Réduction de 50% de l'impôt pendant trois (3) ans après la période d'Exonération totale d'exploitation en régime B	Réduction
182	Art. 24	IRVM	Réduction de 50% de l'impôt pendant trois (3) ans après la période d'Exonération totale d'exploitation en régime C	Réduction
183	Art. 24 RA	TPA	Exonération totale pendant (05) ans de la TPA	Exonération
184	Art. 24 RB	TPA	Exonération totale pendant six (06) ans de la TPA	Exonération
185	Art. 24 RC	TPA	Exonération totale pendant sept (07) ans de la TPA	Exonération
186	Art. 24 RD	TPA	Exonération totale pendant six (07) ans de la TPA	Exonération
187	Art. 24 1b	TPA	Exonération totale pendant 5 ans de la TPA pour le régime A	Exonération temporaire
188	Art. 24 2b	TPA	Exonération totale pendant 6 ans de la TPA pour le régime A	Exonération temporaire
189	Art. 24 3b	TPA	Exonération totale pendant 7 ans de la TPA pour le régime A	Exonération temporaire
190	Art. 24 4b	TPA	Exonération totale pendant 7 ans de la TPA pour le régime A	Exonération temporaire
191	Art. 24	TPA	Exonération totale de la taxe pendant cinq (5) ans d'exploitation en régime B	Exonération temporaire
192	Art. 24	TPA	Exonération totale de la taxe pendant six (6) ans d'exploitation en régime C	Exonération temporaire

N°	Réf.code	Impôt	Allègement Fiscal	Type de dérogation
193	Art. 24	TPA	Exonération totale de la taxe pendant cinq (5) ans d'exploitation en régime D	Exonération temporaire
194	Art. 24	TPA	Exonération totale de la taxe pendant six (6) ans d'exploitation en régime E	Exonération temporaire
195	Art. 24	TPA	Réduction de 50% de la taxe pendant trois (3) ans après la période d'Exonération totale d'exploitation en régime B	Réduction
196	Art. 24	TPA	Réduction de 50% de la taxe pendant trois (3) ans après la période d'Exonération totale d'exploitation en régime C	Réduction
197	Art. 24 RD	TVA	En cas d'extension, le remboursement de crédit de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) dont dispose l'entreprise à l'issue d'une période de déclaration dans la limite de la TVA acquittée sur les équipements d'exploitation et le premier lot de pièces de rechange les accompagnant	Exonération
198	Art. 24 RA	TVA	Exonération des entreprises nouvelles de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) exigible sur lesdits équipements d'exploitation et le premier lot de pièces de rechange les accompagnant	Exonération
199	Art. 24 RA	TVA	Exonération pour les entreprises nouvelles de la taxe sur les équipements fabriqués localement	Exonération
200	Art. 24 RA	TVA	En cas d'extension, le remboursement de crédit de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) dont dispose l'entreprise à l'issue d'une période de déclaration dans la limite de la TVA acquittée sur les équipements d'exploitation et le premier lot de pièces de rechange les accompagnant	Exonération
201	Art. 24 RA	TVA	Dans le cadre d'un contrat de crédit-bail assorti de transfert des avantages fiscaux prévu à l'article 32 bis du présent code, les loyers des biens susmentionnés sont exonérés de TVA	Exonération
202	Art. 24 RB	TVA	Exonération des entreprises nouvelles de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) exigible sur lesdits équipements d'exploitation et le premier lot de pièces de rechange les accompagnant	Exonération
203	Art. 24 RB	TVA	Exonération pour les entreprises nouvelles de la taxe sur les équipements fabriqués localement	Exonération
204	Art. 24 RB	TVA	En cas d'extension, le remboursement de crédit de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) dont dispose l'entreprise à l'issue d'une période de déclaration dans la limite de la TVA acquittée sur les équipements d'exploitation et le premier lot de pièces de rechange les accompagnant	Exonération
205	Art. 24 RB	TVA	Dans le cadre d'un contrat de crédit-bail assorti de transfert des avantages fiscaux prévu à l'article 32 bis du présent code, les loyers des biens susmentionnés sont exonérés de TVA	Exonération

N°	Réf.code	Impôt	Allègement Fiscal	Type de dérogation
206	Art. 24 RC	TVA	Exonération des entreprises nouvelles de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) exigible sur lesdits équipements d'exploitation et le premier lot de pièces de rechange les accompagnant	Exonération
207	Art. 24 RC	TVA	Exonération pour les entreprises nouvelles de la taxe sur les équipements fabriqués localement	Exonération
208	Art. 24 RC	TVA	En cas d'extension, le remboursement de crédit de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) dont dispose l'entreprise à l'issue d'une période de déclaration dans la limite de la TVA acquittée sur les équipements d'exploitation et le premier lot de pièces de rechange les accompagnant	Exonération
209	Art. 24 RC	TVA	Dans le cadre d'un contrat de crédit-bail assorti de transfert des avantages fiscaux prévu à l'article 32 bis du présent code, les loyers des biens susmentionnés sont exonérés de TVA	Exonération
210	Art. 24 RD	TVA	Exonération des entreprises nouvelles de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) exigible sur lesdits équipements d'exploitation et le premier lot de pièces de rechange les accompagnant	Exonération
211	Art. 24 RD	TVA	Exonération pour les entreprises nouvelles de la taxe sur les équipements fabriqués localement	Exonération
212	Art. 24 RD	TVA	Dans le cadre d'un contrat de crédit-bail assorti de transfert des avantages fiscaux prévu à l'article 32 bis du présent code, les loyers des biens susmentionnés sont exonérés de TVA	Exonération
213	Art. 24 1a, 2a, 3a, 4a,	TVA	Exonération pour les entreprises nouvelles, de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) exigible sur les équipements d'exploitation et le premier lot de pièces de rechange les accompagnant, en phase d'investissement pour le régime A	Exonération temporaire
214	Art. 24 1a, 2a, 3a, 4a,	TVA	Exonération pour les entreprises nouvelles, de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les équipements d'exploitation fabriqués localement	Exonération temporaire
215	Art. 24 1a, 2a, 3a, 4a,	TVA	Exonération de TVA sur les loyers en cas de transfert d'avantages fiscaux dans les contrats de crédit-bail	Exonération temporaire
216	Art. 24	TVA	Exonération totale de la fiscalité intérieure sur les équipements fabriqués localement pendant le délai de réalisation des investissements en régime B	Exonération temporaire
217	Art. 24	TVA	Exonération totale de la fiscalité intérieure sur les équipements fabriqués localement pendant le délai de réalisation des investissements en régime C	Exonération temporaire
218	Art. 24	TVA	Exonération totale de la fiscalité intérieure sur les équipements fabriqués localement pendant le délai de réalisation des investissements	Exonération temporaire

N°	Réf.code	Impôt	Allègement Fiscal	Type de dérogation
219	Art. 24	TVA	Exonération totale de la fiscalité intérieure sur les équipements fabriqués localement pendant le délai de réalisation des investissements en régime E	Exonération temporaire
220	Art. 26	TVA	Exonération totale de la fiscalité intérieure sur les équipements fabriqués localement pendant le délai de réalisation des investissements	Exonération temporaire
221	Art. 24 1a, 2a, 3a, 4a,	TVA	En cas d'extension, le remboursement de crédit de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dont dispose l'entreprise à l'issue d'une période de déclaration dans la limite de la TVA acquittée sur les équipements d'exploitation et le premier lot de pièces de rechange les accompagnant en phase d'investissement pour le régime A	Remboursement de crédit d'impôt

4- LISTE DES MESURES FISCALES DEROGATOIRES PREVUES PAR LA LOI POLE DE CROISSANCE

N°	Réf. Code	Impôt	Mesure fiscale dérogatoire	Type de dérogation
222	Art. 32 LF 2014	DD	Exonération en phase d'investissement des droits de douanes sur les importations de biens et services destinés strictement à la réalisation de projets dans les Pôles de croissances	Exonération
223	Art. 32 LF 2014	DD	Exonération totale des droits et taxes à l'exportation des biens et services produits ou transformés	Exonération
224	Art. 32 LF 2014	DD	Réduction à 5% des droits de douanes pendant la durée de la convention sur les importations	Réduction
225	Art. 32 LF 2014	IRCM	Exonération des sous-traitants des projets d'investissement dans les pôles de croissances	Exonération
226	Art. 32 LF 2014	IRCM	Exonération de IRVM pendant dix (10) ans	Exonération
227	Art. 32 LF 2014	IS	Exonération des sous-traitants des projets d'investissement dans les pôles de croissances	Exonération
228	Art. 32 LF 2014	IS	Exonération d'IS pendant les 7 premières années	Exonération
229	Art. 32 LF 2014	IS	IS à 15% de la 8e à 12e année	Réduction
230	Art. 32 LF 2014	TVA, DET	Exonération, en phase d'investissement, de la fiscalité intérieure sur les acquisitions de biens, services et travaux dans destinés exclusivement à la réalisation de travaux d'investissements	Exonération
231	Art. 32 LF 2014	TPA	Exonération de TPA pendant dix (10) ans	Exonération
232	Art. 32 LF 2014	TPA	Exonération des sous-traitants des projets d'investissement dans les pôles de croissances	Exonération
233	Art. 32 LF 2014	TVA	Exonération en phase d'investissement de la TVA sur les importations de biens et services destinés strictement à la réalisation de projets dans les Pôles de croissances	Exonération
234	Art. 32 LF 2014	TVA	Exonération de la TVA sur les ventes de biens et services des structures de gestion	Exonération
235	Art. 32 LF 2014	TVA	Exonération de la TVA sur les achats de biens et services des structures de gestion	Exonération

5- LISTE DES MESURES FISCALES DEROGATOIRES PREVUES PAR LA LOI SCADD

N°	Réf. Code	Impôt	Mesure fiscale dérogatoire	Type de dérogation
236	Art. 4. 1)	DD	Exonération en phase d'investissement des droits de douanes sur les importations de biens et services destinés strictement à la réalisation de projets dans les Pôles de croissances	Exonération
237	Art. 4. 2)	DD	Exonération totale des droits et taxes à l'exportation des biens et services produits ou transformés	Exonération
238	Art. 4. 2)	DD	Réduction à 7,5% des droits de douanes pendant la durée de la convention sur les importations	Réduction
239	Art. 4. 1)	IRC	Exonération des sous-traitants des projets d'investissement dans les pôles de croissances	Exonération
240	Art. 4. 2)	IRVM	Exonération d'IRVM pendant les 7 premières années	Exonération
241	Art. 4. 1)	IS	Exonération des sous-traitants des projets d'investissement dans les pôles de croissances	Exonération
242	Art. 4. 2)	IS	Exonération d'IS pendant les 7 premières années	Exonération
243	Art. 4. 2)	IS	IS à 15% de la 8e à 12e année	Réduction
244	Art. 4. 1)	TVA, DET	Exonération, en phase d'investissement, de la fiscalité intérieure sur les acquisitions de biens, services et travaux dans destinés exclusivement à la réalisation de travaux d'investissements	Exonération
245	Art. 4. 2)	TPA	Exonération de la TPA pendant les 7 premières années	Exonération
246	Art. 4. 1)	TPA	Exonération des sous-traitants des projets d'investissement dans les pôles de croissances	Exonération
247	Art. 4. 1)	TVA	Exonération en phase d'investissement de la TVA sur les importations de biens et services destinés strictement à la réalisation de projets dans les Pôles de croissances	Exonération

6- LISTE DES MESURES FISCALES PREVUES PAR D'AUTRES TEXTES

N°	Réf. Code	Impôt	Mesure fiscale dérogatoire	Type de dérogation
248	Arrêté n°2008-22bis/MEF/SG/DGTCP du 30/01/2008	DD	Autorisation d'acquisition de véhicule au profit des présidents d'institutions et des membres du gouvernement	Exonération
249	Décret n°2001-209/PRES/PM/MEF/MCPEA/MCE	DD	exonération de droits de douanes au profit de la SONABEL	Réduction d'impôt
250	Lettre N°2017-02082/MINEFID/SG/DGD	DD	Exonération de droits de douane sur du matériel d'assistance aéroportuaire dans le cadre de l'exécution des investissements prioritaires de la RACGAE	Exonération
251	Décret n°2001-209/PRES/PM/MEF /MCPEA/MCE	DD	exonération de droits de douanes au profit de l'ONEA	Réduction d'impôt
252	Convention N°2017/27	DD	Exonération de droits de douanes au profit du programme d'appui au développement territorial (PADT) pour renforcer le rôle de l'association des municipalités du Burkina Faso (AMBF)	Exonération
253	Art. 29 LF 2013	DD	Cellules, modules photovoltaïques ou générateur	Exonération
254	Art. 29 LF 2013	DD	Régulateurs de charge ou de recharge à courant continu	Exonération
255	Art. 29 LF 2013	DD	Limiteurs de charge ou de décharge à courant continu	Exonération
256	Art. 29 LF 2013	DD	Onduleurs (convertisseurs) DC/AC	Exonération
257	Art. 29 LF 2013	DD	Convertisseurs pour système solaire	Exonération
258	Art. 29 LF 2013	DD	Batteries solaires, batteries stationnaires, batteries étanches pour l'énergie solaire	Exonération
259	Art. 29 LF 2013	DD	Chargeurs de batteries pour l'énergie solaire	Exonération
260	Art. 29 LF 2013	DD	Chargeurs de piles sèches pour l'énergie solaire	Exonération
261	Art. 29 LF 2013	DD	Luminaire, réglettes à courant continu 12-48 scialytiques à courant continu	Exonération
262	Art. 29 LF 2013	DD	Tubes (ampoules à courant continu) 6-8-10-11-13-15-18 à 48 watts	Exonération
263	Art. 29 LF 2013	DD	Ballasts pour courant continu 12-24-48 volts	Exonération

264	Art. 29 LF 2013	DD	Lampes solaires portables	Exonération
265	Art. 29 LF 2013	DD	Torches solaires	Exonération
266	Art. 29 LF 2013	DD	Réfrigérateurs et congélateurs fonctionnant à l'énergie solaire et accessoires	Exonération
267	Art. 29 LF 2013	DD	Conditionneurs d'air fonctionnant sur l'énergie solaire	Exonération
268	Art. 29 LF 2013	DD	Lampadaires solaires	Exonération
269	Art. 29 LF 2013	DD	Moulins à générateur solaire fonctionnant sur l'énergie solaire et accessoires	Exonération
270	Art. 29 LF 2013	DD	Pompes à générateur solaire fonctionnant sur l'énergie solaire et accessoires de pompage	Exonération
271	Art. 29 LF 2013	DD	Armoires de commande pour équipements fonctionnant sur l'énergie solaire	Exonération
272	Art. 29 LF 2013	DD	Pièces détachées pour les équipements fonctionnant sur l'énergie solaire	Exonération
273	Art. 29 LF 2013	DD	Équipements de climatisation pour les appareils fonctionnant sur l'énergie solaire	Exonération
274	Art. 29 LF 2013	DD	Équipements des cuisinières solaires	Exonération
275	Art. 29 LF 2013	DD	Équipements de distillateurs solaires	Exonération
276	Art. 29 LF 2013	DD	Chauffe-eau solaire et équipements	Exonération
277	Art. 29 LF 2013	DD	Équipements de réfrigérateurs et congélateurs solaires thermiques	Exonération
278	Art. 29 LF 2013	DD	Échangeurs de chaleur	Exonération
279	Art. 29 LF 2013	DD	Armoire de contrôle thermique	Exonération
280	Art. 29 LF 2013	DD	Équipements de suivi du soleil	Exonération
281	Art. 29 LF 2013	DD	Moteurs solaires thermiques et accessoires	Exonération
282	Art. 29 LF 2013	DD	Équipements de stérilisateurs solaires thermiques	Exonération
283	Art. 29 LF 2013	DD	Équipements des capteurs solaires thermiques	Exonération

284	Art. 29 LF 2013	DD	Équipements des capteurs du rayonnement solaire (concentrateurs, paraboles et cylindriques paraboliques, réflecteurs, fluides colporteurs, sel pour le solaire thermique)	Exonération
285	Art. 29 LF 2013	DD	Équipements de séchoirs solaires	Exonération
286	Art. 29 LF 2013	DD	Appareils solaires pour le filtrage de l'eau	Exonération
287	Art. 29 LF 2013	DD	Emballages Gaz butane	Exonération
288	MMEMORANDUM D'ACCORD 2019/09	DD	MMEMORANDUM D'ACCORD 2019/09 Entre le bureau nu pr services d'appui projets & gouv BF l'exec. Projet d'appui competitivite prod8ts filiaire karite (pacfi-k) phase2	Exonération
289	ACCORD BILATERAL 2016-27477	DD	ACCORD BILATERAL 2016-27477 Entre le minis. Danois des affa. Etrangeres et le minis. De l'eau & de l'assainissement concer. L'engagement au developpement " gestion integree des ressources en eau"	Exonération
290	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 016-2018/MINEFID/INTRAHEALTH	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 016-2018/MINEFID/INTRAHEALTH Entre le gouvernement du BF et l'ong intrahealth international inc	Exonération
291	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 015-2018/R1/MINEFID/AS	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 015-2018/R1/MINEFID/AS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "association schiphra"	Exonération
292	CONVENTION DE SUBVENTION 2019/04	DD	CONVENTION DE SUBVENTION 2019/04 Relative au projet d'appui au renforcement de la securite interieure du BF-phase 2 (parsib 2) entre le BF et l'eu	Exonération
293	ACCORD DE SIEGE 2019/02	DD	ACCORD DE SIEGE 2019/02 Entre l'institut pour la croissance verte et le gouvernement du burkina faso	Exonération
294	CONVENTION 005-2018/MINEFID/ICCO DU 08/05/2018	DD	CONVENTION 005-2018/MINEFID/ICCO DU 08/05/2018 entre le gouvernement du BF et l'ong denomnee " organisation oecumenetique pr la cooperation au dev (icco cooperation)"	Exonération
295	CONTRAT 2018/37	DD	CONTRAT 2018/37 De fournitures pr les actions externes de l'ue relatif au projet d'appui a l'enseignement bilingue franco-arabe	Exonération
296	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 2019/11	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 2019/11 Entre le burkina faso et l'association "conservation justice"	Exonération
297	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 009-2018/MINEFID/ASBB	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 009-2018/MINEFID/ASBB Entre le gouv. Du burkina faso et l'association denomnee "association solidarite bretagne-burkina" (asbb)	Exonération
298	LETTRE 2018-02157/MINEFID/CAB	DD	LETTRE 2018-02157/MINEFID/CAB Portant exonérations des quantites annuelles a importer par la sotraco 2018-2019	Exonération

299	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 006-2018/MINEFID/LGO	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 006-2018/MINEFID/LGO Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "la goccia onlus"	Exonération
300	LETTRE 2018-01561/MINEFID/SG/DGD	DD	LETTRE 2018-01561/MINEFID/SG/DGD Relatif a l'exoneration de vehicules pour le projet d'appui au developpement du secteur de l'elevage au burkina faso (padel-b)	Exonération
301	ACCORD 2019/10	DD	ACCORD 2019/10 Entre la confederation suisse (ddc) et le BF relatif au projet d'urges & renforc de la resilience pop.affectees par la crise aliment et pastorale (pracap)	Exonération
302	ACCORD 2019/12	DD	ACCORD 2019/12 Entre la conferation suisse (ddc) et le gouv. BF (minefid) relatif au programme d'appui al decentralisation et a la participation citoyenne (depac), phase 2	Exonération
303	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 004-2018/MINEFID/SOS Faim-B	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 004-2018/MINEFID/SOS Faim-B Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denomnee "sos faim-belgique"	Exonération
304	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 002-2018/MINEFID/CAI	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 002-2018/MINEFID/CAI Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denomnee "creative associates international, inc"	Exonération
305	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2018/MINEFID/MCC	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2018/MINEFID/MCC Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "mennonite central committee" en abrege (mcc)	Exonération
306	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 034-2017/MINEFID/CMA	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 034-2017/MINEFID/CMA Entre le gouvernemnt du BF et l'association denomnee "the christian and missionnaty alliance (c&ma)"	Exonération
307	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 033-2017/MINEFID/LWI	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 033-2017/MINEFID/LWI Entre le gouv. Du BF et l'association denomnee "living water international"	Exonération
308	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 032-2017/MINEFID/FAID	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 032-2017/MINEFID/FAID Entre le gouv. Du BF et l'association denomnee "friends in action international burkina faso"	Exonération
309	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2018/03	DD	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2018/03 Entre l'etat du burkina faso et kanis logistics sa relative a l'extension des acti. De transport routier et ferroviaire de produits	Exonération
310	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 030-2017/MINEFID/MSH	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 030-2017/MINEFID/MSH Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denomne "management sciences for health (msh)"	Exonération
311	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 028-2017/MINEFID/MP	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 028-2017/MINEFID/MP Entre le gouv. Du BF et l'association denomnee "ong migrations plurielles"	Exonération
312	CONTRAT 2018/01	DD	CONTRAT 2018/01 Relatif a la maitrise d'ouvrage technique et sociale dans le cadre du projet d'alimentation en eau potable dans la region de l'est (n°42/00/02/03/61/2017/00015)	Exonération

313	ACCORD DE SUBVENTION 2018/23	DD	ACCORD DE SUBVENTION 2018/23 Entre le gouv. Rep. Chine taiwan et le gouv. BF pour le projet de renforcement des capacites operationnelles des unites speciales d'intervention (prcouisi)	Exonération
314	PROTOCOLE D'ENTENTE 2018/02	DD	PROTOCOLE D'ENTENTE 2018/02 Entre le gouv. Du canada et le BF concernant le projet energie & croissance eco. Durable dans la region de la boucle du mouhoun	Exonération
315	ACCORD 2018/31	DD	ACCORD 2018/31 Specifique pour l'appui au prrojet de valorisation agricole des petits barrages (provalab) au burkina faso	Exonération
316	ACCORD D'ENTENTE 2018/25	DD	ACCORD D'ENTENTE 2018/25 Accord d'enjntente specifique relatif au projet groupes d'action rapide, surveillance et d'intervantion au sahel burkina faso+	Exonération
317	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 025-2017/MINEFID/ANN	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 025-2017/MINEFID/ANN Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "neb nooma"	Exonération
318	ACCORD 2018/30	DD	ACCORD 2018/30 Entre coris holding sa et le gouvernement du burkina faso	Exonération
319	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 023-2017/MINEFID/ADDA	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 023-2017/MINEFID/ADDA Entre le govern. Du BF et l'association denomnee "association aide et dev. Durable en afrique"	Exonération
320	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 019-2017/MINEFID/EA	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 019-2017/MINEFID/EA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "emmaus afrique"	Exonération
321	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 018-2017/MINEFID/SOLIDAGRO	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 018-2017/MINEFID/SOLIDAGRO Entre le gouvernement du burkina du burkina faso et l'association denomnee "solidagro"	Exonération
322	ARRETE D'ETABLISSEMENT 017-2017/MINEFID/EAI	DD	ARRETE D'ETABLISSEMENT 017-2017/MINEFID/EAI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "equal access international"	Exonération
323	PROTOCOLE D'ACCORD 2017-01/MINEFID/DGCOOP	DD	PROTOCOLE D'ACCORD 2017-01/MINEFID/DGCOOP Pour le programme d'appui au developpement des economies locales (padel)	Exonération
324	ARRETE D'ETABLISSEMENT 015-2017/MINEFID/ERIKS	DD	ARRETE D'ETABLISSEMENT 015-2017/MINEFID/ERIKS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "fondation erikshjalpen insamlingsstiftelsen farbror eriks barn-och hjalpverksamhet" (eriks)	Exonération
325	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 014-2017/MINEFID/SM	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 014-2017/MINEFID/SM Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "stichting de mangoboom"	Exonération
326	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 013-2017/MINEFID/WAMP	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 013-2017/MINEFID/WAMP Entre le gouv. Du burkina faso et l'association denomnee "programme des musees de l'afrique de l'ouest"	Exonération

327	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 011-2017/MINEFID/ODG	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 011-2017/MINEFID/ODG Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomme "one dollar glasses"	Exonération
328	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2017/29	DD	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2017/29 Entre BF et la s/t "ciments de l'afrique (cimaf) dioulasso sa" relative a la conctruction et a l'exploit d1 usine de fabric. De "ciments composes" a la zone indus de bobo-dsso, BF	Exonération
329	LETTRE MINISTERIELLE 2017-00889/MINEFID/SG/DGD	DD	LETTRE MINISTERIELLE 2017-00889/MINEFID/SG/DGD Exoneration de droits et taxes de douane relatif au transport aerien pour la compagnie "air sarada international"	Exonération
330	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2017/21	DD	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2017/21 Entre l'etat du BF et la societe cimasso sa relative a la construction et a l'exploitation d'une usine de fabrication de "ciments composes" au port sec, bobo-dsso BF	Exonération
331	PROTOCOLE D'ACCORD 2018/29	DD	PROTOCOLE D'ACCORD 2018/29 Entre le BF et le fonds africain de developpement relatif au projet d'appui au developpement de l'anacarde dans le bassin de la comoe pour la redd+ (pada/redd+)	Exonération
332	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 007-2017/MINEFID/ODW	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 007-2017/MINEFID/ODW Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "opening doors worldwide, inc"	Exonération
333	LETTRE 2017-00487/MINEFID/SG/DGD/DLR	DD	LETTRE 2017-00487/MINEFID/SG/DGD/DLR Exoneration des droits et taxes de douane de la compagnie de transport aerien colombe air line sa	Exonération
334	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 005-2017/MINEFID/NEW TREE	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 005-2017/MINEFID/NEW TREE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "new tree-nouvel arbre"	Exonération
335	CONVENTION N°004-2017/MINEFID/IPC/BF	DD	CONVENTION N°004-2017/MINEFID/IPC/BF Intiative privee et communautaire contre le vih/sida au burkina faso (ipc/BF)	Exonération
336	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 004-2017/MINEFID/IPC/BF	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 004-2017/MINEFID/IPC/BF Entre le gouvernement du burkina faso et l'associaton denomnee "initiative privee et communautaire contre le vih/sida au burkina faso (ipc/BF)	Exonération
337	ARRETE D'ETABLISSEMENT 0001-2017/MINEFID/ALIMA	DD	ARRETE D'ETABLISSEMENT 0001-2017/MINEFID/ALIMA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "alliance for international medical action" en abrégé alima	Exonération
338	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2017/MINEFID/ALIMA	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2017/MINEFID/ALIMA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "alliance for international medical action" en abrégé alima	Exonération
339	ACCORD 2017/20	DD	ACCORD 2017/20 Accord entre le gouv. Suisse (ddc) et le BF relatif au programme de valorisation des produits forestiers non ligneux phase 2 (pfnl2)	Exonération
340	CONVENTION 055-2016/MINEFID/EUMC	DD	CONVENTION 055-2016/MINEFID/EUMC Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "entraide universitaire mondiale du canada (eumc)	Exonération

341	ACCORD CADRE BKF/021-16-1480	DD	ACCORD CADRE BKF/021-16-1480 Portant sur la phase d'execution du projet bkf/021 appui au dev. Des tic au BF entre le lux-development et l'anptic	Exonération
342	ACCORD 2017/13	DD	ACCORD 2017/13 Entre la confederation suisse (direction du developpement et de la cooperation) et le BF relatif a la mise en oeuvre du programme d'appui a l'education de base (paeb) (phase 4)	Exonération
343	CONVENTION 065-2015/MEF/PI	DD	CONVENTION 065-2015/MEF/PI Le gouvernement burkina faso et association "pathfinder international"	Exonération
344	CONVENTION 2017/35	DD	CONVENTION 2017/35 Relatif au projet d'adduction en eau potable dans la region est du burkina (paep est)	Exonération
345	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 053-2016/MINEFID/LMI	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 053-2016/MINEFID/LMI Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "ligue mondiale islamique (lmi)"	Exonération
346	PROTOCOLE D'ACCORD 2018/20	DD	PROTOCOLE D'ACCORD 2018/20 Entre le BF et le fonds africain de dev. Relatif au projet d'electrification des zones peri-urbaines de ouaga et bobo-dsso	Exonération
347	CONVENTION 2018/28	DD	CONVENTION 2018/28 Entre le burkina faso et la commission europeenne relatif au programme d'appui a la politique sante ii	Exonération
348	CONVENTION 050-2016/MINEFID/ABC CHILDREN AID	DD	CONVENTION 050-2016/MINEFID/ABC CHILDREN AID Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "abc children's international"	Exonération
349	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 051-2016/MINEFID/TVD	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 051-2016/MINEFID/TVD Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denomnee "tele-vie-deo"	Exonération
350	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 047-2016/MINEFID/ASMAE	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 047-2016/MINEFID/ASMAE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "association soeur emmanuelle (asmae)"	Exonération
351	CONVENTION 043-2016/MINEFID/ARIA-INT	DD	CONVENTION 043-2016/MINEFID/ARIA-INT Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "african relief in action (aria international)"	Exonération
352	CONVENTION 040-2016/MINEFID/AA	DD	CONVENTION 040-2016/MINEFID/AA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "aqua alimenta"	Exonération
353	CONVENTION 041-2016/MINEFID/SS	DD	CONVENTION 041-2016/MINEFID/SS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "solidar suisse"	Exonération
354	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 039-2016/MINEFID/JIA	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 039-2016/MINEFID/JIA Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denomnee "jama'at islamique ahmadiyya"	Exonération
355	CONVENTION 038-2016/MINEFID/SOS VE	DD	CONVENTION 038-2016/MINEFID/SOS VE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "sos villages d'enfants international"	Exonération

356	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 037-2016/MINEFID/FH	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 037-2016/MINEFID/FH Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomme "fondation haparako"	Exonération
357	ARRETE 036-2016/MINEFID/ALZ	DD	ARRETE 036-2016/MINEFID/ALZ Entre la gouvernement du burkina faso et l'association denomme "alizeta mc"	Exonération
358	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 035-2016/MINEFID/FCS	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 035-2016/MINEFID/FCS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomme " fondation chretiens pour le sahel"	Exonération
359	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 031-2016/MINEFID/IP	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 031-2016/MINEFID/IP Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denomme "phytosalus"	Exonération
360	DECRET 2016-588/PRES/PM/MTMUSR/MATDSI/MINEFID/MCIA	DD	DECRET 2016-588/PRES/PM/MTMUSR/MATDSI/MINEFID/MCIA Portant modalites de mise en oeuvre de l'autorisation exceptionnelle d'import. En exo. De droits de douanes & de la tva de vehicules de transport public routier de m/s & d'hydro.	Exonération
361	CONVENTION 034-2016/MINEFID/OBV	DD	CONVENTION 034-2016/MINEFID/OBV Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "burkina vert"	Exonération
362	CONVENTION 032-2016/MINEFID/CHP	DD	CONVENTION 032-2016/MINEFID/CHP Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "care and health program"	Exonération
363	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 030-2016/MINEFID/FZ	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 030-2016/MINEFID/FZ Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomme "fondation zoodo"	Exonération
364	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 029-2016/MINEFID/FFH	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 029-2016/MINEFID/FFH Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denomme "freedom from hunger"	Exonération
365	CONVENTION 026-2016/MINEFID/HSB	DD	CONVENTION 026-2016/MINEFID/HSB Entre l'etat et l'ong denomme "handicap solidaire-burkina faso" (hsb)	Exonération
366	CONVENTION 028-2016/MINEFID/MDME	DD	CONVENTION 028-2016/MINEFID/MDME Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "medicos del mundo"	Exonération
367	CONVENTION 024-2016/MINEFID/ADRA DU 13/06/2016	DD	CONVENTION 024-2016/MINEFID/ADRA DU 13/06/2016 Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomme "agence adventiste d'aide et de developpement" en abrege adra	Exonération
368	ARRETE 2016-123/MINEFID/SG/DGD	DD	ARRETE 2016-123/MINEFID/SG/DGD Accordant une exoneration des droits et taxes de douane sur les vehicules acquis par les deputes de la 7ème legislature de l'assemblee nationale	Exonération
369	ACCORD DE PRET 2018/36	DD	ACCORD DE PRET 2018/36 Entre le BF et la bid concernant le projet de developpement agricole de soum burkina faso	Exonération
370	CONVENTION 023-2016/MINEFID/QC	DD	CONVENTION 023-2016/MINEFID/QC Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "qatar charity"	Exonération

371	CONVENTION 020-2016/MINEFID/CECI	DD	CONVENTION 020-2016/MINEFID/CECI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "centre canadien d'etudes et de cooperation internationale"	Exonération
372	CONVENTION 027-2016/MINEFID/AFNB	DD	CONVENTION 027-2016/MINEFID/AFNB Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "association freres neb-la boumbou (afnb)"	Exonération
373	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 018-2016/MINEFID/MSI	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 018-2016/MINEFID/MSI Entre le gouvernement du BF et l'association denommee "marie stopes international"	Exonération
374	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 015-2016/MINEFID/DIAKONIA	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 015-2016/MINEFID/DIAKONIA Entre le gouvernement du burkinba faso et l'ong "diakonia"	Exonération
375	CONVENTION 013-2016/MINEFID/CSI	DD	CONVENTION 013-2016/MINEFID/CSI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "christian service international" (csi)	Exonération
376	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 014-2016/MINEFID/ASECD	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 014-2016/MINEFID/ASECD Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "association de soutien aux enfants en circonstances difficiles (asecd)"	Exonération
377	CONVENTION 012-2016/MINEFID/AHBEDI	DD	CONVENTION 012-2016/MINEFID/AHBEDI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "association humanitaire pour le bien-etre, le developpement et l'integration"	Exonération
378	CONVENTION 011-2016/MINEFID/CREDO	DD	CONVENTION 011-2016/MINEFID/CREDO Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "christian relief and development organization (credo)"	Exonération
379	CONVENTION 009-2016/MINEFID/APESS	DD	CONVENTION 009-2016/MINEFID/APESS Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "association pour la promotion de l'elevage au sahel et en savane (apess)	Exonération
380	CONVENTION 010-2016/MINEFID/FIURF	DD	CONVENTION 010-2016/MINEFID/FIURF Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "florida international university research foundation"	Exonération
381	CONVENTION 008-2016/MINEFID/MA	DD	CONVENTION 008-2016/MINEFID/MA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "mwangaza action"	Exonération
382	CONVENTION 005-2016/MINEFID/ABLF	DD	CONVENTION 005-2016/MINEFID/ABLF Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "a better life fondation"	Exonération
383	CONVENTION 006-2016/MINEFID/DON ORIONE	DD	CONVENTION 006-2016/MINEFID/DON ORIONE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "petite oeuvre de la divine providence" (don orione)	Exonération
384	CONVENTION DE FINANCEMENT 2018/19	DD	CONVENTION DE FINANCEMENT 2018/19 Entre l'agence de developpement et le BF relatif au programme de developpement strategique de l'education de base (pdseb)	Exonération

385	CONVENTION 004-2016/MINEFID/EIRENE	DD	CONVENTION 004-2016/MINEFID/EIRENE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "eirene service chretien international pour la paix"	Exonération
386	CONVENTION 002-2016/MINEFID/ASUDEC	DD	CONVENTION 002-2016/MINEFID/ASUDEC Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "africa's sustainable development council (asudec)"	Exonération
387	CONVENTION 003-2016/MINEFID/PAN BILA	DD	CONVENTION 003-2016/MINEFID/PAN BILA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "pan-bila"	Exonération
388	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2016/MINEFID/OCADES	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2016/MINEFID/OCADES Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "organisation catholique pour le developpement et la solidarite (ocades caritas burkina)"	Exonération
389	PROTOCOLE D'ENTENTE 2017/03	DD	PROTOCOLE D'ENTENTE 2017/03 Entre le gouv. Du canada et le gouv. Du BF relatif au projet de renforcement des forces de securrite, magistrats et travailleurs sociaux en protection de l'enfant au b f	Exonération
390	CONVENTION 066-2015/MEF/RM	DD	CONVENTION 066-2015/MEF/RM Convention d'etablissement entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "rata managre"	Exonération
391	CONVENTION 069-2015/MEF/IDE	DD	CONVENTION 069-2015/MEF/IDE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "international development entreprises"	Exonération
392	CONVENTION 068-2015/MEF/IFSC	DD	CONVENTION 068-2015/MEF/IFSC Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "institut des filles de saint camille"	Exonération
393	CONVENTION 073-2015/MEF/COFENABVI-AO	DD	CONVENTION 073-2015/MEF/COFENABVI-AO Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "conferation des federations nationales de la filiere betail viande de l'afrique de l'ouest (cofenabvi-ao)"	Exonération
394	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 072-2015/MEF/MLALPM	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 072-2015/MEF/MLALPM Entre le gouvernement du burkinan faso et l'association denomnee "movimento laici america latina progetto mondo" en abrégé mlal progetto mondo	Exonération
395	CONVENTION 067-2015/MEF/SOLSANT	DD	CONVENTION 067-2015/MEF/SOLSANT Le gouvernement du burkina faso et l'association "solidarite sante"	Exonération
396	ACCORD D'AGENT 2017/10	DD	ACCORD D'AGENT 2017/10 Entre le mena (BF) et la jics relatif au projet de construction d'infrastructures educatives en appui au post primaire	Exonération
397	PROTOCOLE 2016/01	DD	PROTOCOLE 2016/01 Entre le gouvernement du canada et le gouvernement du burkina faso pour le projet eau et croissance economique	Exonération
398	CONVENTION 070-2015/MEF/BUILDON	DD	CONVENTION 070-2015/MEF/BUILDON Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "buildon"	Exonération
399	ACCORD DE PRET 2015/56	DD	ACCORD DE PRET 2015/56 Entre le burkina faso et la badea pour le projet de construction et d'equipement d'une ufr/st et d'une cite universitaire a l'uo 2	Exonération

400	CONVENTION 064-2015/MEF/ODE	DD	CONVENTION 064-2015/MEF/ODE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "office de developpement des eglises evangeliques (ode)"	Exonération
401	CONVENTION 063-2015/MEF/AATD	DD	CONVENTION 063-2015/MEF/AATD Entre le gouvernement du burkina faso et l'association al-tadamoun pour le developpement	Exonération
402	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 061-2015/MEF/AGIMIS	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 061-2015/MEF/AGIMIS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "associazione giovani missionari di sarule onlus"	Exonération
403	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 054-2015/MEF/CCBF	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 054-2015/MEF/CCBF Entre le gouvernement du bukina faso et l'association denomnee "coup de coeur burkina faso"	Exonération
404	CONVENTION 057-2015/MEF/SOS-P	DD	CONVENTION 057-2015/MEF/SOS-P Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "sos paspanga"	Exonération
405	CONVENTION 055-2015/MEF/SHA	DD	CONVENTION 055-2015/MEF/SHA Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "self help africa"	Exonération
406	CONVENTION 053-2015/MEF/AG	DD	CONVENTION 053-2015/MEF/AG Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "amoveo group"	Exonération
407	CONVENTION 058-2015/MEF/EA	DD	CONVENTION 058-2015/MEF/EA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "equit'art"	Exonération
408	CONVENTION 047-2015/MEF/ATT	DD	CONVENTION 047-2015/MEF/ATT Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "association tin tua (att)"	Exonération
409	CONVENTION 2015/28	DD	CONVENTION 2015/28 Entre l'association "fondation stromme" et le gouvernement du burkina faso	Exonération
410	CONVENTION 041-2015/MEF/SOS FLAD	DD	CONVENTION 041-2015/MEF/SOS FLAD Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "sos faim-luxembourg action pour le developpement"	Exonération
411	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 042-2015/MEF/CCEB-BF	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 042-2015/MEF/CCEB-BF Convention d'etablissement entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denomnee "cadre de concertation des ong et associations actives en education de base au burkina faso"	Exonération
412	LETTRE 2015-01575/MEF/SG/DGD	DD	LETTRE 2015-01575/MEF/SG/DGD Relatif a l'exoneration de droits et taxes de douane pour le fonds de dev. De l'electrification	Exonération
413	CONVENTION 049-2015/MEF/FCA	DD	CONVENTION 049-2015/MEF/FCA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "fondation cheick aorema (fca)"	Exonération
414	CONVENTION 037-2015MEF/FIIC	DD	CONVENTION 037-2015MEF/FIIC Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "fondation islamique internationale de charite"	Exonération
415	CONVENTION 038-2015/MEF/WA	DD	CONVENTION 038-2015/MEF/WA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "water aid"	Exonération

416	CONVENTION 033-2015/MEF/AGED	DD	CONVENTION 033-2015/MEF/AGED Entre le gouvernement du burkina faso et "l'association pour la gestion de l'environnement et le developpement (aged)"	Exonération
417	CONVENTION 030-2015/MEF/AZND	DD	CONVENTION 030-2015/MEF/AZND Entre le burkina faso et l'association "zood-nooma pour le developpement (aznd)"	Exonération
418	CONVENTION 026-2015/MEF/MORIJA	DD	CONVENTION 026-2015/MEF/MORIJA Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "morija"	Exonération
419	CONVENTION 027-2015/MEF/MS	DD	CONVENTION 027-2015/MEF/MS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "mouvement shalom"	Exonération
420	CONVENTION 025-2015/MEF/FIEEE	DD	CONVENTION 025-2015/MEF/FIEEE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "fondation islamique pour l'eveil et l'epanouissement de l'enfant"	Exonération
421	CONVENTION 020-2015/MEF/AGROPOL	DD	CONVENTION 020-2015/MEF/AGROPOL Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "agropol au burkina faso"	Exonération
422	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 021-2015/MEF/RONGEAD	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 021-2015/MEF/RONGEAD Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "rongead"	Exonération
423	CONVENTION DE FINANCEMENT N°CBF 1265 01 D ET N°CBF 1265 02 E 2016/20	DD	CONVENTION DE FINANCEMENT N°CBF 1265 01 D ET N°CBF 1265 02 E 2016/20 Entre l'agence francaise de developpement et le burkina faso (projet d'appui a la securite alimentaire dans l'est du burkina faso)	Exonération
424	CONVENTION 018-2015/MEF/ACF	DD	CONVENTION 018-2015/MEF/ACF Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "action contre la faim"	Exonération
425	CONVENTION 019-2015/MEF/SOSSIBF	DD	CONVENTION 019-2015/MEF/SOSSIBF Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "sos sahel international burkina faso (sossiBF)"	Exonération
426	CONVENTION 016-2015/MEF/FDC-BF	DD	CONVENTION 016-2015/MEF/FDC-BF Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "fondation pour le developpement communautaire (fdc/BF)	Exonération
427	CONVENTION 011-2015/MEF/JHPIEGO	DD	CONVENTION 011-2015/MEF/JHPIEGO Convention d'etablissement entre etat BF et ong jhpiego	Exonération
428	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 013-2015/MEF/A2N	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 013-2015/MEF/A2N Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "association nodde nooto (a2n)"	Exonération
429	CONVENTION 008-2015/MEF/APS	DD	CONVENTION 008-2015/MEF/APS Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "association pour la paix et la solidarite (aps)"	Exonération
430	CONVENTION 007-2015/MEF/APIL	DD	CONVENTION 007-2015/MEF/APIL Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "action pour la promotion des initiatives locales (apil)"	Exonération

431	ACCORD 2017/11	DD	ACCORD 2017/11 De mandat entre le BF et la banque islamique du developpement concernant le projet de construction d'une cite universitaire a bobo-dioulasso (phase ii)	Exonération
432	CONVENTION 005-2015/MEF/ADB- STE VERONIQUE	DD	CONVENTION 005-2015/MEF/ADB- STE VERONIQUE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association de developpement au burkina faso, dite "sainte veronique"	Exonération
433	CONVENTION 003-2015/MEF/DWH	DD	CONVENTION 003-2015/MEF/DWH Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denommee "deutsche wel thungerhilfe"	Exonération
434	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 002-2015/MEF/MS	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 002-2015/MEF/MS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "mamounata solidarite"	Exonération
435	PROTOCOLE ACCORD 2016/18	DD	PROTOCOLE ACCORD 2016/18 Entre le burkina faso et le fonds africain de developpement relatif au projet 1 p2rs	Exonération
436	CONVENTION 001-2015/MEF/APEC	DD	CONVENTION 001-2015/MEF/APEC Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "association freres des ecoles chretiennes (afec)"	Exonération
437	CONTRAT DE FINANCEMENT 2016/08	DD	CONTRAT DE FINANCEMENT 2016/08 Entre la kfw, frankfurt am main (kfw) et le burkina faso relatif au projet "petite irrigation dans le grand ouest"	Exonération
438	CONTRAT PLAN 2017/40	DD	CONTRAT PLAN 2017/40 Quatrieme contrat plan etat / bumigeb periode 2015-2019	Exonération
439	CONVENTION 126-2014/MEF/MMF	DD	CONVENTION 126-2014/MEF/MMF Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "medecins du monde-france"	Exonération
440	CONVENTION 116-2014/MEF/ACTS	DD	CONVENTION 116-2014/MEF/ACTS Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "action chretienne, tous pour la solidarite (acts)"	Exonération
441	CONVENTION 112-2014/MEF/IRD	DD	CONVENTION 112-2014/MEF/IRD Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "international relief and development (ird)"	Exonération
442	CONTRAT 2015/11	DD	CONTRAT 2015/11 Entre cimburkina et logistics services transport west africa-burkina	Exonération
443	CONVENTION 113-2014/MEF/ADR	DD	CONVENTION 113-2014/MEF/ADR Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "les ailes de refuge"	Exonération
444	CONVENTION 117-2014/MEF/FABM-O	DD	CONVENTION 117-2014/MEF/FABM-O Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "fondation abdallah ben mas-oud"	Exonération
445	CONVENTION 125-2014/MEF/HOPE87	DD	CONVENTION 125-2014/MEF/HOPE87 Entre le gouvernement du burkina faso et l'associationj denommee "hope'87-hunders of origine projects for employment-des centaines de projets originaux pour emploi"	Exonération

446	CONVENTION 110-2014/MEF/CVCS	DD	CONVENTION 110-2014/MEF/CVCS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "centro volontari cooperazione allo sviluppo (cvcs)	Exonération
447	CONVENTION 115-20/MEF/PI-BF	DD	CONVENTION 115-20/MEF/PI-BF Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "plan international burkina faso"	Exonération
448	CONVENTION 0108-2014/MEF/TRIAS	DD	CONVENTION 0108-2014/MEF/TRIAS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "trias"	Exonération
449	CONVENTION 111-2014/MEF/CA	DD	CONVENTION 111-2014/MEF/CA Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "christian aid"	Exonération
450	CONVENTION 124-2014/MEF/AFR-BF	DD	CONVENTION 124-2014/MEF/AFR-BF Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "africare burkina faso (afr-BF)"	Exonération
451	CONVENTION 0102-2014/MEF/ACPS	DD	CONVENTION 0102-2014/MEF/ACPS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association charitable pour la promotion du sahel "acps"	Exonération
452	CONVENTION 123-2014/MEF/TSSI	DD	CONVENTION 123-2014/MEF/TSSI Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "the stern stewart institute"	Exonération
453	CONVENTION 097-2014/MEF/HGBF	DD	CONVENTION 097-2014/MEF/HGBF Entre le burkina faso et l'ong denommee " help for burkina faso (hBF)" en francais "aide pour le burkina faso"	Exonération
454	CONVENTION 106-2014/MEF/IPA	DD	CONVENTION 106-2014/MEF/IPA Convention d'etablissement entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "innovations for poverty action"	Exonération
455	CONVENTION 103-2014./MEF/FHI	DD	CONVENTION 103-2014./MEF/FHI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "family health international (fhi 360)"	Exonération
456	CONVENTION 103-2014/MEF/FHI	DD	CONVENTION 103-2014/MEF/FHI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "family health international (fhi 360)"	Exonération
457	CONVENTION 098-2014/MEF/VECO-WA	DD	CONVENTION 098-2014/MEF/VECO-WA Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "veco west africa"	Exonération
458	CONVENTION 094-2014/MEF/FRF	DD	CONVENTION 094-2014/MEF/FRF Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "hammer forum"	Exonération
459	CONVENTION 105-2014/MEF/NDI	DD	CONVENTION 105-2014/MEF/NDI Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "national democratic institute for international affairs (ndi)"	Exonération
460	CONVENTION 2019/20	DD	CONVENTION 2019/20 De maitrise d'ouvrage deleguee relatif au progr. Regional ameneagements hydrau multi-usages pr la real d securite alim. Uemoa au BF	Exonération
461	PROTOCOLE D'ACCORD 2016/31	DD	PROTOCOLE D'ACCORD 2016/31 Entre le burkina faso et le fonds africain de developpement (projet d'appui a la transformation de l'economie et a la creation de l'emploi-patece)	Exonération

462	ACCORD 2008/049	DD	ACCORD 2008/049 Accord d'assistance economique et technique entre BF et usa dans le cadre du projet agribusiness and trade promotion "atp" modifie le 01/10/2014	Exonération
463	CONVENTION 089-2014/MEF/FADEPI	DD	CONVENTION 089-2014/MEF/FADEPI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "fondation aaya pour le developpement, l'epanouissement et le progres de l'islam"	Exonération
464	CONVENTION 099-2014/MEF/SCI	DD	CONVENTION 099-2014/MEF/SCI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "save the children international"	Exonération
465	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 087-2014/MEF/BB	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 087-2014/MEF/BB Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "bilifou-bilifou"	Exonération
466	CONVENTION 088-2014/MEF/ACRA-CCS	DD	CONVENTION 088-2014/MEF/ACRA-CCS Entre le gouvernement du burkina faso et la fondation acra-ccs	Exonération
467	CONVENTION 084-2014/MEF/MT	DD	CONVENTION 084-2014/MEF/MT Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "mani tese"	Exonération
468	CONVENTION 083-2014/MEF/FOSAPA	DD	CONVENTION 083-2014/MEF/FOSAPA Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "fondation de solidarite et d'aide au peuple africain (fosapa)"	Exonération
469	CONVENTION 082-2014/MEF/DMI	DD	CONVENTION 082-2014/MEF/DMI Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "development media international"	Exonération
470	CONVENTION 086-2014/MEF/CI	DD	CONVENTION 086-2014/MEF/CI Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "counterpart international"	Exonération
471	CONVENTION 2014/068	DD	CONVENTION 2014/068 Entre le gouvernement du burkina faso et la "fondation d'aides aux projets sahelien (fas)"	Exonération
472	CONVENTION 2014/073	DD	CONVENTION 2014/073 Entre le gouvernement du burkina faso et l'association traid	Exonération
473	CONVENTION 2015/09	DD	CONVENTION 2015/09 Entre le gouvernement du burkina faso et la fondation dreyer	Exonération
474	CONVENTION 090-2014/MEF/Tdh-L	DD	CONVENTION 090-2014/MEF/Tdh-L Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "fondation terre des hommes"	Exonération
475	CONVENTION 079-2014/MEF/BND	DD	CONVENTION 079-2014/MEF/BND Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "organisation humanitaire bambini nel deserto"	Exonération
476	CONVENTION 081-2014/MEF/SENT	DD	CONVENTION 081-2014/MEF/SENT Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "fondation sentinelles au secours de l'innocence meurtrie"	Exonération
477	CONVENTION 122-2014/MEF/MAGIS	DD	CONVENTION 122-2014/MEF/MAGIS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "movimento ed azione dei gesuiti italiani per lo sviluppo" (magis)	Exonération

478	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 101-2014/MEF/AMI	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 101-2014/MEF/AMI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "alliance missionnaire internationale"	Exonération
479	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 073-2014/MEF/RP	DD	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 073-2014/MEF/RP Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "res publica"	Exonération
480	ACCORD D'ISTISNAA 2017/26	DD	ACCORD D'ISTISNAA 2017/26 Entre le BF et la banque islamique de developpement concernant le projet bib-uemoa d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural	Exonération
481	LETTRE 2014-002641/MEF/SG/DGD	DD	LETTRE 2014-002641/MEF/SG/DGD Exoneration des droits et taxes de douane sur les dons en vivre importes du projet beoog biiga phase 2 du crs	Exonération
482	CONVENTION 042-2014/MEF/FS	DD	CONVENTION 042-2014/MEF/FS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "la fondation semafo"	Exonération
483	CONTRAT DE SUBVENTION 2016/21	DD	CONTRAT DE SUBVENTION 2016/21 Entre l'union europeenne et la sinco, onea et l'azimut pour l'eco-electrification dynamique dans le nord et le centre-nord du burkina faso	Exonération
484	ACCORD 2015/43	DD	ACCORD 2015/43 Entre la fondation hanns seidel et le gouvernement du burkina faso	Exonération
485	ACCORD DE FINANCEMENT 2015/48	DD	ACCORD DE FINANCEMENT 2015/48 Entre le BF et le fida pr le pojet de gestion participative d ressources naturelles et de dev. Rural du nord, centre-nord et est (projet neer-tamba)	Exonération
486	CONTRAT 2014/042	DD	CONTRAT 2014/042 Contrat n°27/00/02/03/99/2014/00002 de la mise en oeuvre du pacof/grn	Exonération
487	ACCORD DE PRET 2016/26	DD	ACCORD DE PRET 2016/26 Entre le burkina faso et le fonds africain de developpement (fad) relatif au projet d'amenegeement de routes de developpement interne	Exonération
488	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2015/15	DD	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2015/15 Entre l'etat du burkina faso et la societe cimaf pour la construction et l'exploitation d'une usine de fabrication de ciments composes : phase d'exploitation	Exonération
489	CONTRAT 2015/35	DD	CONTRAT 2015/35 Entre la kfw, frankfurt am main et le burkina faso	Exonération
490	CONVENTION 2013/026	DD	CONVENTION 2013/026 Entre le burkina faso et la societe cimfaso sa relative a la construction et a l'exploitation d'une usine de fabrication de "ciments composes"	Exonération
491	ACCORD DE PRET 2016/25	DD	ACCORD DE PRET 2016/25 Entre le gouvernement du burkina faso et la banque islamique de developpement pour le financement du papapeass	Exonération
492	ACCORD 2016/10	DD	ACCORD 2016/10 Entre le gouvernement du burkina faso et le rectorat de l'universite catholique de l'afrique de l'ouest (ucao)	Exonération

493	CONTRAT 2013/010	DD	CONTRAT 2013/010 Entre l'union europeenne et le gouvernement du burkina faso au profit du groupement tr-engineering sa	Exonération
494	CONVENTION DE FINANCEMENT 2015/08	DD	CONVENTION DE FINANCEMENT 2015/08 Entre la commission europeenne et le burkina faso relatif au paps (convention n°bk/fed/023-491)	Exonération
495	CONVENTION 2012/011	DD	CONVENTION 2012/011 Entre le royaume de belgique et le burkina faso (universite de liege et upb)	Exonération
496	ACCORD 2012/032	DD	ACCORD 2012/032 Entre la banque islamique de developpement et le burkina faso	Exonération
497	ACCORD DE COOPERATION FINANCIERE 2017/19	DD	ACCORD DE COOPERATION FINANCIERE 2017/19 Accord de cooperation entre le gouvernement de la republique federale d'allemagne et le BF (kfw)	Exonération
498	ACCORD 2012/034	DD	ACCORD 2012/034 Entre le BF et la ci au profit de la representation du port autonome d'abidjan au BF	Exonération
499	CONTRAT 2013/001	DD	CONTRAT 2013/001 Entre le burkina faso et le fpdct	Exonération
500	CONVENTION 2013/019	DD	CONVENTION 2013/019 Entre l'association "le soleil dans la main" et le gouvernement du burkina faso	Exonération
501	ACCORD 2011/002	DD	ACCORD 2011/002 Accord de pret entre le burkina faso et la boad(financement partiel du projet liptako phase iii	Exonération
502	LETTRE 2010-1494/MEF/SG/DGD	DD	LETTRE 2010-1494/MEF/SG/DGD Autorisation d'exoneration des droits et taxes pour les postes de controles juxtaposes de cinkanse et de heremakono	Exonération
503	CONVENTION 2016/11	DD	CONVENTION 2016/11 Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "qatar charity"	Exonération
504	CONVENTION 2010/023	DD	CONVENTION 2010/023 Entre la fondation merieux et le gouvernement du burkina faso	Exonération
505	CONVENTION 2012/049	DD	CONVENTION 2012/049 Convention entre l'etat et l'eglise catholique du burkina faso	Exonération
506	CONVENTION 2015/31	DD	CONVENTION 2015/31 Entre la commission europeenne et le burkina faso relative a l'appui institutionnel infrastructures-transport et achevement des travaux du 9ème fed	Exonération
507	CONVENTION 2019/03	DD	CONVENTION 2019/03 Entre l'association "amici del burkina faso" et le gouv. Du burkina faso	Exonération
508	ACCORD 2011/009	DD	ACCORD 2011/009 Entre le gouvernement du BF et la fondation pour le developpement en afrique	Exonération
509	ACCORD DE SIEGE 2008/035	DD	ACCORD DE SIEGE 2008/035 Etablissement du siege de la fondation 2ie au burkina faso	Exonération
510	ACCORD DE SIEGE 2008/051	DD	ACCORD DE SIEGE 2008/051 Entre le BF et la commission de l'ua relatif a l'etablissement du siege du centre international pour l'education des filles et des femmes en afrique de l'ua (ua/cieffa)	Exonération

511	CONVENTION DE CESSION 2009/013	DD	CONVENTION DE CESSION 2009/013 Entre l'etat du burkina faso et la societe united bank for africa	Exonération
512	CONVENTION 2012/037	DD	CONVENTION 2012/037 Entre l'association winrock international pour le developpement agricole et le BF	Exonération
513	CONTRAT 2007/044	DD	CONTRAT 2007/044 Portant execution du programme de prevention du vih/sida et d'appui a la sante de la reproduction	Exonération
514	ACCORD 2007/008	DD	ACCORD 2007/008 Entre le BF et le luxembourg relatif au projet bkf/012: "appui a la gestion participative des ressources naturelles dans la region des hauts-bassins"	Exonération
515	ACCORD 2006/010	DD	ACCORD 2006/010 Accord de siege entre le BF et le c i c r	Exonération
516	CONVENTION CBF/3008/01A	DD	CONVENTION CBF/3008/01A Entre le BF et l'afd relatif au projet "appui a la formation professionnelle et aux metiers de l'artisanat" (fpma)	Exonération
517	ACCORD DE PRET UV0090 UV0090	DD	ACCORD DE PRET UV0090 UV0090 Financement bid assistance techniq projet barrage de samendeni	Exonération
518	CONVENTION 2016/23	DD	CONVENTION 2016/23 Entre le gouvernement du burkina faso et la fondation jean paul ii pour le sahel	Exonération
519	CONTRAT DE FINANCEMENT 2005/09	DD	CONTRAT DE FINANCEMENT 2005/09 Entre la kfw et le BF, relatif a la lutte contre le trafic et les pires formes de travail des enfants	Exonération
520	ACCORD 2003/01/MEF/SG/DGTCP	DD	ACCORD 2003/01/MEF/SG/DGTCP entre le mfb et la meBF p/c pacde	Exonération
521	CONVENTION GENERALE DE COOPERATION 2016/07	DD	CONVENTION GENERALE DE COOPERATION 2016/07 Entre le royaume de belgique et le burkina faso	Exonération
522	ACCORD DE SIEGE 2003/05	DD	ACCORD DE SIEGE 2003/05 Entre le BF et l'auf relatif a l'implantation d'un campus numerique francophone au BF	Exonération
523	CONVENTION 2006/101	DD	CONVENTION 2006/101 Appui des programmes et projets de developpement au BF	Exonération
524	PROTOCOLE D'ACCORD P-BF-K00-001	DD	PROTOCOLE D'ACCORD P-BF-K00-001 Protocole d'accord entre BF et fad (bad)	Exonération
525	ARRANGEMENT 2285/MAET/SG/DIRE	DD	ARRANGEMENT 2285/MAET/SG/DIRE Relatif a la poursuite des activites de la giz au burkina faso	Exonération
526	ACCORD 2001/04	DD	ACCORD 2001/04 Accord de siege entre le burkina faso et l'ooas	Exonération
527	DECRET 2001-209/PRES/PM	DD	DECRET 2001-209/PRES/PM accordant une franchise partielle a la sonabel	Exonération
528	ACCORD DE PRET 2007/035	DD	ACCORD DE PRET 2007/035 Relatif au projet d'extension et de modernisation du cefp de ouagadougou	Exonération

529	CONVENTION 2000/21	DD	CONVENTION 2000/21 Convention etat-cameg	Exonération
530	ACCORD 2000/03	DD	ACCORD 2000/03 Accord de siege entre le BF et le pam	Exonération
531	CONVENTION 2015/55	DD	CONVENTION 2015/55 Entre l'ong "family care international" et le gouvernement du burkina faso	Exonération
532	CONVENTION 2003/34	DD	CONVENTION 2003/34 Portant creation de la banque sahelo saharienne pour l'investissement et le commerce (bsic)	Exonération
533	ACCORD DE SIEGE 2007/033	DD	ACCORD DE SIEGE 2007/033 Entre le burkina faso et 2ie	Exonération
534	CONVENTION 98/021	DD	CONVENTION 98/021 Entre le gouvernement du burkina faso et l'association mondiale de l'appel islamique	Exonération
535	ACCORD 98/007	DD	ACCORD 98/007 Entre le burkina faso et le crepa	Exonération
536	ACCORD 97-080	DD	ACCORD 97-080 Accord de siege entre BF et uicn	Exonération
537	ACCORD 97-080	DD	ACCORD 97-080 Accord de siege entre BF et uicn	Exonération
538	ARRETE 97-015/PRES/PM/SG/DGD	DD	ARRETE 97-015/PRES/PM/SG/DGD Diplomates burkinabes de retour et en fin de mission	Exonération
539	ARRETE 97-015/PRES	DD	ARRETE 97-015/PRES Privileges et immunités diplomatiques	Exonération
540	CONVENTION 96/10091	DD	CONVENTION 96/10091 Convention entre le gouvernement francais et burkinabe	Exonération
541	ACCORD 97/016	DD	ACCORD 97/016 Protocole d'accord entre la rep d'autriche et le BF	Exonération
542	96/10033	DD	96/10033 Accord de siege entre burkina faso et commission de l'uemoa	Exonération
543	ACCORD DE SIEGE 96/10038	DD	ACCORD DE SIEGE 96/10038 Entre le BF et le cilss	Exonération
544	LETTRE MINISTERIELLE 95/430/CAB/SG/DG-COOP	DD	LETTRE MINISTERIELLE 95/430/CAB/SG/DG-COOP Accordant une exoneration totale des droits et taxes de douane sur les produits laitiers au cren	Exonération
545	ACCORD 97/006	DD	ACCORD 97/006 Accord de cooperation burkina et a.p.e.f.e	Exonération
546	ARRETE 93-027/MFP/SG/DGD	DD	ARRETE 93-027/MFP/SG/DGD Don a l'etat, a ses demembrements et a la croix rouge	Exonération
547	ACCORD 92-0917/SAN-AS-F/SG	DD	ACCORD 92-0917/SAN-AS-F/SG Protocole d'accord entre le ministere de la sante et la delegation des freres camilliens au burkina faso	Exonération

548	ACCORD DE COOPERATION 2017/39	DD	ACCORD DE COOPERATION 2017/39 Entre le gouvernement du burkina faso et le conseil international pour la recherche en agroforesterie	Exonération
549	RAABO ANVIII-0029/FP/MF/SG/DGD	DD	RAABO ANVIII-0029/FP/MF/SG/DGD Portant franchise des droits et taxes de douanes sur les effets personnels usages	Exonération
550	CONVENTION 2017/09	DD	CONVENTION 2017/09 Entre l'association "atd quart monde" et le gouvernement du burkina faso	Exonération
551	ACCORD 96/10072	DD	ACCORD 96/10072 Accord en matiere d'enseignement, de culture, de sport, de communication audio-visuelle et de presse	Exonération
552	ACCORD 96/10072	DD	ACCORD 96/10072 Cooperation BF/ france en matiere d'enseignement	Exonération
553	ACCORD 96/10072	DD	ACCORD 96/10072 Accord en matiere d'enseignement burkina france	Exonération
554	PROTOCOLE D"ACCORD 93-0585/MFP/MCB/SG/DGD	DD	PROTOCOLE D"ACCORD 93-0585/MFP/MCB/SG/DGD entre le ministere de la sante et la delegation camillienne	Exonération
555	PROTOCOLE D"ACCORD 93-0585/MFP/MCB/SG/DGD	DD	PROTOCOLE D"ACCORD 93-0585/MFP/MCB/SG/DGD Creation et gestion de nouvelles structures sanitaires (exoneration)	Exonération
556	CONVENTION 96/10025	DD	CONVENTION 96/10025 Convention entre la dsong et l'etat burkinabe	Exonération
557	ACCORD 96/10073	DD	ACCORD 96/10073 Accord de cooperation technique suisse burkina	Exonération
558	ACCORD 96/10053	DD	ACCORD 96/10053 Accord de siege entre le BF et le groupe eier/etsher	Exonération
559	CONVENTION 96/10056	DD	CONVENTION 96/10056 Portant statut particulier de la caisse centrale de cooperation economique	Exonération
560	ACCORD 96/10070	DD	ACCORD 96/10070 Cooperation technique entre l'association internationale institut panafricain pour le developpement et le burkina faso	Exonération
561	ARRANGEMENT 3838/MF	DD	ARRANGEMENT 3838/MF Entre air burkina et le burkina faso accordant des avantages douaniers a air burkina sa	Exonération
562	ACCORD 96/10007	DD	ACCORD 96/10007 Accord de coop eco et tech entre rfa et BF	Exonération
563	ACCORD 2008/057	DD	ACCORD 2008/057 Accord de cooperation economique et technique entre la rfa et le BF	Exonération
564	LETTRE MINISTERIELLE 1291/MFC/D	DD	LETTRE MINISTERIELLE 1291/MFC/D Accordant exoneration douaniere aux instituts de recherche (ird)	Exonération

565	ACCORD 98/005	DD	ACCORD 98/005 Entre le BF et le programme alimentaire mondiale	Exonération
566	ACCORD 2004/20	DD	ACCORD 2004/20 Accord entre la france et le burkina faso relatif au transport aerien	Exonération
567	LETTRE 2016/27	DD	LETTRE 2016/27 Portant accord sur l'assistance economique et technique entre le gouvernement des etats unis et le gouvernement du burkina faso	Exonération
568	CONVENTION 017-2015/MEF/JSI/DELIVER PROJECT	DD	CONVENTION 017-2015/MEF/JSI/DELIVER PROJECT Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "john snow, incorporated (jsi/deliver project)"	Exonération
569	ACCORD 2000/04	DD	ACCORD 2000/04 Accord entre la commission des ce et le gouvernement du burkina faso sur l'etablissement ainsi que les privilèges et immunités de la délégation des ce	Exonération
570	ACCORD 96/10070	DD	ACCORD 96/10070 Accord de coopération technique et économique entre la rfa et le BF	Exonération
571	Arrêté n°2008-22bis/MEF/SG/DGTCP du 30/01/2008	TVA	Autorisation d'acquisition de véhicule au profit des présidents d'institutions et des membres du gouvernement	Exonération
572	Art. 1 LFR 1 2016	TVA	Exonération de TVA sur l'importation de de véhicules de transport de marchandises diverses, d'hydrocarbures et de véhicules porte-conteneurs (ensembles articulés) au profit des transporteurs publics routiers	Exonération
573	Lettre N°2017-02082/MINEFID/SG/DGD	TVA	Exonération de TVA sur du materiel d'assistance aéroportuaire dans le cadre de l'exécution des investissements prioritaires de la RACGAE	Exonération
574	Exonération de droits de douanes au profit de l'ONG "Diakonia"	TVA	Convention N°015-2016/MINEFID/DIAKONIA	Exonération
575	Exonération de droits de douanes au profit du programme d'appui au developpement territorial (PADT) pour renforcer le role de l'association des municipalites du burkina faso (ambf)	TVA	Convention N°2017/27	Exonération
576	MMEMORANDUM D'ACCORD 2019/09	TVA	MMEMORANDUM D'ACCORD 2019/09 Entre le bureau nu pr services d'appui projets & gouv BF l'exec. Projet d'appui competitivite prod8ts filiaire karite (pacfi-k) phase2	Exonération
577	ACCORD BILATERAL 2016-27477	TVA	ACCORD BILATERAL 2016-27477 Entre le minis. Danois des affa. Etrangeres et le minis. De l'eau & de l'assainissement concer. L'engagement au developpement " gestion integree des ressources en eau"	Exonération
578	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 016-2018/MINEFID/INTRAHEALTH	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 016-2018/MINEFID/INTRAHEALTH Entre le gouvernement du BF et l'ong intrahealth international inc	Exonération

579	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 015-2018/R1/MINEFID/AS	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 015-2018/R1/MINEFID/AS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "association schiphra"	Exonération
580	CONVENTION DE SUBVENTION 2019/04	TVA	CONVENTION DE SUBVENTION 2019/04 Relative au projet d'appui au renforcement de la securite interieure du BF-phase 2 (parsib 2) entre le BF et l'eu	Exonération
581	ACCORD DE SIEGE 2019/02	TVA	ACCORD DE SIEGE 2019/02 Entre l'institut pour la croissance verte et le gouvernement du burkina faso	Exonération
582	CONVENTION 005-2018/MINEFID/ICCO DU 08/05/2018	TVA	CONVENTION 005-2018/MINEFID/ICCO DU 08/05/2018 entre le gouvernement du BF et l'ong denomnee " organisation oecumenetique pr la cooperation au dev (icco cooperation)"	Exonération
583	CONTRAT 2018/37	TVA	CONTRAT 2018/37 De fournitures pr les actions externes de l'ue relatif au projet d'appui a l'enseignement bilingue franco-arabe	Exonération
584	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 2019/11	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 2019/11 Entre le burkina faso et l'association "conservation justice"	Exonération
585	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 009-2018/MINEFID/ASBB	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 009-2018/MINEFID/ASBB Entre le gouv. Du burkina faso et l'association denomnee "association solidarite bretagne-burkina" (asbb)	Exonération
586	LETTRE 2018-02157/MINEFID/CAB	TVA	LETTRE 2018-02157/MINEFID/CAB Portant exonérations des quantites annuelles a importer par la sotraco 2018-2019	Exonération
587	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 006-2018/MINEFID/LGO	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 006-2018/MINEFID/LGO Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "la goccia onlus"	Exonération
588	LETTRE 2018-01561/MINEFID/SG/DGD	TVA	LETTRE 2018-01561/MINEFID/SG/DGD Relatif a l'exoneration de vehicules pour le projet d'appui au developpement du secteur de l'elevage au burkina faso (padel-b)	Exonération
589	ACCORD 2019/10	TVA	ACCORD 2019/10 Entre la confederation suisse (ddc) et le BF relatif au projet d'urges & renforc de la resilience pop.affectees par la crise aliment et pastorale (pracap)	Exonération
590	ACCORD 2019/12	TVA	ACCORD 2019/12 Entre la conferation suisse (ddc) et le gouv. BF (minefid) relatif au programme d'appui al decentralisation et a la participation citoyenne (depac), phase 2	Exonération
591	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 004-2018/MINEFID/SOS Faim-B	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 004-2018/MINEFID/SOS Faim-B Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denomnee "sos faim-belgique"	Exonération
592	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 002-2018/MINEFID/CAI	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 002-2018/MINEFID/CAI Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denomnee "creative associates international, inc"	Exonération

593	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2018/MINEFID/MCC	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2018/MINEFID/MCC Entre le gouvernement du burkina faso et l'asociation denomnee "mennonite central committee" en abrege (mcc)	Exonération
594	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 034-2017/MINEFID/CMA	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 034-2017/MINEFID/CMA Entre le gouvernemnt du BF et l'association denomnee "the christian and missionnaty alliance (c&ma)"	Exonération
595	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 033-2017/MINEFID/LWI	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 033-2017/MINEFID/LWI Entre le gouv. Du BF et l'association denomnee "living water international"	Exonération
596	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 032-2017/MINEFID/FAID	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 032-2017/MINEFID/FAID Entre le gouv. Du BF et l'association denomnee "friends in action international burkina faso"	Exonération
597	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2018/03	TVA	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2018/03 Entre l'etat du burkina faso et kanis logistics sa relative a l'extension des acti. De transport routier et ferroviaire de produits	Exonération
598	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 030-2017/MINEFID/MSH	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 030-2017/MINEFID/MSH Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denomme "management sciences for health (msh)"	Exonération
599	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 028-2017/MINEFID/MP	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 028-2017/MINEFID/MP Entre le gouv. Du BF et l'association denomnee "ong migrations plurielles"	Exonération
600	CONTRAT 2018/01	TVA	CONTRAT 2018/01 Relatif a la maitrise d'ouvrage technique et sociale dans le cadre du projet d'alimentation en eau potable dans la region de l'est (n°42/00/02/03/61/2017/00015)	Exonération
601	ACCORD DE SUBVENTION 2018/23	TVA	ACCORD DE SUBVENTION 2018/23 Entre le gouv. Rep. Chine taiwan et le gouv. BF pour le projet de renforcement des capacites operationnelles des unites speciales d'intervention (prcouisi)	Exonération
602	PROTOCOLE D'ENTENTE 2018/02	TVA	PROTOCOLE D'ENTENTE 2018/02 Entre le gouv. Du canada et le BF concernant le projet energie & croissance eco. Durable dans la region de la boucle du mouhoun	Exonération
603	ACCORD 2018/31	TVA	ACCORD 2018/31 Specifique pour l'appui au prrojet de valorisation agricole des petits barrages (provalab) au burkina faso	Exonération
604	ACCORD D'ENTENTE 2018/25	TVA	ACCORD D'ENTENTE 2018/25 Accord d'enjtente specifique relatif au projet groupes d'action rapide, surveillance et d'intervantion au sahel burkina faso+	Exonération
605	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 025-2017/MINEFID/ANN	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 025-2017/MINEFID/ANN Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "neb nooma"	Exonération
606	ACCORD 2018/30	TVA	ACCORD 2018/30 Entre coris holding sa et le gouvernement du burkina faso	Exonération

607	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 023-2017/MINEFID/ADDA	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 023-2017/MINEFID/ADDA Entre le govern. Du BF et l'association denommee "association aide et dev. Durable en afrique"	Exonération
608	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 019-2017/MINEFID/EA	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 019-2017/MINEFID/EA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "emmaus afrique"	Exonération
609	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 018-2017/MINEFID/SOLIDAGRO	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 018-2017/MINEFID/SOLIDAGRO Entre le gouvernement du burkina du burkina faso et l'association denommee "solidagro"	Exonération
610	ARRETE D'ETABLISSEMENT 017-2017/MINEFID/EAI	TVA	ARRETE D'ETABLISSEMENT 017-2017/MINEFID/EAI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "equal access international"	Exonération
611	PROTOCOLE D'ACCORD 2017-01/MINEFID/DGCOOP	TVA	PROTOCOLE D'ACCORD 2017-01/MINEFID/DGCOOP Pour le programme d'appui au developpement des economies locales (padel)	Exonération
612	ARRETE D'ETABLISSEMENT 015-2017/MINEFID/ERIKS	TVA	ARRETE D'ETABLISSEMENT 015-2017/MINEFID/ERIKS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "fondation erikshjalpen insamlingsstiftelsen farbror eriks barn-och hjalpverksamhet" (eriks)	Exonération
613	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 014-2017/MINEFID/SM	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 014-2017/MINEFID/SM Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "stichting de mangoboom"	Exonération
614	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 013-2017/MINEFID/WAMP	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 013-2017/MINEFID/WAMP Entre le gouv. Du burkina faso et l'association denommee "programme des musees de l'afrique de l'ouest"	Exonération
615	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 011-2017/MINEFID/ODG	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 011-2017/MINEFID/ODG Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomme "one dollar glasses"	Exonération
616	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2017/29	TVA	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2017/29 Entre BF et la s/t "ciments de l'afrique (cimaf) dioulasso sa" relative a la contruction et a l'exploit d1 usine de fabric. De "ciments composes" a la zone indus de bobo-dsso, BF	Exonération
617	LETTRE MINISTERIELLE 2017-00889/MINEFID/SG/DGD	TVA	LETTRE MINISTERIELLE 2017-00889/MINEFID/SG/DGD Exoneration de droits et taxes de douane relatif au transport aerien pour la compagnie "air sarada international"	Exonération
618	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2017/21	TVA	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2017/21 Entre l'etat du BF et la societe cimasso sa relative a la construction et a l'exploitation d'une usine de fabrication de "ciments composes" au port sec, bobo-dsso BF	Exonération
619	PROTOCOLE D'ACCORD 2018/29	TVA	PROTOCOLE D'ACCORD 2018/29 Entre le BF et le fonds africain de developpement relatif au projet d'appui au developpement de l'anacarde dans le bassin de la comoe pour la redd+ (pada/redd+)	Exonération
620	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 007-2017/MINEFID/ODW	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 007-2017/MINEFID/ODW Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "opening doors worlwide, inc"	Exonération

621	LETTRE 2017-00487/MINEFID/SG/DGD/DLR	TVA	LETTRE 2017-00487/MINEFID/SG/DGD/DLR Exoneration des droits et taxes de douane de la compagnie de transport aerien colombe air line sa	Exonération
622	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 005-2017/MINEFID/NEW TREE	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 005-2017/MINEFID/NEW TREE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "new tree-nouvel arbre"	Exonération
623	CONVENTION N°004-2017/MINEFID/IPC/BF	TVA	CONVENTION N°004-2017/MINEFID/IPC/BF Initiative privee et communautaire contre le vih/sida au burkina faso (ipc/BF)	Exonération
624	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 004-2017/MINEFID/IPC/BF	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 004-2017/MINEFID/IPC/BF Entre le gouvernement du burkina faso et l'associaton denomnee "initiative privee et communautaire contre le vih/sida au burkina faso (ipc/BF)	Exonération
625	ARRETE D'ETABLISSEMENT 0001-2017/MINEFID/ALIMA	TVA	ARRETE D'ETABLISSEMENT 0001-2017/MINEFID/ALIMA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "alliance for international medical action" en abrégé alima	Exonération
626	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2017/MINEFID/ALIMA	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2017/MINEFID/ALIMA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "alliance for international medical action" en abrégé alima	Exonération
627	ACCORD 2017/20	TVA	ACCORD 2017/20 Accord entre le gouv. Suisse (ddc) et le BF relatif au programme de valorisation des produits forestiers non ligneux phase 2 (pfnl2)	Exonération
628	CONVENTION 055-2016/MINEFID/EUMC	TVA	CONVENTION 055-2016/MINEFID/EUMC Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "entraide universitaire mondiale du canada (eumc)	Exonération
629	ACCORD CADRE BKF/021-16-1480	TVA	ACCORD CADRE BKF/021-16-1480 Portant sur la phase d'execution du projet bkf/021 appui au dev. Des tic au BF entre le lux-development et l'anptic	Exonération
630	ACCORD 2017/13	TVA	ACCORD 2017/13 Entre la confederation suisse (direction du developpement et de la cooperation) et le BF relatif a la mise en oeuvre du programme d'appui a l'education de base (paeb) (phase 4)	Exonération
631	CONVENTION 065-2015/MEF/PI	TVA	CONVENTION 065-2015/MEF/PI Le gouvernement burkina faso et association "pathfinder international"	Exonération
632	CONVENTION 2017/35	TVA	CONVENTION 2017/35 Relatif au projet d'adduction en eau potable dans la region est du burkina (paep est)	Exonération
633	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 053-2016/MINEFID/LMI	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 053-2016/MINEFID/LMI Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "ligue mondiale islamique (lmi)"	Exonération
634	PROTOCOLE D'ACCORD 2018/20	TVA	PROTOCOLE D'ACCORD 2018/20 Entre le BF et le fonds africain de dev. Relatif au projet d'electrification des zones reri-urbaines de ouaga et bobo-dsso	Exonération
635	CONVENTION 2018/28	TVA	CONVENTION 2018/28 Entre le burkina faso et la commission europeenne relatif au programme d'appui a la politique sante ii	Exonération

636	CONVENTION 050-2016/MINEFID/ABC CHILDREN AID	TVA	CONVENTION 050-2016/MINEFID/ABC CHILDREN AID Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "abc children's international"	Exonération
637	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 051-2016/MINEFID/TVD	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 051-2016/MINEFID/TVD Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denommee "tele-vie-deo"	Exonération
638	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 047-2016/MINEFID/ASMAE	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 047-2016/MINEFID/ASMAE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "association soeur emmanuelle (asmae)"	Exonération
639	CONVENTION 043-2016/MINEFID/ARIA-INT	TVA	CONVENTION 043-2016/MINEFID/ARIA-INT Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "african relief in action (aria international)"	Exonération
640	CONVENTION 040-2016/MINEFID/AA	TVA	CONVENTION 040-2016/MINEFID/AA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "aqua alimenta"	Exonération
641	CONVENTION 041-2016/MINEFID/SS	TVA	CONVENTION 041-2016/MINEFID/SS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "solidar suisse"	Exonération
642	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 039-2016/MINEFID/JIA	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 039-2016/MINEFID/JIA Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denommee "jama'at islamique ahmadiyya"	Exonération
643	CONVENTION 038-2016/MINEFID/SOS VE	TVA	CONVENTION 038-2016/MINEFID/SOS VE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "sos villages d'enfants international"	Exonération
644	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 037-2016/MINEFID/FH	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 037-2016/MINEFID/FH Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomme "fondation haparako"	Exonération
645	ARRETE 036-2016/MINEFID/ALZ	TVA	ARRETE 036-2016/MINEFID/ALZ Entre la gouvernement du burkina faso et l'association denommee "alizeta mc"	Exonération
646	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 035-2016/MINEFID/FCS	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 035-2016/MINEFID/FCS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee " fondation chretiens pour le sahel"	Exonération
647	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 031-2016/MINEFID/IP	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 031-2016/MINEFID/IP Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denommee "phytosalus"	Exonération
648	DECRET 2016-588/PRES/PM/MTMUSR/MATDSI/MINEFID/MCIA	TVA	DECRET 2016-588/PRES/PM/MTMUSR/MATDSI/MINEFID/MCIA Portant modalites de mise en oeuvre de l'autorisation exceptionnelle d'import. En exo. De droits de douanes & de la tva de vehicules de transport public routier de m/s & d'hydro.	Exonération
649	CONVENTION 034-2016/MINEFID/OBV	TVA	CONVENTION 034-2016/MINEFID/OBV Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "burkina vert"	Exonération
650	CONVENTION 032-2016/MINEFID/CHP	TVA	CONVENTION 032-2016/MINEFID/CHP Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "care and health program"	Exonération

651	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 030-2016/MINEFID/FZ	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 030-2016/MINEFID/FZ Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "fondation zoodo"	Exonération
652	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 029-2016/MINEFID/FFH	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 029-2016/MINEFID/FFH Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denomnee "freedom from hunger"	Exonération
653	CONVENTION 026-2016/MINEFID/HSB	TVA	CONVENTION 026-2016/MINEFID/HSB Entre l'etat et l'ong denomnee "handicap solidaire-burkina faso" (hsb)	Exonération
654	CONVENTION 028-2016/MINEFID/MDME	TVA	CONVENTION 028-2016/MINEFID/MDME Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "medicos del mundo"	Exonération
655	CONVENTION 024-2016/MINEFID/ADRA DU 13/06/2016	TVA	CONVENTION 024-2016/MINEFID/ADRA DU 13/06/2016 Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "agence adventiste d'aide et de developpement" en abrege adra	Exonération
656	ARRETE 2016-123/MINEFID/SG/DGD	TVA	ARRETE 2016-123/MINEFID/SG/DGD Accordant une exoneration des droits et taxes de douane sur les vehicules acquis par les deputes de la 7ème legislature de l'assemblee nationale	Exonération
657	ACCORD DE PRET 2018/36	TVA	ACCORD DE PRET 2018/36 Entre le BF et la bid concernant le projet de developpement agricole de soum burkina faso	Exonération
658	CONVENTION 023-2016/MINEFID/QC	TVA	CONVENTION 023-2016/MINEFID/QC Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "qatar charity"	Exonération
659	CONVENTION 020-2016/MINEFID/CECI	TVA	CONVENTION 020-2016/MINEFID/CECI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "centre canadien d'etudes et de cooperation internationale"	Exonération
660	CONVENTION 027-2016/MINEFID/AFNB	TVA	CONVENTION 027-2016/MINEFID/AFNB Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "association freres neb-la boubou (afnb)"	Exonération
661	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 018-2016/MINEFID/MSI	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 018-2016/MINEFID/MSI Entre le gouvernement du BF et l'association denomnee "marie stopes international"	Exonération
662	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 015-2016/MINEFID/DIAKONIA	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 015-2016/MINEFID/DIAKONIA Entre le gouvernement du burkinba faso et l'ong "diakonia"	Exonération
663	CONVENTION 013-2016/MINEFID/CSI	TVA	CONVENTION 013-2016/MINEFID/CSI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "christian service international" (csi)	Exonération
664	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 014-2016/MINEFID/ASECD	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 014-2016/MINEFID/ASECD Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "association de soutien aux enfants en circonstances difficiles (asecd)"	Exonération
665	CONVENTION 012-2016/MINEFID/AHBEDI	TVA	CONVENTION 012-2016/MINEFID/AHBEDI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "association humanitaire pour le bien-etre, le developpement et l'integration"	Exonération

666	CONVENTION 011-2016/MINEFID/CREDO	TVA	CONVENTION 011-2016/MINEFID/CREDO Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "christian relief and development organization (credo)"	Exonération
667	CONVENTION 009-2016/MINEFID/APESS	TVA	CONVENTION 009-2016/MINEFID/APESS Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "association pour la promotion de l'elevage au sahel et en savane (apess)	Exonération
668	CONVENTION 010-2016/MINEFID/FIURF	TVA	CONVENTION 010-2016/MINEFID/FIURF Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "florida international university research foundation"	Exonération
669	CONVENTION 008-2016/MINEFID/MA	TVA	CONVENTION 008-2016/MINEFID/MA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "mwangaza action"	Exonération
670	CONVENTION 005-2016/MINEFID/ABLF	TVA	CONVENTION 005-2016/MINEFID/ABLF Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "a better life fondation"	Exonération
671	CONVENTION 006-2016/MINEFID/DON ORIONE	TVA	CONVENTION 006-2016/MINEFID/DON ORIONE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "petite oeuvre de la divine providence" (don orione)	Exonération
672	CONVENTION DE FINANCEMENT 2018/19	TVA	CONVENTION DE FINANCEMENT 2018/19 Entre l'agence de developpement et le BF relatif au programme de developpement strategique de l'education de base (pdseb)	Exonération
673	CONVENTION 004-2016/MINEFID/EIRENE	TVA	CONVENTION 004-2016/MINEFID/EIRENE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "eirene service chretien international pour la paix"	Exonération
674	CONVENTION 002-2016/MINEFID/ASUDEC	TVA	CONVENTION 002-2016/MINEFID/ASUDEC Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "africa's sustainable development council (asudec)"	Exonération
675	CONVENTION 003-2016/MINEFID/PAN BILA	TVA	CONVENTION 003-2016/MINEFID/PAN BILA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "pan-bila"	Exonération
676	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2016/MINEFID/OCADES	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2016/MINEFID/OCADES Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "organisation catholique pour le developpement et la solidarite (ocades caritas burkina)"	Exonération
677	PROTOCOLE D'ENTENTE 2017/03	TVA	PROTOCOLE D'ENTENTE 2017/03 Entre le gouv. Du canada et le gouv. Du BF relatif au projet de renforcement des forces de securrite, magistrats et travailleurs sociaux en protection de l'enfant au b f	Exonération
678	CONVENTION 066-2015/MEF/RM	TVA	CONVENTION 066-2015/MEF/RM Convention d'etablissement entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "rata manage"	Exonération
679	CONVENTION 069-2015/MEF/IDE	TVA	CONVENTION 069-2015/MEF/IDE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "international development entreprises"	Exonération

680	CONVENTION 068-2015/MEF/IFSC	TVA	CONVENTION 068-2015/MEF/IFSC Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "institut des filles de saint camille"	Exonération
681	CONVENTION 073-2015/MEF/COFENABVI-AO	TVA	CONVENTION 073-2015/MEF/COFENABVI-AO Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "conferation des federations nationales de la filiere betail viande de l'afrique de l'ouest (cofenabvi-ao)"	Exonération
682	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 072-2015/MEF/MLALPM	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 072-2015/MEF/MLALPM Entre le gouvernement du burkinan faso et l'association denomnee "movimento laici america latina progetto mondo" en abrégé mlal progetto mondo	Exonération
683	CONVENTION 067-2015/MEF/SOLSANT	TVA	CONVENTION 067-2015/MEF/SOLSANT Le gouvernement du burkina faso et l'association "solidarite sante"	Exonération
684	ACCORD D'AGENT 2017/10	TVA	ACCORD D'AGENT 2017/10 Entre le mena (BF) et la jics relatif au projet de construction d'infrastructures educatives en appui au post primaire	Exonération
685	PROTOCOLE 2016/01	TVA	PROTOCOLE 2016/01 Entre le gouvernement du canada et le gouvernement du burkina faso pour le projet eau et croissance economique	Exonération
686	CONVENTION 070-2015/MEF/BUILDON	TVA	CONVENTION 070-2015/MEF/BUILDON Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "buildon"	Exonération
687	ACCORD DE PRET 2015/56	TVA	ACCORD DE PRET 2015/56 Entre le burkina faso et la badea pour le projet de construction et d'equipement d'une ufr/st et d'une cite universitaire a l'uo 2	Exonération
688	CONVENTION 064-2015/MEF/ODE	TVA	CONVENTION 064-2015/MEF/ODE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "office de developpement des eglises evangeliques (ode)"	Exonération
689	CONVENTION 063-2015/MEF/AATD	TVA	CONVENTION 063-2015/MEF/AATD Entre le gouvernement du burkina faso et l'association al-tadamoun pour le developpement	Exonération
690	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 061-2015/MEF/AGIMIS	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 061-2015/MEF/AGIMIS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "associazione giovani missionari di sarule onlus"	Exonération
691	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 054-2015/MEF/CCBF	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 054-2015/MEF/CCBF Entre le gouvernement du bukina faso et l'association denomnee "coup de coeur burkina faso"	Exonération
692	CONVENTION 057-2015/MEF/SOS-P	TVA	CONVENTION 057-2015/MEF/SOS-P Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "sos paspanga"	Exonération
693	CONVENTION 055-2015/MEF/SHA	TVA	CONVENTION 055-2015/MEF/SHA Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "self help africa"	Exonération
694	CONVENTION 053-2015/MEF/AG	TVA	CONVENTION 053-2015/MEF/AG Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "amoveo group"	Exonération
695	CONVENTION 058-2015/MEF/EA	TVA	CONVENTION 058-2015/MEF/EA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "equit'art"	Exonération

696	CONVENTION 047-2015/MEF/ATT	TVA	CONVENTION 047-2015/MEF/ATT Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "association tin tua (att)"	Exonération
697	CONVENTION 2015/28	TVA	CONVENTION 2015/28 Entre l'association "fondation stromme" et le gouvernement du burkina faso	Exonération
698	CONVENTION 041-2015/MEF/SOS FLAD	TVA	CONVENTION 041-2015/MEF/SOS FLAD Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "sos faim-luxembourg action pour le developpement"	Exonération
699	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 042-2015/MEF/CCEB-BF	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 042-2015/MEF/CCEB-BF Convention d'etablissement entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denommee "cadre de concertation des ong et associations actives en education de base au burkina faso"	Exonération
700	LETTRE 2015-01575/MEF/SG/DGD	TVA	LETTRE 2015-01575/MEF/SG/DGD Relatif a l'exoneration de droits et taxes de douane pour le fonds de dev. De l'electrification	Exonération
701	CONVENTION 049-2015/MEF/FCA	TVA	CONVENTION 049-2015/MEF/FCA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "fondation cheick aorema (fca)"	Exonération
702	CONVENTION 037-2015MEF/FIIC	TVA	CONVENTION 037-2015MEF/FIIC Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "fondation islamique internationale de charite"	Exonération
703	CONVENTION 038-2015/MEF/WA	TVA	CONVENTION 038-2015/MEF/WA Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "water aid"	Exonération
704	CONVENTION 033-2015/MEF/AGED	TVA	CONVENTION 033-2015/MEF/AGED Entre le gouvernement du burkina faso et "l'association pour la gestion de l'environnement et le developpement (aged)"	Exonération
705	CONVENTION 030-2015/MEF/AZND	TVA	CONVENTION 030-2015/MEF/AZND Entre le burkina faso et l'association "zood-nooma pour le developpement (aznd)"	Exonération
706	CONVENTION 026-2015/MEF/MORIJA	TVA	CONVENTION 026-2015/MEF/MORIJA Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "moriija"	Exonération
707	CONVENTION 027-2015/MEF/MS	TVA	CONVENTION 027-2015/MEF/MS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "mouvement shalom"	Exonération
708	CONVENTION 025-2015/MEF/FIEEE	TVA	CONVENTION 025-2015/MEF/FIEEE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "fondation islamique pour l'eveil et l'epanouissement de l'enfant"	Exonération
709	CONVENTION 020-2015/MEF/AGROPOL	TVA	CONVENTION 020-2015/MEF/AGROPOL Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "agropol au burkina faso"	Exonération
710	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 021-2015/MEF/RONGEAD	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 021-2015/MEF/RONGEAD Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "rongead"	Exonération

711	CONVENTION DE FINANCEMENT N°CBF 1265 01 D ET N°CBF 1265 02 E 2016/20	TVA	CONVENTION DE FINANCEMENT N°CBF 1265 01 D ET N°CBF 1265 02 E 2016/20 Entre l'agence francaise de developpement et le burkina faso (projet d'appui a la securite alimentaire dans l'est du burkina faso)	Exonération
712	CONVENTION 018-2015/MEF/ACF	TVA	CONVENTION 018-2015/MEF/ACF Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "action contre la faim"	Exonération
713	CONVENTION 019-2015/MEF/SOSSIBF	TVA	CONVENTION 019-2015/MEF/SOSSIBF Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "sos sahel international burkina faso (sossiBF)"	Exonération
714	CONVENTION 016-2015/MEF/FDC-BF	TVA	CONVENTION 016-2015/MEF/FDC-BF Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "fondation pour le developpement communautaire (fdc/BF)	Exonération
715	CONVENTION 011-2015/MEF/JHPIEGO	TVA	CONVENTION 011-2015/MEF/JHPIEGO Convention d'etablissement entre etat BF et ong jhpiego	Exonération
716	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 013-2015/MEF/A2N	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 013-2015/MEF/A2N Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "association nodde nooto (a2n)"	Exonération
717	CONVENTION 008-2015/MEF/APS	TVA	CONVENTION 008-2015/MEF/APS Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "association pour la paix et la solidarite (aps)"	Exonération
718	CONVENTION 007-2015/MEF/APIL	TVA	CONVENTION 007-2015/MEF/APIL Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "action pour la promotion des initiatives locales (apil)"	Exonération
719	ACCORD 2017/11	TVA	ACCORD 2017/11 De mandat entre le BF et la banque islamique du developpement concernant le projet de construction d'une cite universitaire a bobo-dioulasso (phase ii)	Exonération
720	CONVENTION 005-2015/MEF/ADB- STE VERONIQUE	TVA	CONVENTION 005-2015/MEF/ADB- STE VERONIQUE Entre le gouvernement du burkina faso et l'association de developpement au burkina faso, dite "sainte veronique"	Exonération
721	CONVENTION 003-2015/MEF/DWH	TVA	CONVENTION 003-2015/MEF/DWH Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong denomnee "deutsche wel thungerhilfe"	Exonération
722	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 002-2015/MEF/MS	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 002-2015/MEF/MS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denomnee "mamounata solidarite"	Exonération
723	PROTOCOLE ACCORD 2016/18	TVA	PROTOCOLE ACCORD 2016/18 Entre le burkina faso et le fonds africain de developpement relatif au projet 1 p2rs	Exonération
724	CONVENTION 001-2015/MEF/APEC	TVA	CONVENTION 001-2015/MEF/APEC Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "association freres des ecoles chretiennes (afec)"	Exonération

725	CONTRAT DE FINANCEMENT 2016/08	TVA	CONTRAT DE FINANCEMENT 2016/08 Entre la kfw, frankfurt am main (kfw) et le burkina faso relatif au projet "petite irrigation dans le grand ouest"	Exonération
726	CONTRAT PLAN 2017/40	TVA	CONTRAT PLAN 2017/40 Quatrieme contrat plan etat / bumigeb periode 2015-2019	Exonération
727	CONVENTION 126-2014/MEF/MMF	TVA	CONVENTION 126-2014/MEF/MMF Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "medecins du monde-france"	Exonération
728	CONVENTION 116-2014/MEF/ACTS	TVA	CONVENTION 116-2014/MEF/ACTS Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "action chretienne, tous pour la solidarite (acts)"	Exonération
729	CONVENTION 112-2014/MEF/IRD	TVA	CONVENTION 112-2014/MEF/IRD Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "international relief and development (ird)"	Exonération
730	CONTRAT 2015/11	TVA	CONTRAT 2015/11 Entre cimburkina et logistics services transport west africa-burkina	Exonération
731	CONVENTION 113-2014/MEF/ADR	TVA	CONVENTION 113-2014/MEF/ADR Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "les ailes de refuge"	Exonération
732	CONVENTION 117-2014/MEF/FABM-O	TVA	CONVENTION 117-2014/MEF/FABM-O Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "fondation abdallah ben mas-oud"	Exonération
733	CONVENTION 125-2014/MEF/HOPE87	TVA	CONVENTION 125-2014/MEF/HOPE87 Entre le gouvernement du burkina faso et l'associationj denommee "hope'87-hunders of origine projects for employment-des centaines de projets originaux pour emploi"	Exonération
734	CONVENTION 110-2014/MEF/CVCS	TVA	CONVENTION 110-2014/MEF/CVCS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "centro volontari cooperazione allo sviluppo (cvcs)	Exonération
735	CONVENTION 115-20/MEF/PI-BF	TVA	CONVENTION 115-20/MEF/PI-BF Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "plan international burkina faso"	Exonération
736	CONVENTION 0108-2014/MEF/TRIAS	TVA	CONVENTION 0108-2014/MEF/TRIAS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "trias"	Exonération
737	CONVENTION 111-2014/MEF/CA	TVA	CONVENTION 111-2014/MEF/CA Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "christian aid"	Exonération
738	CONVENTION 124-2014/MEF/AFR-BF	TVA	CONVENTION 124-2014/MEF/AFR-BF Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "africare burkina faso (afr-BF)"	Exonération
739	CONVENTION 0102-2014/MEF/ACPS	TVA	CONVENTION 0102-2014/MEF/ACPS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association charitable pour la promotion du sahel "acps"	Exonération
740	CONVENTION 123-2014/MEF/TSSI	TVA	CONVENTION 123-2014/MEF/TSSI Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "the stern stewart institute"	Exonération

741	CONVENTION 097-2014/MEF/HGBF	TVA	CONVENTION 097-2014/MEF/HGBF Entre le burkina faso et l'ong denommee " help for burkina faso (hBF)" en francais "aide pour le burkina faso"	Exonération
742	CONVENTION 106-2014/MEF/IPA	TVA	CONVENTION 106-2014/MEF/IPA Convention d'etablissement entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "innovations for poverty action"	Exonération
743	CONVENTION 103-2014./MEF/FHI	TVA	CONVENTION 103-2014./MEF/FHI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "family health international (fhi 360)"	Exonération
744	CONVENTION 103-2014/MEF/FHI	TVA	CONVENTION 103-2014/MEF/FHI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "family health international (fhi 360)"	Exonération
745	CONVENTION 098-2014/MEF/VECO-WA	TVA	CONVENTION 098-2014/MEF/VECO-WA Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "veco west africa"	Exonération
746	CONVENTION 094-2014/MEF/FRF	TVA	CONVENTION 094-2014/MEF/FRF Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "hammer forum"	Exonération
747	CONVENTION 105-2014/MEF/NDI	TVA	CONVENTION 105-2014/MEF/NDI Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "national democratric institute for international affairs (ndi)"	Exonération
748	CONVENTION 2019/20	TVA	CONVENTION 2019/20 De maitrise d'ouvrage deleguee relatif au progr. Regional amenegements hydrau multi-usages pr la real d securite alim. Uemoa au BF	Exonération
749	PROTOCOLE D'ACCORD 2016/31	TVA	PROTOCOLE D'ACCORD 2016/31 Entre le burkina faso et le fonds africain de developpement (projet d'appui a la transformation de l'economie et a la creation de l'emploi-patece)	Exonération
750	ACCORD 2008/049	TVA	ACCORD 2008/049 Accord d'assistance economique et technique entre BF et usa dans le cadre du projet agribusiness and trade promotion "atp" modifie le 01/10/2014	Exonération
751	CONVENTION 089-2014/MEF/FADEPI	TVA	CONVENTION 089-2014/MEF/FADEPI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "fondation aaya pour le developpement, l'epanouissement et le progres de l'islam"	Exonération
752	CONVENTION 099-2014/MEF/SCI	TVA	CONVENTION 099-2014/MEF/SCI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "save the children international"	Exonération
753	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 087-2014/MEF/BB	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 087-2014/MEF/BB Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "bilifou-bilifou"	Exonération
754	CONVENTION 088-2014/MEF/ACRA-CCS	TVA	CONVENTION 088-2014/MEF/ACRA-CCS Entre le gouvernement du burkina faso et la fondation acra-ccs	Exonération
755	CONVENTION 084-2014/MEF/MT	TVA	CONVENTION 084-2014/MEF/MT Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "mani tese"	Exonération

756	CONVENTION 083-2014/MEF/FOSAPA	TVA	CONVENTION 083-2014/MEF/FOSAPA Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "fondation de solidarite et d'aide au peuple africain (fosapa)"	Exonération
757	CONVENTION 082-2014/MEF/DMI	TVA	CONVENTION 082-2014/MEF/DMI Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "development media international"	Exonération
758	CONVENTION 086-2014/MEF/CI	TVA	CONVENTION 086-2014/MEF/CI Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "counterpart international"	Exonération
759	CONVENTION 2014/068	TVA	CONVENTION 2014/068 Entre le gouvernement du burkina faso et la "fondation d'aides aux projets sahéliens (fas)"	Exonération
760	CONVENTION 2014/073	TVA	CONVENTION 2014/073 Entre le gouvernement du burkina faso et l'association traid	Exonération
761	CONVENTION 2015/09	TVA	CONVENTION 2015/09 Entre le gouvernement du burkina faso et la fondation dreyer	Exonération
762	CONVENTION 090-2014/MEF/Tdh-L	TVA	CONVENTION 090-2014/MEF/Tdh-L Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "fondation terre des hommes"	Exonération
763	CONVENTION 079-2014/MEF/BND	TVA	CONVENTION 079-2014/MEF/BND Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "organisation humanitaire bambini nel deserto"	Exonération
764	CONVENTION 081-2014/MEF/SENT	TVA	CONVENTION 081-2014/MEF/SENT Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "fondation sentinelles au secours de l'innocence meurtrie"	Exonération
765	CONVENTION 122-2014/MEF/MAGIS	TVA	CONVENTION 122-2014/MEF/MAGIS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "movimento ed azione dei gesuiti italiani per lo sviluppo" (magis)	Exonération
766	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 101-2014/MEF/AMI	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 101-2014/MEF/AMI Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "alliance missionnaire internationale"	Exonération
767	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 073-2014/MEF/RP	TVA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 073-2014/MEF/RP Entre le gouvernement du burkina faso et l'association denommee "res publica"	Exonération
768	ACCORD D'ISTISNAA 2017/26	TVA	ACCORD D'ISTISNAA 2017/26 Entre le BF et la banque islamique de developpement concernant le projet bib-uemoa d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural	Exonération
769	LETTRE 2014-002641/MEF/SG/DGD	TVA	LETTRE 2014-002641/MEF/SG/DGD Exoneration des droits et taxes de douane sur les dons en vivre importes du projet beoog biiga phase 2 du crs	Exonération
770	CONVENTION 042-2014/MEF/FS	TVA	CONVENTION 042-2014/MEF/FS Entre le gouvernement du burkina faso et l'association "la fondation semafo"	Exonération

771	CONTRAT DE SUBVENTION 2016/21	TVA	CONTRAT DE SUBVENTION 2016/21 Entre l'union europeenne et la sinco, onea et l'azimut pour l'eco-electrification dynamique dans le nord et le centre-nord du burkina faso	Exonération
772	ACCORD 2015/43	TVA	ACCORD 2015/43 Entre la fondation hanns seidel et le gouvernement du burkina faso	Exonération
773	ACCORD DE FINANCEMENT 2015/48	TVA	ACCORD DE FINANCEMENT 2015/48 Entre le BF et le fida pr le pojet de gestion participative d ressources naturelles et de dev. Rural du nord, centre-nord et est (projet neer-tamba)	Exonération
774	CONTRAT 2014/042	TVA	CONTRAT 2014/042 Contrat n°27/00/02/03/99/2014/00002 de la mise en oeuvre du pacof/grn	Exonération
775	ACCORD DE PRET 2016/26	TVA	ACCORD DE PRET 2016/26 Entre le burkina faso et le fonds africain de developpement (fad) relatif au projet d'amenegeement de routes de developpement interne	Exonération
776	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2015/15	TVA	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2015/15 Entre l'etat du burkina faso et la societe cimaf pour la construction et l'exploitation d'une usine de fabrication de ciments composes : phase d'exploitation	Exonération
777	CONTRAT 2015/35	TVA	CONTRAT 2015/35 Entre la kfw, frankfurt am main et le burkina faso	Exonération
778	CONVENTION 2013/026	TVA	CONVENTION 2013/026 Entre le burkina faso et la societe cimfaso sa relative a la construction et a l'exploitation d'une usine de fabrication de "ciments composes"	Exonération
779	ACCORD DE PRET 2016/25	TVA	ACCORD DE PRET 2016/25 Entre le gouvernement du burkina faso et la banque islamique de developpement pour le financement du papapeass	Exonération
780	ACCORD 2016/10	TVA	ACCORD 2016/10 Entre le gouvernement du burkina faso et le rectorat de l'universite catholique de l'afrique de l'ouest (ucao)	Exonération
781	CONTRAT 2013/010	TVA	CONTRAT 2013/010 Entre l'union europeenne et le gouvernement du burkina faso au profit du groupement tr-engineering sa	Exonération
782	CONVENTION DE FINANCEMENT 2015/08	TVA	CONVENTION DE FINANCEMENT 2015/08 Entre la commission europeenne et le burkina faso relatif au paps (convention n°bk/fed/023-491)	Exonération
783	CONVENTION 2012/011	TVA	CONVENTION 2012/011 Entre le royaume de belgique et le burkina faso (universite de liege et upb)	Exonération
784	ACCORD 2012/032	TVA	ACCORD 2012/032 Entre la banque islamique de developpement et le burkina faso	Exonération
785	ACCORD DE COOPERATION FINANCIERE 2017/19	TVA	ACCORD DE COOPERATION FINANCIERE 2017/19 Accord de cooperation entre le gouvernement de la republique federale d'allemagne et le BF (kfw)	Exonération
786	ACCORD 2012/034	TVA	ACCORD 2012/034 Entre le BF et la ci au profit de la representation du port autonome d'abidjan au BF	Exonération

787	CONTRAT 2013/001	TVA	CONTRAT 2013/001 Entre le burkina faso et le fpdct	Exonération
788	CONVENTION 2013/019	TVA	CONVENTION 2013/019 Entre l'association "le soleil dans la main" et le gouvernement du burkina faso	Exonération
789	ACCORD 2011/002	TVA	ACCORD 2011/002 Accord de pret entre le burkina faso et la boad(financement partiel du projet liptako phase iii	Exonération
790	LETTRE 2010-1494/MEF/SG/DGD	TVA	LETTRE 2010-1494/MEF/SG/DGD Autorisation d'exoneration des droits et taxes pour les postes de controles juxtaposes de cinkanse et de heremakono	Exonération
791	CONVENTION 2016/11	TVA	CONVENTION 2016/11 Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "qatar charity"	Exonération
792	CONVENTION 2010/023	TVA	CONVENTION 2010/023 Entre la fondation merieux et le gouvernement du burkina faso	Exonération
793	CONVENTION 2012/049	TVA	CONVENTION 2012/049 Convention entre l'etat et l'eglise catholique du burkina faso	Exonération
794	CONVENTION 2015/31	TVA	CONVENTION 2015/31 Entre la commission europeenne et le burkina faso relative a l'appui institutionnel infrastructures-transport et achevement des travaux du 9ème fed	Exonération
795	CONVENTION 2019/03	TVA	CONVENTION 2019/03 Entre l'association "amici del burkina faso" et le gouv. Du burkina faso	Exonération
796	ACCORD 2011/009	TVA	ACCORD 2011/009 Entre le gouvernement du BF et la fondation pour le developpement en afrique	Exonération
797	ACCORD DE SIEGE 2008/035	TVA	ACCORD DE SIEGE 2008/035 Etablissement du siege de la fondation 2ie au burkina faso	Exonération
798	ACCORD DE SIEGE 2008/051	TVA	ACCORD DE SIEGE 2008/051 Entre le BF et la commission de l'ua relatif a l'etablissement du siege du centre international pour l'education des filles et des femmes en afrique de l'ua (ua/cieffa)	Exonération
799	CONVENTION DE CESSION 2009/013	TVA	CONVENTION DE CESSION 2009/013 Entre l'etat du burkina faso et la societe united bank for africa	Exonération
800	CONVENTION 2012/037	TVA	CONVENTION 2012/037 Entre l'association winrock international pour le developpement agricole et le BF	Exonération
801	CONTRAT 2007/044	TVA	CONTRAT 2007/044 Portant execution du programme de prevention du vih/sida et d'appui a la sante de la reproduction	Exonération
802	ACCORD 2007/008	TVA	ACCORD 2007/008 Entre le BF et le luxembourg relatif au projet bkf/012: "appui a la gestion participative des ressources naturelles dans la region des hauts-bassins"	Exonération
803	ACCORD 2006/010	TVA	ACCORD 2006/010 Accord de siege entre le BF et le c i c r	Exonération
804	CONVENTION CBF/3008/01A	TVA	CONVENTION CBF/3008/01A Entre le BF et l'afd relatif au projet "appui a la formation professionnelle et aux metiers de l'artisanat" (fpma)	Exonération

805	ACCORD DE PRET UV0090 UV0090	TVA	ACCORD DE PRET UV0090 UV0090 Financement bid assistance techniq projet barrage de samendeni	Exonération
806	CONVENTION 2016/23	TVA	CONVENTION 2016/23 Entre le gouvernement du burkina faso et la fondation jean paul ii pour le sahel	Exonération
807	CONTRAT DE FINANCEMENT 2005/09	TVA	CONTRAT DE FINANCEMENT 2005/09 Entre la kfw et le BF, relatif a la lutte contre le trafic et les pires formes de travail des enfants	Exonération
808	ACCORD 2003/01/MEF/SG/DGTCP	TVA	ACCORD 2003/01/MEF/SG/DGTCP entre le mfb et la meBF p/c pacde	Exonération
809	CONVENTION GENERALE DE COOPERATION 2016/07	TVA	CONVENTION GENERALE DE COOPERATION 2016/07 Entre le royaume de belgique et le burkina faso	Exonération
810	ACCORD DE SIEGE 2003/05	TVA	ACCORD DE SIEGE 2003/05 Entre le BF et l'auf relatif a l'implantation d'un campus numerique francophone au BF	Exonération
811	CONVENTION 2006/101	TVA	CONVENTION 2006/101 Appui des programmes et projets de developpement au BF	Exonération
812	PROTOCOLE D'ACCORD P-BF-K00-001	TVA	PROTOCOLE D'ACCORD P-BF-K00-001 Protocole d'accord entre BF et fad (bad)	Exonération
813	ARRANGEMENT 2285/MAET/SG/DIRE	TVA	ARRANGEMENT 2285/MAET/SG/DIRE Relatif a la poursuite des activites de la giz au burkina faso	Exonération
814	ACCORD 2001/04	TVA	ACCORD 2001/04 Accord de siege entre le burkina faso et l'ooas	Exonération
815	DECRET 2001-209/PRES/PM	TVA	DECRET 2001-209/PRES/PM accordant une franchise partielle a la sonabel	Exonération
816	ACCORD DE PRET 2007/035	TVA	ACCORD DE PRET 2007/035 Relatif au projet d'extension et de modernisation du cefp de ouagadougou	Exonération
817	CONVENTION 2000/21	TVA	CONVENTION 2000/21 Convention etat-cameg	Exonération
818	ACCORD 2000/03	TVA	ACCORD 2000/03 Accord de siege entre le BF et le pam	Exonération
819	CONVENTION 2015/55	TVA	CONVENTION 2015/55 Entre l'ong "family care international" et le gouvernement du burkina faso	Exonération
820	CONVENTION 2003/34	TVA	CONVENTION 2003/34 Portant creation de la banque sahelo saharienne pour l'investissement et le commerce (bsic)	Exonération
821	ACCORD DE SIEGE 2007/033	TVA	ACCORD DE SIEGE 2007/033 Entre le burkina faso et 2ie	Exonération
822	CONVENTION 98/021	TVA	CONVENTION 98/021 Entre le gouvernement du burkina faso et l'association mondiale de l'appel islamique	Exonération
823	ACCORD 98/007	TVA	ACCORD 98/007 Entre le burkina faso et le crepa	Exonération

824	ACCORD 97-080	TVA	ACCORD 97-080 Accord de siege entre BF et uicn	Exonération
825	ACCORD 97-080	TVA	ACCORD 97-080 Accord de siege entre BF et uicn	Exonération
826	ARRETE 97-015/PRES/PM/SG/DGD	TVA	ARRETE 97-015/PRES/PM/SG/DGD Diplomates burkinabes de retour et en fin de mission	Exonération
827	ARRETE 97-015/PRES	TVA	ARRETE 97-015/PRES Privileges et immunités diplomatiques	Exonération
828	CONVENTION 96/10091	TVA	CONVENTION 96/10091 Convention entre le gouvernement francais et burkinabe	Exonération
829	ACCORD 97/016	TVA	ACCORD 97/016 Protocole d'accord entre la rep d'autriche et le BF	Exonération
830	96/10033	TVA	96/10033 Accord de siege entre burkina faso et commission de l'uemoa	Exonération
831	ACCORD DE SIEGE 96/10038	TVA	ACCORD DE SIEGE 96/10038 Entre le BF et le cilss	Exonération
832	LETTRE MINISTERIELLE 95/430/CAB/SG/DG-COOP	TVA	LETTRE MINISTERIELLE 95/430/CAB/SG/DG-COOP Accordant une exoneration totale des droits et taxes de douane sur les produits laitiers au cren	Exonération
833	ACCORD 97/006	TVA	ACCORD 97/006 Accord de cooperation burkina et a.p.e.f.e	Exonération
834	ARRETE 93-027/MFP/SG/DGD	TVA	ARRETE 93-027/MFP/SG/DGD Don a l'etat, a ses demembrements et a la croix rouge	Exonération
835	ACCORD 92-0917/SAN-AS-F/SG	TVA	ACCORD 92-0917/SAN-AS-F/SG Protocole d'accord entre le ministere de la sante et la delegation des freres camilliens au burkina faso	Exonération
836	ACCORD DE COOPERATION 2017/39	TVA	ACCORD DE COOPERATION 2017/39 Entre le gouvernement du burkina faso et le conseil international pour la recherche en agroforesterie	Exonération
837	RAABO ANVIII-0029/FP/MF/SG/DGD	TVA	RAABO ANVIII-0029/FP/MF/SG/DGD Portant franchise des droits et taxes de douanes sur les effets personnels usages	Exonération
838	CONVENTION 2017/09	TVA	CONVENTION 2017/09 Entre l'association "atd quart monde" et le gouvernement du burkina faso	Exonération
839	ACCORD 96/10072	TVA	ACCORD 96/10072 Accord en matiere d'enseignement, de culture, de sport, de communication audio-visuelle et de presse	Exonération
840	ACCORD 96/10072	TVA	ACCORD 96/10072 Cooperation BF/ france en matiere d'enseignement	Exonération
841	ACCORD 96/10072	TVA	ACCORD 96/10072 Accord en matiere d'enseignement burkina france	Exonération

842	PROTOCOLE D"ACCORD 93-0585/MFP/MCB/SG/DGD	TVA	PROTOCOLE D"ACCORD 93-0585/MFP/MCB/SG/DGD entre le ministere de la sante et la delegation camillienne	Exonération
843	PROTOCOLE D"ACCORD 93-0585/MFP/MCB/SG/DGD	TVA	PROTOCOLE D"ACCORD 93-0585/MFP/MCB/SG/DGD Creation et gestion de nouvelles structures sanitaires (exoneration)	Exonération
844	CONVENTION 96/10025	TVA	CONVENTION 96/10025 Convention entre la dsong et l'etat burkinabe	Exonération
845	ACCORD 96/10073	TVA	ACCORD 96/10073 Accord de cooperation technique suisse burkina	Exonération
846	ACCORD 96/10053	TVA	ACCORD 96/10053 Accord de siege entre le BF et le groupe eier/etsher	Exonération
847	CONVENTION 96/10056	TVA	CONVENTION 96/10056 Portant statut particulier de la caisse centrale de cooperation economique	Exonération
848	ACCORD 96/10070	TVA	ACCORD 96/10070 Cooperation technique entre l'association internationale institut panafricain pour le developpement et le burkina faso	Exonération
849	ARRANGEMENT 3838/MF	TVA	ARRANGEMENT 3838/MF Entre air burkina et le burkina faso accordant des avantages douaniers a air burkina sa	Exonération
850	ACCORD 2008/057	TVA	ACCORD 2008/057 Accord de cooperation economique et technique entre la rfa et le BF	Exonération
851	LETTRE MINISTERIELLE 1291/MFC/D	TVA	LETTRE MINISTERIELLE 1291/MFC/D Accordant exoneration douaniere aux instituts de recherche (ird)	Exonération
852	ACCORD 98/005	TVA	ACCORD 98/005 Entre le BF et le programme alimentaire mondiale	Exonération
853	ACCORD 97/080	TVA	Accord de siege entre UICN et BF	Exonération
854	ACCORD 2004/20	TVA	Accord entre la france et le burkina faso relatif au transport aerien	Exonération
855	LETTRE 2016/27	TVA	LETTRE 2016/27 Portant accord sur l'assistance economique et technique entre le gouvernement des etats unis et le gouvernement du burkina faso	Exonération
856	CONVENTION 017-2015/MEF/JSI/DELIVER PROJECT	TVA	CONVENTION 017-2015/MEF/JSI/DELIVER PROJECT Entre le gouvernement du burkina faso et l'ong "john snow, incorporated (jsi/deliver project)"	Exonération
857	ACCORD 2000/04	TVA	Accord entre la commission des ce et le gouvernement du burkina faso sur l'etablissement ainsi que les privilèges et immunités de la délégation des ce	Exonération
858	Art. 12 LF 2018	DET	Mesure spéciale de facilitation des opérations de mutations de propriété ou d'usufruit de biens immeubles à usage d'habitation appartenant aux personnes physiques et dont la valeur n'exède pas dix millions (10 000 000) de FCFA	Réduction

859	Art. 8 décret 74-424	Taxe sur les spectacles	Exonération des spectacles à caractère non lucratif pour des œuvres sociales	Exonération
860	Contrat plan entre l'Etat et la SONABEL	TPP	Exonération de la taxe sur les produits pétroliers au profit de la SONABEL	Exonération
861	Arrêté n°2011-159/MEF/SG/DGTCP/ACCT du 28/04/2011	TVT	Exonération de la taxe sur les véhicules de tourisme au profit des députés	Exonération
862	Arrêté N°2016-123/MINEFID/SG/DGD	TVT	Exonération de la taxe sur les véhicules de tourisme au profit des membres du gouvernement et des présidents d'institutions	Exonération

ANNEXE 2 : LISTE DES MESURES FISCALES EVALUEES EN 2018

N°	Code	Réf	Mesure dérogatoire	Impôt	Type de dérogation	Portée temporelle	Objectif	Bénéficiaires	Fonction budgétaire	Montant 2017	Montant 2018
1	711.1010.0001	Art. 88 du CM 2003	Réduction du taux de l'IS de 10 points pendant la phase d'exploitation	IS	Réduction de taux	Permanente	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	15 155 425 073	19 848 475 473
2	711.1010.0002	Art. 04. 2) de la Loi n°025-2012/AN du 04 juin 2012 (Loi SCADD)	Exonération d'IS pendant les 7 premières années d'exploitation, dans le cadre de la mise en oeuvre de la SCADD	IS	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	2 077 848 494	4 063 180 026
3	711.1010.0003	Art. 04. 2) de la Loi n°025-2012/AN du 04 juin 2012 (Loi SCADD)	Réduction IS à 15% de la 8e à 12e année d'exploitation, dans le cadre de la mise en oeuvre de la SCADD	IS	Réduction de taux	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	0	0
4	711.1010.0004	Art. 32 de la LF 2014	Réduction IS à 15% de la 8e à 12e année d'exploitation, dans le cadre des pôles de croissance	IS	Réduction de taux	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	0	0
5	711.1010.0005	Art. 98 de la Loi 08-2010	Réduction d'impôt pour réinvestissement de bénéfices	IS	Réduction de taux	Permanente	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	0	
6	711.1010.0006	Art. 196 2° CGI	Réduction de 30% de l'impôt sur les bénéfices pour les adhérents des CGA	IS	Réduction d'impôt	Permanente	Promouvoir les PME/PMI	Entreprises	Affaires économiques	11 841 908	14 179 734
7	711.2030.0001	art. 147 CGI	Réduction de 30% pour les adhérents des CGA	IBICA/BIC	Réduction d'impôt	Permanente	Promouvoir les PME/PMI	Entreprises	Affaires économiques	6 019 568	8 453 892
8	711.2040.0001	Art. 39 2° CGI	Réduction de 30% de l'impôt sur les bénéfices pour les adhérents des CGA	IBNC/BNC	Réduction d'impôt	Permanente	Promouvoir les PME/PMI	Entreprises	Affaires économiques	3 263 691	12 449 439
9	711.9010.0001	art. 160 CM 2015	Réduction du taux de l'IRVM de moitié pendant la phase d'exploitation	IRVM	Réduction de taux	Permanente	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	3 408 962 552	1 462 458 338

10	711.9010.0002	Art. 04. 2) de la Loi n°025-2012/AN du 04 juin 2012 (Loi SCADD)	Exonération pendant dix (10) ans, en phase d'exploitation, de l'IRVM dans le cadre de la mise en oeuvre de la SCADD	IRVM	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	108 477 028	204 986 563
11	711.9030.0001	Art. 122 5° CGI	Exonération totale des revenus fonciers provenant d'un bail d'immeuble construit ou acquis pendant la période d'activité au profit des personnes retraités et conjoints survivants lorsque le bail ou le cumul du bail n'excède pas 500 000 FCFA	IRF	Exonération partielle	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale	34 696 163	12 526 075
12	712.1010.0001	Art. 24 1b, 2b, 3b, 4b du C Invest	Exonération totale de la TPA pour les entreprises agréées à tous les régimes du Cinvest	TPA	Exonération totale	Permanente	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	362 354 057	243 697 916
13	712.1010.0002	art. 147 CM 2015	Exonération totale de TPA pendant la phase de recherche	TPA	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	84 303 516	173 707 482
14	712.1010.0003	art. 162 CM 2015	Exonération temporaire de TPA de 7 ans pendant la phase d'exploitation	TPA	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	2 780 952 833	2 497 173 176
15	712.1010.0004	Art. 04. 1) de la Loi n°025-2012/AN du 04 juin 2012 (Loi SCADD)	Exonération, en phase d'investissement, de la TPA dans le cadre de la mise en oeuvre de la SCADD	TPA	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	0	0
16	712.1010.0005	Art. 04. 2) de la Loi n°025-2012/AN du 04 juin 2012 (Loi SCADD)	Exonération pendant sept (07) ans, en phase d'exploitation, de la TPA dans le cadre de la mise en oeuvre de la SCADD	TPA	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	96 418 429	82 671 570
17	712.1010.0006	Art. 196 2° CGI	Réduction de 20% de la TPA pour les adhérents des CGA	TPA	Réduction d'impôt	Permanente	Promouvoir les PME/PMI	Entreprises	Affaires économiques	1 501 322	3 862 169
18	715.1010.0001	308 2° CGI	Exonération de TVA Pétrole lampant	TVA	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale	531 660 470	573 180 252

19	715.1010.0002	308 2° CGI	Exonération Fuel-oil domestique	TVA	Exonération totale	Permanente	Réduire les coûts des facteurs	Entreprises	Affaires économiques		
20	715.1010.0003	308 2° CGI	Exonération Fuel-oil léger	TVA	Exonération totale	Permanente	Réduire les coûts des facteurs	Entreprises	Affaires économiques		
21	715.1010.0004	308 2° CGI	Exonération Fuel-oil lourd I	TVA	Exonération totale	Permanente	Réduire les coûts des facteurs	Entreprises	Affaires économiques		
22	715.1010.0005	308 2° CGI	Exonération Fuel-oil lourd II	TVA	Exonération totale	Permanente	Réduire les coûts des facteurs	Entreprises	Affaires économiques		
23	715.1010.0006	308 2° CGI	Exonération Huiles 2 temps	TVA	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale	36 882 904	88 356 341
24	715.1010.0007	Art 331 Septies Tableau A2 du CI	Exonération Postes téléphoniques d'usagers par fil à combiné sans fil	TVA	Exonération totale	Permanente	Faciliter l'accès au téléphone	Ménages	Affaires économiques	1 901 259	
25	715.1010.0008	Art 331 Septies Tableau A2 du CI	Exonération Téléphones pour réseaux cellulaires	TVA	Exonération totale	Permanente	Faciliter l'accès au téléphone	Ménages	Affaires économiques	159 437 241	
26	715.1010.0009	Art 331 Septies Tableau A2 du CI	Exonération Autres app.pour l'émission, transmission, reception de la voix, d'image	TVA	Exonération totale	Permanente	Faciliter l'accès au téléphone	Ménages	Affaires économiques	3 720 891	
27	715.1010.0010	308 2° CGI	Exonération autres appareils du 7321 non specif, y compris les appareils a combustibles solides	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
28	715.1010.0011	308 2° CGI	Exonération autres pompes non specifiées	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	47 238 607	72 748 455
29	715.1010.0012	308 2° CGI	Exonération autres ventilateurs non specife	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0

30	715.1010.0013	308 2° CGI	Exonération machines et appareils pour le conditionnement de l'air	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	42 824 342	3 221 975
31	715.1010.0014	308 2° CGI	Exonération autres combinaisons de réfrigérateurs	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
32	715.1010.0015	308 2° CGI	Exonération meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, capacité ≤800 l	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	68 779 454	76 324 865
33	715.1010.0016	308 2° CGI	Exonération autres parties de meubles non spécifiées	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	127 434	0
34	715.1010.0017	308 2° CGI	Exonération chauffe-eau non électriques, solaires	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	24 075 978	32 750 166
35	715.1010.0018	308 2° CGI	Exonération parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement du 8419	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	1 378 427	970 937
36	715.1010.0019	308 2° CGI	Exonération appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux autre qu'usage domestique	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	843 140	886 765
37	715.1010.0020	308 2° CGI	Exonération autres machines et appareils pour le nettoyage non spécifique	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	584 232	5 264 439
38	715.1010.0021	308 2° CGI	Exonération parties de machines pour le nettoyage	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	196 059	0
39	715.1010.0022	308 2° CGI	Exonération convertisseurs rotatifs électriques	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	317 278	428 978
40	715.1010.0023	308 2° CGI	Exonération transformateur électrique, convertisseur électrique statique, bobine de réactance et self.	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	217 642
41	715.1010.0024	308 2° CGI	Exonération onduleurs	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	240 313 824	125 226 706

42	715.1010.0025	308 2° CGI	Exonération chargeurs de batteries	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	77 939 613	93 106 855
43	715.1010.0026	308 2° CGI	Exonération autres convertisseurs statiques	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	259 526 379	331 422 200
44	715.1010.0027	308 2° CGI	Exonération autres accumulateurs	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	1 840 700 085	1 196 822 776
45	715.1010.0028	308 2° CGI	Exonération parties d'accumulateurs elect., y compris leur separateur	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	247 634	5 262 360
46	715.1010.0029	308 2° CGI	Exonération lampe électrique portable, ... fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie ?	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	692 211 962	473 938 107
47	715.1010.0030	308 2° CGI	Exonération disjoncteurs	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	10 525 261	4 441 839
48	715.1010.0031	308 2° CGI	Exonération autres appareils du n° 85.36 non spec	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	7 682 091	53 147 161
49	715.1010.0032	308 2° CGI	Exonération tableaux, panneaux, console, pupitre, armoire pour une tension n'excédant pas 1.000 v	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	19 766 405	27 913 858
50	715.1010.0033	308 2° CGI	Exonération lampes a vapeur de mercure ou de sodium; lampes a halogenure metallique	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	21 414 177	31 549 631
51	715.1010.0034	308 2° CGI	Exonération cellules solaires meme assemblees en modules ou non, ou constituees en panneaux	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	1 882 901 608	970 978 252
52	715.1010.0035	308 2° CGI	Exonération autres dispositifs photosensibles a semi-conducteur...	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	18 229 697
53	715.1010.0036	308 2° CGI	Exonération parties des diodes, transistors et dispositifs similaires a semi-conducteur ? du 8541	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	15 785 486

54	715.1010.0037	308 2° CGI	Exonération autres instruments et appareils pour la regulation ou le ctrl automat non specif au 9032	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	79 335 758	117 202 702
55	715.1010.0038	308 2° CGI	Exonération parties et accessoire d'instrument, appareil pr la regulation, le controle automatique	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	852 101	0
56	715.1010.0039	308 2° CGI	Exonération autres appareils d'eclairage electriques n/specifie au 9405	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	500 281 428	580 735 177
57	715.1010.0040	Art. 307 13° e CGI	Exonération des intérêts des prêts consentis aux personnes physiques pour la construction ou l'acquisition de la première maison ou du premier appartement destiné à leur habitation principale lorsque la valeur hors taxe de cette habitation ne dépasse pas dix millions (10 000 000) un montant fixé par arrêté du ministre chargé des finances	TVA	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Logement et équipements collectifs	5 020 695	8 072 405
58	715.1010.0041	Art. 19 de la LF 1998, Art. 428 du CGI	Marchés publics et autres opérations exonérées (Projets et Programmes)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Affaires économiques	1 915 001 502	793 015 828
59	715.1010.0042	Art. 19 de la LF 1998	Marchés publics et autres opérations exonérées (ONGs et Associations)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Affaires économiques	240 764 427	221 341 338
60	715.1010.0043	Art. 19 de la LF 1998	Marchés publics et autres opérations exonérées (Entreprises)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Entreprises	Affaires économiques	2 069 353 292	855 796 329
61	715.1010.0044	Art. 19 de la LF 1998	Marchés publics et autres opérations exonérées (Administrations publiques)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Administrations publiques	Affaires économiques	6 006 225 154	1 607 580 702
62	715.1010.0045	Art. 32 de la LF 2014	Exonération de la TVA sur les achats de biens et services des structures de gestion (projet pôle de croissance de Bagré)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Affaires économiques	9 322 214	25 855 614

63	715.1010.0046	Arrêté n°2011-159/MEF/SG/DGTCP/ACCT du 28/04/2011	Autorisation d'acquisition de véhicule en franchise de droits et taxes d'entrée au profit des présidents d'institutions et des membres du gouvernement	TVA	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Membres du Gouvernement et présidents d'institutions	Protection sociale	0	0
64	715.1010.0047	Arrêté N°2016-123/MINEFID/SG/DGD	Autorisation d'acquisition de véhicule en franchise de droits et taxes d'entrée au profit des députés	TVA	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Députés	Protection sociale	38 433 991	11 353 869
65	715.1010.0048	Art. 19 de la LF 1998	Marché de construction de l'échangeur du Nord	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir le Partenariat Public Privé	Entreprises	Affaires économiques	20 259 431	6 843 066
66	715.1010.0049	308 2° CGI	Exonération elevateurs a liquides	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
67	715.1010.0050	308 2° CGI	Exonération ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, ...a moteur électrique, p <=125 w	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
68	715.1010.0051	308 2° CGI	Exonération réfrigérateurs du type ménager, a compression, ? pour l'industrie du montage	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
69	715.1010.0052	308 2° CGI	Exonération réfrigérateurs du type ménager, a compression,	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	14 594 884	1 967 858
70	715.1010.0053	308 2° CGI	Exonération autres réfrigérateurs du type ménager sans compression	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	19 674 803	79 250 813
71	715.1010.0054	308 2° CGI	Exonération meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, capacité <=800 l en état démonté	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	9 504 523
72	715.1010.0055	308 2° CGI	Exonération meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité <=900 l	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	66 786 389	92 045 813

73	715.1010.0056	308 2° CGI	Exonération autres meubles (coffres, armoires, vitrines, comptoirs et similaires)	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	616 847
74	715.1010.0057	308 2° CGI	Exonération accumulateurs électriques, au plomb, utilisés pour le démarrage des moteurs à piston	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
75	715.1010.0058	308 2° CGI	Exonération autres fours; cuisinières, réchauds (y compris les tables de cuisson), grils et rotis	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	1 868 441
76	715.1010.0059	308 2° CGI	Exonération appareils récepteurs de télévision en couleur	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
77	715.1010.0060	308 2° CGI	Exonération appareil d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, ? autre appareil de thérapie respiratoire	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	
78	715.1010.0061	308 2° CGI	Exonération lustre et autre appareil d'éclair élect. à susp, à fixer au plafond à l'excl. d'éclair pub	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
79	715.1010.0062	308 2° CGI	Exonération autres parties des appareils d'éclairage non spécifiés au 9405	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
80	715.1010.0063	Art. 33 de la LF 2016	Exonération de la TVA sur l'importation de matériels informatiques et de logiciels au profit des SFD	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir la Micro-finance	Entreprises	Affaires économiques	0	
81	715.1010.0064	Art. 30 de la LF 2015	Opération spéciale d'importation de matériel de presse	TVA	Exonération totale	Permanente	Soutenir la presse	Entreprises	Affaires économiques		
82	715.1010.0066	Art. 147 et 154 CM	Exonération de la TVA en phase de recherche et de travaux préparatoires	TVA	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	4 839 265 352	1 270 038 555
83	715.1010.0067	Art. 04. 1) de la Loi n°025-2012/AN du	Exonération en phase d'investissement de la TVA sur les importations de biens destinés strictement à la réalisation de	TVA	Exonération totale	Permanente	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	245 569 079	145 460 534

		04 juin 2012 (Loi SCADD)	projets dans le cadre de la mise en œuvre de la SCADD								
84	715.1010. 0072	308 2° CGI	Exonération autres machines et appareil pour le conditionnement de l'air avec dispositif de refrigeration ?	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	3 200 426	1 800 116
85	715.1010. 0073	308 2° CGI	Exonération autres materiel, machines et appareils pour la production du froid; pompes a chaleur	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	15 228	102 831
86	715.1010. 0074	308 2° CGI	Exonération sechoirs pour produits agricoles	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	3 399 402	0
87	715.1010. 0075	308 2° CGI	Exonération autres sechoirs non specifie	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	420 867	1 083 634
88	715.1010. 0076	308 2° CGI	Exonération autres machines et appareils pour le soudage des metaux ?	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	3 102 558	
89	715.1010. 0077	308 2° CGI	Exonération tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires pour une tension excedant 1.000 v	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	24 174 811	8 812 954
90	715.1010. 0078	Convention N°2017/21 entre l'Etat du BF et la société CIMASSO SA	Exonération de TVA au profit de la société CIMASSO (zone industrielle de Bobo Dioulasso) pendant la phase d'investissement	TVA	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	1 985 254 593	
91	715.1010. 0079	Convention N°2017/29 entre le BF et la société Ciments de l'Afrique (CIMAF) Bobo- Dioulasso	Exonération de TVA au profit de la société Ciments de l'Afrique (CIMAF) Bobo-Dioulasso pendant la phase d'investissement	TVA	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	0	

92	715.1010.0080	Convention N° 2017/31 entre l'Etat et le BUMIGEB	Exonération TVA au profit du BUMIGEB	TVA	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	55 108 340	
93	715.1010.0081	Contrat Plan entre l'Etat et la SONAGESS	Exonération TVA au profit de la SONAGESS (Societe nationale de gestion du stock de securite alimentaire)	TVA	Exonération totale	Temporaire	Soutenir le pouvoir d'achat	Entreprises	Affaires économiques	499 678 929	27 247 421
94	715.1010.0082	Convention N° 2000/21 entre l'Etat et la CAMEG	Exonération de TVA au profit de la CAMEG	TVA	Exonération totale	Temporaire	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale	686 055 265	479 587 087
95	715.1010.0083	Convention N° 3838/MF entre l'Etat et Air Burkina	Exonération de TVA au profit de Air Burkina SA	TVA	Exonération totale	Temporaire	Promouvoir le secteur des transports	Entreprises	Affaires économiques	538 704 993	
96	715.1010.0084	Contrat N°2016/03 entre l'Etat la SOTRACO-SA	Exonération de TVA au profit de la Société des transports en commun de Ouagadougou (SOTRACO-SA)	TVA	Exonération totale	Temporaire	Promouvoir le secteur des transports	Entreprises	Affaires économiques	27 442 367	
97	715.1010.0085	Lettre N°2017-00487/MINEFI D/SG/DGD/DL R	Exonération de TVA de la compagnie de transport aérien Colombe Air Line SA	TVA	Exonération totale	Temporaire	Promouvoir le secteur des transports	Entreprises	Affaires économiques	687 222	
98	715.1010.0086	Lettre N°2017-00889/MINEFI D/SG/DGD	Exoneration de TVA relatif au transport aerien pour la compagnie "Air Sarada International"	TVA	Exonération totale	Temporaire	Promouvoir le secteur des transports	Entreprises	Affaires économiques	2 684 814	
99	715.1010.0087	Lettre N°2017-02082/MINEFI D/SG/DGD	Exonération de TVA sur du materiel d'assistance aéroportuaire dans le cadre de l'exécution des investissements prioritaires de la RACGAE	TVA	Exonération totale	Temporaire	Promouvoir le secteur des transports	Entreprises	Affaires économiques	0	
100	715.1010.0088	protocole d'accord N°93-0585/MFP/MC B/SG/DGD	Exonération de TVA au profit de la delegation camillienne	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	12 465 811	31 719 792

101	715.1010.0089	Lettre N°2013-2276/MEF/SG/DGD	Exonération de TVA au profit de Catholic Relief Service (CRS) Cathwel	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	189 881 789	6 016 414
102	715.1010.0090	Lettre N°2014-002641/MEF/SG/DGD	Exonération de TVA sur les dons en vivre importés au profit du projet beoog biiga phase 2 du CRS	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
103	715.1010.0091	Convention N°038-2014/MEF/NM	Exonération de TVA au profit de l'Association Nas mode	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	2 238 854	0
104	715.1010.0092	Convention N°032-2014/MEF/TF	Exonération de TVA au profit de l'Association "tearfund"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
105	715.1010.0093	Convention N°041-2014/MEF/LVI A	Exonération de TVA au profit de "l'association internationale volontaires laïcs (Ivia)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
106	715.1010.0094	Convention N°031-2016/MINEFID/IP	Exonération de TVA au profit de L'ONG denommée "phytosalus"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	705 603	0
107	715.1010.0095	Convention N°051-2016/MINEFID/TVD	Exonération de TVA au profit de l'ONG denommée "tele-vie-deo"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
108	715.1010.0096	Convention N°039-2016/MINEFID/JIA	Exonération de TVA au profit de l'ONG denommée "jama'at islamique ahmadiyya"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	9 579 441	0
109	715.1010.0097	Convention N°053-2016/MINEFID/LMI	Exonération de TVA au profit de l'ONG "ligue mondiale islamique (LMI)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0

110	715.1010.0098	Convention N°013-2015/MEF/A2 N	Exonération de TVA au profit l'association denommee "association nodde nooto (a2n)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
111	715.1010.0099	Convention N°101-2014/MEF/AM I	Exonération de TVA au profit de l'Association denommee "alliance missionnaire internationale"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	13 347 582	9 222 987
112	715.1010.0100	Convention N°034-2015/MEF/SW	Exonération de TVA au profit de l'Association denommée "Stichting Wol"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	195 873	0
113	715.1010.0101	Convention N°061-2015/MEF/AGI MIS	Exonération de TVA au profit de l'Association denommée "Associazione Giovani Missionari di sarule onlus"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
114	715.1010.0102	Convention N°015-2016/MINEFID/DIAKONIA	Exonération de TVA au profit de l'ONG "Diakonia"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
115	715.1010.0103	Convention N°039-2015/MEF/AN AZADHD	Exonération de TVA au profit de l'Association denommée "Association na manegb-zanga pour le developpement humain durable (anazadhd)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
116	715.1010.0104	Convention N°054-2015/MEF/CC BF	Exonération de TVA au profit de l'Association denommée "Coup de coeur Burkina Faso"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	892 268	0
117	715.1010.0105	Arrêté N°015-2017/MINEFID/ERIKS	Exonération de TVA au profit de l'Association denommee "Fondation Erikshjalpen Insamlingsstiftelsen farbror eriks barn-och hjalpverksamhet" (eriks)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
118	715.1010.0106	Convention N°030-2014/MEF/PF CO	Exonération de TVA au profit de l'Association denommée "Progetto Famiglia-cooperazione-onlus"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0

119	715.1010.0107	Arrêté N°017-2017/MINEFID/EA	Exonération de TVA au profit de l'Association dénommée "Equal Access International"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
120	715.1010.0108	Convention N°011-2017/MINEFID/ODG	Exonération de TVA au profit de l'Association dénommée "One dollar glasses"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	521 611	4 465 073
121	715.1010.0109	Convention N°018-2017/MINEFID/SOLIDAGRO	Exonération de TVA au profit de l'Association dénommée "Solidagro"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
122	715.1010.0110	Convention N°2017/27	Exonération de TVA au profit du programme d'appui au développement territorial (PADT) pour renforcer le rôle de l'association des municipalités du Burkina Faso (ambf)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
123	715.1010.0111	Convention N°013-2017/MINEFID/WAMP	Exonération de TVA au profit de l'Association dénommée "programme des musées de l'Afrique de l'Ouest"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
124	715.1010.0112	Convention N°019-2017/MINEFID/EA	Exonération de TVA au profit de l'Association dénommée "Emmaus Afrique"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	1 889 605	5 987 364
125	715.1010.0113	Convention N°025-2017/MINEFID/ANN	Exonération de TVA au profit de l'Association dénommée "Neb nooma"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	9 056 182
126	715.1010.0114	Convention N°035-2016/MINEFID/FCS	Exonération de TVA au profit de l'Association dénommée "Fondation Chrétiens pour le Sahel"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
127	715.1010.0115	Convention N°030-2016/MINEFID/FZ	Exonération de TVA au profit de l'Association dénommée "Fondation Zoodo"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	169 369	0

128	715.1010.0116	Convention N°054-2014/MEF/ATA	Exonération de TVA au profit de l'ONG dénommée "Autre terre asbl"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
129	715.1010.0117	Convention N°0001-2017/MINEFID/ALIMA	Exonération de TVA au profit de l'Association dénommée "Alliance for international medical action" en abrégé ALIMA	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	59 134	20 995
130	715.1010.0118	Convention N°015-2014/MEF/IRC	Exonération de TVA au profit de l'Association dénommée "Centre international de l'eau et de l'assainissement (IRC)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	1 912 863
131	715.1010.0119	Convention N°004-2017/MINEFID/IPC/BF	Exonération de TVA au profit l'Associaton dénommée "initiative privée et communautaire contre le vih/sida au burkina faso (IPC/BF)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	1 023 951
132	715.1010.0120	Convention N°034-2017/MINEFID/CMA	Exonération de TVA au profit l'Association dénommée "the christian and missionnaty alliance (c&ma)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	3 827 181
133	715.1010.0121	Convention N°033-2017/MINEFID/LWI	Exonération de TVA au profit l'association dénommée "living water international"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
134	715.1010.0122	Convention N°032-2017/MINEFID/FAID	Exonération de TVA au profit l'association dénommée "friends in action international burkina faso"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
135	715.1010.0123	Convention N°001-2018/MINEFID/MCC	Exonération de TVA au profit l'asociation dénommée "mennonite central committee" en abrege (MCC)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
136	715.1010.0124	Convention N°014-2017/MINEFID/SM	Exonération de TVA au profit l'association dénommée "stichting de mangoboom"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0

137	715.1010.0125	Convention N°073-2014/MEF/RP	Exonération de TVA au profit l'association denommee "res publica"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
138	715.1010.0126	Convention N°014-2016/MINEFID /ASECD	Exonération de TVA au profit l'association denommee "association de soutien aux enfants en circonstances difficiles (ASECD)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
139	715.1010.0127	Convention N°087-2014/MEF/BB	Exonération de TVA au profit l'association denommee "bilifou-bilifou"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	124 819	0
140	715.1010.0128	Convention N°029-2016/MINEFID /FFH	Exonération de TVA au profit l'ONG denommee "freedom from hunger"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
141	715.1010.0129	Convention N°021-2015/MEF/RO NGEAD	Exonération de TVA au profit l'association denommee "rongead"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
142	715.1010.0130	Convention N°005-2017/MINEFID /NEW TREE	Exonération de TVA au profit l'association denommee "new tree-nouvel arbre"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
143	715.1010.0131	Convention N°002-2015/MEF/MS	Exonération de TVA au profit l'association denommee "mamounata solidarite"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
144	715.1010.0132	Convention N°042-2015/MEF/CC EB-BF	Exonération de TVA au profit l'ONG denommee "cadre de concertation des ong et associations actives en education de base au burkina faso"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
145	715.1010.0133	Convention N°007-2017/MINEFID /ODW	Exonération de TVA au profit l'association denommee "opening doors worldwide, inc"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0

146	715.1010.0134	Convention N°072-2015/MEF/ML ALPM	Exonération de TVA au profit l'association denommee "movimento laici america latina progetto mondo" en abrégé mlal progetto mondo	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
147	715.1010.0135	Convention entre la DSONG et l'Etat en date du 1er Janvier 1983	Exonération de TVA au profit des ONG et Associations	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	525 757 392	134 433 896
148	715.1010.0136	Raabo An VIII-029/FP/MF/S G/DGD du 27-12-1990	Exonération de TVA pour les effets et objets importés lors d'un changement de domicile	TVA	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale	164 626 212	165 097 405
149	715.1010.0137	2017-00575/MINEFI D/SG/DGD/DL R	lettre MINEFID a monsieur le ministre de la securite exoneration de materiels de securite	TVA	Exonération totale	Temporaire	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Sécurité	0	0
150	715.1010.0138	Art. 29 LF 2013	Appareil de distillation ou de rectification	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques		919 835
151	715.1010.0139	ACCORD 2004/20	ACCORD 2004/20 entre la france et le Burkina Faso relatif au transport aerien	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Entreprises	Affaires économiques		25 399 083
152	715.1010.0140	CONVENTIO N 005-2016/MINEFID /ABLF	CONVENTION 005-2016/MINEFID/ABLF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "a better life fondation"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
153	715.1010.0141	CONVENTIO N 081-2014/MEF/SENT	CONVENTION 081-2014/MEF/SENT entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "fondation sentinelles au secours de l'innocence meurtrie"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

154	715.1010.0142	CONVENTIO N 2006/101	CONVENTION 2006/101 appui des programmes et projets de developpement au BF	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
155	715.1010.0143	CONVENTIO N 002-2016/MINEFID /ASUDEC	CONVENTION 002-2016/MINEFID/ASUDEC entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "africa's sustainable development council (asudec)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
156	715.1010.0144	CONVENTIO N 110-2014/MEF/CVCS	CONVENTION 110-2014/MEF/CVCS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "centro volontari cooperazione allo sviluppo (cvcs)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
157	715.1010.0145	CONVENTIO N 2015/55	CONVENTION 2015/55 entre l'ong "family care international" et le gouvernement du Burkina Faso	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
158	715.1010.0146	CONVENTIO N 2015/31	CONVENTION 2015/31 entre la commission europeenne et le Burkina Faso relative a l'appui institutionnel infrastructures-transport et achevement des travaux du 9ème fed	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
159	715.1010.0147	CONVENTIO N 038-2016/MINEFID /SOS VE	CONVENTION 038-2016/MINEFID/SOS VE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "sos villages d'enfants international"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		2 622 731
160	715.1010.0148	CONVENTIO N 011-2016/MINEFID /CREDO	CONVENTION 011-2016/MINEFID/CREDO entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "christian relief and development organization (credo)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
161	715.1010.0149	CONVENTIO N 2017/09	CONVENTION 2017/09 entre l'association "atd quart monde" et le gouvernement du Burkina Faso	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

162	715.1010.0150	ACCORD 2015/43	ACCORD 2015/43 entre la fondation hanns seidel et le gouvernement du Burkina Faso	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		158 152
163	715.1010.0151	CONVENTION N 013-2016/MINEFID/CSI	CONVENTION 013-2016/MINEFID/CSI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "christian service international" (csi)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
164	715.1010.0152	MMEMORANDUM D'ACCORD 2019/09	MMEMORANDUM D'ACCORD 2019/09 entre le bureau nu pr services d'appui projets & gouv BF l'exec. projet d'appui competitivite prod8ts filiaire karite (pacfi-k) phase2	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
165	715.1010.0153	CONVENTION N 020-2016/MINEFID/CECI	CONVENTION 020-2016/MINEFID/CECI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "centre canadien d'etudes et de cooperation internationale"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
166	715.1010.0154	ACCORD 2008/057	ACCORD 2008/057 accord de cooperation economique et technique entre la rfa et le BF	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Administrations publiques	Affaires économiques		0
167	715.1010.0155	CONVENTION N 011-2015/MEF/JHPIEGO	CONVENTION 011-2015/MEF/JHPIEGO convention d'etablissement entre etat BF et ong jhpiego	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		673 337
168	715.1010.0156	CONVENTION N 024-2016/MINEFID/ADRA DU 13/06/2016	CONVENTION 024-2016/MINEFID/ADRA DU 13/06/2016 entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "agence adventiste d'aide et de developpement" en abrege adra	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
169	715.1010.0157	CONVENTION N 019-2015/MEF/SOSSIBF	CONVENTION 019-2015/MEF/SOSSIBF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "sos	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

			sahel international Burkina Faso (sossiBF)"								
170	715.1010.0158	CONVENTION N 117-2014/MEF/FABM-O	CONVENTION 117-2014/MEF/FABM-O entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "fondation abdallah ben mas-oud"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		2 171 900
171	715.1010.0159	LETTRE MINISTERIELLE 1291/MFC/D	LETTRE MINISTERIELLE 1291/MFC/D accordant exonération douanière aux instituts de recherche (ird)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Administrations publiques	Affaires économiques		15 583 527
172	715.1010.0160	CONVENTION N 009-2016/MINEFID/APESS	CONVENTION 009-2016/MINEFID/APESS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "association pour la promotion de l'élevage au sahel et en savane (apess)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
173	715.1010.0161	CONTRAT 2007/044	CONTRAT 2007/044 portant exécution du programme de prévention du VIH/sida et d'appui à la santé de la reproduction	TVA	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale		0
174	715.1010.0162	CONVENTION N D'ETABLISSEMENT 001-2016/MINEFID/OCADES	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2016/MINEFID/OCADES entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "organisation catholique pour le développement et la solidarité (ocades caritas Burkina)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		32 309 213
175	715.1010.0163	LETTRE 2015-01575/MEF/SG/DGD	LETTRE 2015-01575/MEF/SG/DGD relatif à l'exonération de droits et taxes de douane pour le fonds de dev. de l'électrification	TVA	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale		15 561 145
176	715.1010.0164	CONVENTION N 115-20/MEF/PI-BF	CONVENTION 115-20/MEF/PI-BF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "plan international Burkina Faso"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

177	715.1010.0165	ACCORD BILATERAL 2016-27477	ACCORD BILATERAL 2016-27477 entre le minis. danois des affa. etrangeres et le minis. de l'eau & de l'assainissement concer. l'engagement au developpement " gestion integree des ressources en eau"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
178	715.1010.0166	ACCORD DE SIEGE 2008/035	ACCORD DE SIEGE 2008/035 etablissement du siege de la fondation 2ie au Burkina Faso	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		79 609 570
179	715.1010.0167	CONVENTIO N CBF/3008/01A	CONVENTION CBF/3008/01A entre le BF et l'afd relatif au projet "appui a la formation professionnelle et aux metiers de l'artisanat" (fpma)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		915 419
180	715.1010.0168	ACCORD 96/10070	ACCORD 96/10070 cooperation technique entre l'association internationale institut panafricain pour le developpement et le Burkina Faso	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
181	715.1010.0169	CONVENTIO N 105-2014/MEF/NDI	CONVENTION 105-2014/MEF/NDI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "national democratric institute for international affairs (ndi)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
182	715.1010.0170	ACCORD 96/10073	ACCORD 96/10073 accord de cooperation technique suisse Burkina	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
183	715.1010.0171	CONVENTIO N 041-2016/MINEFID/SS	CONVENTION 041-2016/MINEFID/SS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'asociation denomnee "solidar suisse"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
184	715.1010.0172	CONVENTIO N 2012/049	CONVENTION 2012/049 convention entre l'etat et l'eglise catholique du Burkina Faso	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

185	715.1010.0173	CONVENTION N 0102-2014/MEF/ACPS	CONVENTION 0102-2014/MEF/ACPS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association charitable pour la promotion du sahel "acps"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 785 645
186	715.1010.0174	CONVENTION N 064-2015/MEF/ODE	CONVENTION 064-2015/MEF/ODE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "office de developpement des eglises evangeliques (ode)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		75 599 295
187	715.1010.0175	CONVENTION N 003-2015/MEF/DWH	CONVENTION 003-2015/MEF/DWH entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong denommee "deutsche welthungerhilfe"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 113 920
188	715.1010.0176	CONVENTION N 124-2014/MEF/AFR-BF	CONVENTION 124-2014/MEF/AFR-BF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "africare Burkina Faso (afr-BF)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 026 954
189	715.1010.0177	LETTRE 2016/27	LETTRE 2016/27 portant accord sur l'assistance economique et technique entre le gouvernement des etats unis et le gouvernement du Burkina Faso	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Administrations Publiques	Affaires économiques		1 624 391
190	715.1010.0178	CONVENTION N 057-2015/MEF/SOS-P	CONVENTION 057-2015/MEF/SOS-P entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "sos paspanga"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		6 898 330
191	715.1010.0179	CONVENTION N 037-2015MEF/FIIC	CONVENTION 037-2015MEF/FIIC entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "fondation islamique internationale de charite"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 694 747
192	715.1010.0180	CONVENTION N 047-	CONVENTION 047-2015/MEF/ATT entre le gouvernement du Burkina Faso et	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

		2015/MEF/AT T	l'association "association tin tua (att)"								
193	715.1010. 0181	CONVENTIO N 2016/23	CONVENTION 2016/23 entre le gouvernement du Burkina Faso et la fondation jean paul ii pour le sahel	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
194	715.1010. 0182	CONVENTIO N 027- 2015/MEF/MS	CONVENTION 027-2015/MEF/MS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "mouvement shalom"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
195	715.1010. 0183	ACCORD 2011/002	ACCORD 2011/002 accord de pret entre le Burkina Faso et la boad(financement partiel du projet liptako phase iii	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
196	715.1010. 0184	CONVENTIO N 2015/09	CONVENTION 2015/09 entre le gouvernement du Burkina Faso et la fondation dreyer	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		51 452 518
197	715.1010. 0185	CONVENTIO N 038- 2015/MEF/WA	CONVENTION 038-2015/MEF/WA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "water aid"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 263 081
198	715.1010. 0186	CONVENTIO N 111- 2014/MEF/CA	CONVENTION 111-2014/MEF/CA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "christian aid"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
199	715.1010. 0187	ACCORD 98/007	ACCORD 98/007 entre le Burkina Faso et le crepa	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
200	715.1010. 0188	CONVENTIO N 030- 2015/MEF/AZ ND	CONVENTION 030- 2015/MEF/AZND entre le Burkina Faso et l'association "zood-nooma pour le developpement (aznd)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
201	715.1010. 0189	CONVENTIO N 113- 2014/MEF/AD R	CONVENTION 113- 2014/MEF/ADR entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "les ailes de refuge"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

202	715.1010.0190	ACCORD 2007/008	ACCORD 2007/008 entre le BF et le luxembourg relatif au projet bkf/012: "appui a la gestion participative des ressources naturelles dans la region des hauts-bassins"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
203	715.1010.0191	CONVENTION GENERALE DE COOPERATION 2016/07	CONVENTION GENERALE DE COOPERATION 2016/07 entre le royaume de belgique et le Burkina Faso	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
204	715.1010.0192	LETTRE MINISTERIELLE 95/430/CAB/SG/DG-COOP	LETTRE MINISTERIELLE 95/430/CAB/SG/DG-COOP accordant une exoneration totale des droits et taxes de douane sur les produits laitiers au cren	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
205	715.1010.0193	ACCORD DE PRET UV0090	ACCORD DE PRET UV0090 UV0090 financement bid assistance techniq projet barrage de samendeni	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
206	715.1010.0194	CONVENTION 008-2016/MINEFID/MA	CONVENTION 008-2016/MINEFID/MA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "mwangaza action"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
207	715.1010.0195	CONVENTION 008-2015/MEF/APS	CONVENTION 008-2015/MEF/APS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "association pour la paix et la solidarite (aps)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
208	715.1010.0196	ACCORD 97/006	ACCORD 97/006 accord de cooperation Burkina et a.p.e.f.e	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
209	715.1010.0197	CONVENTION 084-2014/MEF/MT	CONVENTION 084-2014/MEF/MT entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "mani tese"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

210	715.1010.0198	CONVENTION N 116-2014/MEF/ACTS	CONVENTION 116-2014/MEF/ACTS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "action chretienne, tous pour la solidarite (acts)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		2 346 356
211	715.1010.0199	CONTRAT DE FINANCEMENT 2005/09	CONTRAT DE FINANCEMENT 2005/09 entre la kfw et le BF, relatif a la lutte contre le trafic et les pires formes de travail des enfants	TVA	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale		0
212	715.1010.0200	CONVENTION N 034-2016/MINEFID/OBV	CONVENTION 034-2016/MINEFID/OBV entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "Burkina vert"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 743 585
213	715.1010.0201	CONVENTION N 090-2014/MEF/Tdh-L	CONVENTION 090-2014/MEF/Tdh-L entre v le gouvernement du Burkina Faso et l'association "fondation terre des hommes"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 899 639
214	715.1010.0202	CONVENTION N 006-2016/MINEFID/DON ORIONE	CONVENTION 006-2016/MINEFID/DON ORIONE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "petite oeuvre de la divine providence" (don orione)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		2 098 152
215	715.1010.0203	CONVENTION N 007-2015/MEF/API L	CONVENTION 007-2015/MEF/API L entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "action pour la promotion des initiatives locales (apil)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
216	715.1010.0204	CONVENTION N 049-2015/MEF/FC A	CONVENTION 049-2015/MEF/FC A entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "fondation cheick aorema (fca)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
217	715.1010.0205	CONVENTION N 028-	CONVENTION 028-2016/MINEFID/MDME entre le	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

		2016/MINEFID /MDME	gouvernement du Burkina Faso et l'association "medicos del mundo"								
218	715.1010.0206	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 037-2016/MINEFID /FH	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 037-2016/MINEFID/FH entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denomme "fondation haparako"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 224 612
219	715.1010.0207	CONVENTION 001-2015/MEF/AP EC	CONVENTION 001-2015/MEF/APEC entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "association freres des ecoles chretiennes (afec)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		5 263 361
220	715.1010.0208	ACCORD DE COOPERATION FINANCIERE 2017/19	ACCORD DE COOPERATION FINANCIERE 2017/19 accord de cooperation entre le gouvernement de la republique federale d'Allemagne et le BF (kfw)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
221	715.1010.0209	CONVENTION 018-2015/MEF/AC F	CONVENTION 018-2015/MEF/ACF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "action contre la faim"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		4 425 711
222	715.1010.0210	CONVENTION 073-2015/MEF/CO FENABVI-AO	CONVENTION 073-2015/MEF/COFENABVI-AO entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "conferation des federations nationales de la filiere betail viande de l'Afrique de l'Ouest (cofenabvi-ao)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
223	715.1010.0211	ACCORD 2008/049	ACCORD 2008/049 accord d'assistance economique et technique entre BF et USA dans le cadre du projet agribusiness and trade promotion "atp" modifie le 01/10/2014	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
224	715.1010.0212	CONVENTION 088-	CONVENTION 088-2014/MEF/ACRA-CCS entre le	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

		2014/MEF/ACRA-CCS	gouvernement du Burkina Faso et la fondation acra-ccs								
225	715.1010.0213	CONVENTION 055-2015/MEF/SHA A	CONVENTION 055-2015/MEF/SHA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "self help africa"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
226	715.1010.0214	CONVENTION 083-2014/MEF/FOSAPA	CONVENTION 083-2014/MEF/FOSAPA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "fondation de solidarite et d'aide au peuple africain (fosapa)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		467 759
227	715.1010.0215	CONVENTION 067-2015/MEF/SOLSANT	CONVENTION 067-2015/MEF/SOLSANT le gouvernement du Burkina Faso et l'association "solidarite sante"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
228	715.1010.0216	ACCORD 2017/20	ACCORD 2017/20 accord entre le gouv. suisse (ddc) et le BF relatif au programme de valorisation des produits forestiers non ligneux phase 2 (pfnl2)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
229	715.1010.0217	CONVENTION 050-2016/MINEFID/ABC CHILDREN AID	CONVENTION 050-2016/MINEFID/ABC CHILDREN AID entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "abc children's international"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 712 827
230	715.1010.0218	CONVENTION 027-2016/MINEFID/AFNB	CONVENTION 027-2016/MINEFID/AFNB entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "association freres neb-la boumbou (afnb)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		7 404 518
231	715.1010.0219	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 018-2016/MINEFID/MSI	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 018-2016/MINEFID/MSI entre le gouvernement du BF et l'association denommee "marie stopes international"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		202 263

232	715.1010.0220	CONVENTION N 026-2016/MINEFID/HSB	CONVENTION 026-2016/MINEFID/HSB entre l'etat et l'ong denommee "handicap solidaire-Burkina Faso" (hsb)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
233	715.1010.0221	CONVENTION N 089-2014/MEF/FADEPI	CONVENTION 089-2014/MEF/FADEPI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "fondation aaya pour le developpement, l'epanouissement et le progres de l'islam"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
234	715.1010.0222	CONVENTION N 033-2015/MEF/AGED	CONVENTION 033-2015/MEF/AGED entre le gouvernement du Burkina Faso et "l'association pour la gestion de l'environnement et le developpement (aged)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
235	715.1010.0223	CONVENTION N 068-2015/MEF/IFSC	CONVENTION 068-2015/MEF/IFSC entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "institut des filles de saint camille"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
236	715.1010.0224	LETTRE 2010-1494/MEF/SG/DGD	LETTRE 2010-1494/MEF/SG/DGD autorisation d'exoneration des droits et taxes pour les postes de controles juxtaposes de cinkanse et de heremakono	TVA	Exonération totale	Permanente	Promouvoir le secteur des transports	Administrations publiques	Affaires économiques		0
237	715.1010.0225	CONVENTION N 042-2014/MEF/FS	CONVENTION 042-2014/MEF/FS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "la fondation semafo"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
238	715.1010.0226	CONVENTION N 2010/023	CONVENTION 2010/023 entre la fondation merieux et le gouvernement du Burkina Faso	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
239	715.1010.0227	CONVENTION N 023-	CONVENTION 023-2016/MINEFID/QC entre le	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

		2016/MINEFID /QC	gouvernement du Burkina Faso et l'association "qatar charity"								
240	715.1010.0228	ACCORD 2017/11	ACCORD 2017/11 de mandat entre le BF et la banque islamique du developpement concernant le projet de construction d'une cite universitaire a bobo-dioulasso (phase ii)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
241	715.1010.0229	CONVENTION N 079-2014/MEF/BND	CONVENTION 079-2014/MEF/BND entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "organisation humanitaire bambini nel deserto"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
242	715.1010.0230	CONVENTION N 2015/28	CONVENTION 2015/28 entre l'association "fondation stromme" et le gouvernement du Burkina Faso	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
243	715.1010.0231	CONVENTION N 126-2014/MEF/MMF	CONVENTION 126-2014/MEF/MMF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "medecins du monde-france"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
244	715.1010.0232	CONVENTION N 025-2015/MEF/FIEEE	CONVENTION 025-2015/MEF/FIEEE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "fondation islamique pour l'eveil et l'epanouissement de l'enfant"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
245	715.1010.0233	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 023-2017/MINEFID /ADDA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 023-2017/MINEFID/ADDA entre le gouvern. du BF et l'association denommee "association aide et dev. durable en afrique"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
246	715.1010.0234	CONVENTION N 122-2014/MEF/MAGIS	CONVENTION 122-2014/MEF/MAGIS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "movimento ed	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

			azione dei gesuiti italiani per lo sviluppo" (magis)								
247	715.1010.0235	CONVENTION N 016-2015/MEF/FD C-BF	CONVENTION 016-2015/MEF/FDC-BF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "fondation pour le developpement communautaire (fdc/BF)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
248	715.1010.0236	CONVENTION N D'ETABLISSEMENT 047-2016/MINEFID/ASMAE	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 047-2016/MINEFID/ASMAE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "association soeur emmanuelle (asmae)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
249	715.1010.0237	CONVENTION N 017-2015/MEF/JSI/DELIVER PROJECT	CONVENTION 017-2015/MEF/JSI/DELIVER PROJECT entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "john snow, incorporated (jsi/deliver project)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
250	715.1010.0238	CONVENTION N 082-2014/MEF/DMI	CONVENTION 082-2014/MEF/DMI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "development media international"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
251	715.1010.0239	CONVENTION N 2013/019	CONVENTION 2013/019 entre l'association "le soleil dans la main" et le gouvernement du Burkina Faso	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
252	715.1010.0240	CONVENTION N 063-2015/MEF/AATD	CONVENTION 063-2015/MEF/AATD entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association al-tadamoun pour le developpement	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
253	715.1010.0241	CONVENTION N D'ETABLISSEMENT 002-	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 002-2018/MINEFID/CAI entre le gouvernement du Burkina Faso et	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

		2018/MINEFID /CAI	l'ong denommee "creative associates international, inc"								
254	715.1010.0242	CONVENTIO N 069-2015/MEF/IDE	CONVENTION 069-2015/MEF/IDE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "international development entreprises"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
255	715.1010.0243	CONVENTIO N 026-2015/MEF/MORIJA	CONVENTION 026-2015/MEF/MORIJA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "morija"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
256	715.1010.0244	CONVENTIO N 010-2016/MINEFID /FIURF	CONVENTION 010-2016/MINEFID/FIURF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "florida international university research foundation"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
257	715.1010.0245	CONVENTIO N 2012/037	CONVENTION 2012/037 entre l'association winrock international pour le developpement agricole et le BF	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
258	715.1010.0246	CONVENTIO N 005-2015/MEF/ADB- STE VERONIQUE	CONVENTION 005-2015/MEF/ADB- STE VERONIQUE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association de developpement au Burkina Faso, dite "sainte veronique"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 583 889
259	715.1010.0247	CONVENTIO N 112-2014/MEF/IRD	CONVENTION 112-2014/MEF/IRD entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "international relief and development (ird)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
260	715.1010.0248	CONVENTIO N 2019/03	CONVENTION 2019/03 entre l'association "amici del Burkina Faso" et le gouv. du Burkina Faso	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

261	715.1010.0249	CONVENTION N 099-2014/MEF/SCI	CONVENTION 099-2014/MEF/SCI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "save the children international"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		63 694
262	715.1010.0250	CONVENTION N 003-2016/MINEFID/PAN BILA	CONVENTION 003-2016/MINEFID/PAN BILA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "pan-bila"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
263	715.1010.0251	CONVENTION N 086-2014/MEF/CI	CONVENTION 086-2014/MEF/CI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "counterpart international"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
264	715.1010.0252	CONVENTION N 020-2015/MEF/AGROPOL	CONVENTION 020-2015/MEF/AGROPOL entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "agropol au Burkina Faso"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
265	715.1010.0253	CONVENTION N D'ETABLISSEMENT 015-2018/R1/MINEFID/AS	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 015-2018/R1/MINEFID/AS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "association schiphra"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
266	715.1010.0254	CONVENTION N 055-2016/MINEFID/EUMC	CONVENTION 055-2016/MINEFID/EUMC entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "entraide universitaire mondiale du canada (eumc)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		4 428 844
267	715.1010.0255	CONVENTION N 040-2016/MINEFID/AA	CONVENTION 040-2016/MINEFID/AA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "aqua alimenta"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
268	715.1010.0256	CONVENTION DE FINANCEMENT 2015/08	CONVENTION DE FINANCEMENT 2015/08 entre la commission europeenne et le	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0

			Burkina Faso relatif au paps (convention n°bk/fed/023-491)								
269	715.1010.0257	CONVENTION N 2014/073	CONVENTION 2014/073 entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association traid	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		876 303
270	715.1010.0258	ARRANGEMENT NT 2285/MAET/SG/DIRE	ARRANGEMENT 2285/MAET/SG/DIRE relatif a la poursuite des activites de la giz au Burkina Faso	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
271	715.1010.0259	CONVENTION N 106-2014/MEF/IPA	CONVENTION 106-2014/MEF/IPA convention d'etablissement entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "innovations for poverty action"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
272	715.1010.0260	CONVENTION N 098-2014/MEF/VECO-WA	CONVENTION 098-2014/MEF/VECO-WA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "veco west africa"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		123 513
273	715.1010.0261	CONVENTION N 097-2014/MEF/HGBF	CONVENTION 097-2014/MEF/HGBF entre le Burkina Faso et l'ong denommee " help for Burkina Faso (hBF)" en francais "aide pour le Burkina Faso"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
274	715.1010.0262	CONVENTION N 004-2016/MINEFID/EIRENE	CONVENTION 004-2016/MINEFID/EIRENE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "eirene service chretien international pour la paix"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
275	715.1010.0263	CONVENTION N 125-2014/MEF/HOPE87	CONVENTION 125-2014/MEF/HOPE87 entre le gouvernement du Burkina Faso et l'associationj denommee "hope'87-hunders of origine projects for employment-des centaines de projets originaux pour emploi"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

276	715.1010.0264	CONVENTION N 2014/068	CONVENTION 2014/068 entre le gouvernement du Burkina Faso et la "fondation d'aides aux projets sahéliens (fas)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
277	715.1010.0265	ACCORD 2019/10	ACCORD 2019/10 entre la confédération suisse (ddc) et le BF relatif au projet d'urgence & renforcement de la résilience pop. affectées par la crise alimentaire et pastorale (pracap)	TVA	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale		0
278	715.1010.0266	CONVENTION N 103-2014/MEF/FHI	CONVENTION 103-2014/MEF/FHI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "family health international (fhi 360)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
279	715.1010.0267	ACCORD DE FINANCEMENT 2015/48	ACCORD DE FINANCEMENT 2015/48 entre le BF et le fida pr le projet de gestion participative des ressources naturelles et de dev. rural du nord, centre-nord et est (projet neer-tamba)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
280	715.1010.0268	CONVENTION N 0108-2014/MEF/TRIAS	CONVENTION 0108-2014/MEF/TRIAS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "trias"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
281	715.1010.0269	ACCORD DE PRET 2016/25	ACCORD DE PRET 2016/25 entre le gouvernement du Burkina Faso et la banque islamique de développement pour le financement du papapeass	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
282	715.1010.0270	CONVENTION N 041-2015/MEF/SOS FLAD	CONVENTION 041-2015/MEF/SOS FLAD entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association dénommée "sos faim-luxembourg action pour le développement"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
283	715.1010.0271	PROTOCOLE ACCORD 2016/18	PROTOCOLE ACCORD 2016/18 entre le Burkina Faso et le fonds africain de développement relatif au projet 1 p2rs	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0

284	715.1010.0272	CONVENTIO N 053-2015/MEF/AG	CONVENTION 053-2015/MEF/AG entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "amoveo group"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
285	715.1010.0273	ACCORD 2019/12	ACCORD 2019/12 entre la confederation suisse (ddc) et le gouv. BF (minefid) relatif au programme d'appui al decentralisation et a la participation citoyenne (depac), phase 2	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
286	715.1010.0274	CONTRAT 2018/37	CONTRAT 2018/37 de fournitures pr les actions externes de l'ue relatif au projet d'appui a l'enseignement bilingue franco-arabe	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
287	715.1010.0275	CONVENTIO N 058-2015/MEF/EA	CONVENTION 058-2015/MEF/EA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "equit'art"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		267 889
288	715.1010.0276	CONVENTIO N 066-2015/MEF/RM	CONVENTION 066-2015/MEF/RM convention d'etablissement entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denomnee "rata managre"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
289	715.1010.0277	CONVENTIO N 123-2014/MEF/TS SI	CONVENTION 123-2014/MEF/TSSI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "the stern stewart institute"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
290	715.1010.0278	ACCORD DE PRET 2016/26	ACCORD DE PRET 2016/26 entre le Burkina Faso et le fonds africain de developpement (fad) relatif au projet d'amenegeement de routes de developpement interne	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
291	715.1010.0279	CONVENTIO N 094-2014/MEF/FR F	CONVENTION 094-2014/MEF/FRF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denomnee "hammer forum"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

292	715.1010.0280	CONVENTION N 032-2016/MINEFID /CHP	CONVENTION 032-2016/MINEFID/CHP entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "care and health program"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
293	715.1010.0281	CONVENTION N 065-2015/MEF/PI	CONVENTION 065-2015/MEF/PI le gouvernement Burkina Faso et association "pathfinder international"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 172 031
294	715.1010.0282	PROTOCOLE 2016/01	PROTOCOLE 2016/01 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Burkina Faso pour le projet eau et croissance économique	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
295	715.1010.0283	CONVENTION DE FINANCEMENT N°CBF 1265 01 D ET N°CBF 1265 02 E 2016/20	CONVENTION DE FINANCEMENT N°CBF 1265 01 D ET N°CBF 1265 02 E 2016/20 entre l'agence française de développement et le Burkina Faso (projet d'appui à la sécurité alimentaire dans l'est du Burkina Faso)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
296	715.1010.0284	ACCORD DE PRET 2015/56	ACCORD DE PRET 2015/56 entre le Burkina Faso et la badea pour le projet de construction et d'équipement d'une ufr/st et d'une cite universitaire a l'uo 2	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
297	715.1010.0285	PROTOCOLE D'ACCORD 2016/31	PROTOCOLE D'ACCORD 2016/31 entre le Burkina Faso et le fonds africain de développement (projet d'appui à la transformation de l'économie et à la création de l'emploi-patece)	TVA	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale		0
298	715.1010.0286	CONVENTION N 070-2015/MEF/BUILDON	CONVENTION 070-2015/MEF/BUILDON entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "buildon"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

299	715.1010.0287	ACCORD 2016/10	ACCORD 2016/10 entre le gouvernement du Burkina Faso et le rectorat de l'universite catholique de l'afrique de l'ouest (ucao)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Entreprises	Affaires économiques		0
300	715.1010.0288	PROTOCOLE D'ENTENTE 2017/03	PROTOCOLE D'ENTENTE 2017/03 entre le gouv. du canada et le gouv. du BF relatif au projet de renforcement des forces de securrite, magistrats et travailleurs sociaux en protection de l'enfant au b f	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
301	715.1010.0289	CONVENTIO N 005-2018/MINEFID /ICCO DU 08/05/2018	CONVENTION 005-2018/MINEFID/ICCO DU 08/05/2018 entre le gouvernement du BF et l'ong denommee " organisation oecumenetique pr la cooperation au dev (icco cooperation)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
302	715.1010.0290	ACCORD D'ISTISNAA 2017/26	ACCORD D'ISTISNAA 2017/26 entre le BF et la banque islamique de developpement concernant le projet bib-uemoa d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
303	715.1010.0291	ACCORD CADRE BKF/021-16-1480	ACCORD CADRE BKF/021-16-1480 portant sur la phase d'execution du projet bkf/021 appui au dev. des tic au BF entre le lux-development et l'anptic	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
304	715.1010.0292	CONVENTIO N 2017/35	CONVENTION 2017/35 relatif au projet d'adduction en eau potable dans la region est du Burkina (paep est)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
305	715.1010.0293	PROTOCOLE D'ENTENTE 2018/02	PROTOCOLE D'ENTENTE 2018/02 entre le gouv. du canada et le BF concernant le projet energie & croissance eco. durable dans la region de la boucle du mouhoun	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0

306	715.1010.0294	ACCORD DE COOPERATION 2017/39	ACCORD DE COOPERATION 2017/39 entre le gouvernement du Burkina Faso et le conseil international pour la recherche en agroforesterie	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
307	715.1010.0295	CONVENTION N 043-2016/MINEFID/ARIA-INT	CONVENTION 043-2016/MINEFID/ARIA-INT entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "african relief in action (aria international)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
308	715.1010.0296	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 030-2017/MINEFID/MSH	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 030-2017/MINEFID/MSH entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong denomme "management sciences for health (msh)"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
309	715.1010.0297	CONVENTION N 2018/28	CONVENTION 2018/28 entre le Burkina Faso et la commission europeenne relatif au programme d'appui a la politique sante ii	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
310	715.1010.0298	CONVENTION DE FINANCEMENT 2018/19	CONVENTION DE FINANCEMENT 2018/19 entre l'agence de developpement et le BF relatif au programme de developpement strategique de l'education de base (pdseb)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
311	715.1010.0299	PROTOCOLE D'ACCORD 2017-01/MINEFID/DGCOOP	PROTOCOLE D'ACCORD 2017-01/MINEFID/DGCOOP pour le programme d'appui au developpement des economies locales (padel)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
312	715.1010.0300	PROTOCOLE D'ACCORD 2018/29	PROTOCOLE D'ACCORD 2018/29 entre le BF et le fonds africain de developpement relatif au projet d'appui au developpement de l'anacarde dans le bassin de la comoe pour la redd+ (pada/redd+)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0

313	715.1010.0301	ACCORD D'ENTENTE 2018/25	ACCORD D'ENTENTE 2018/25 accord d'enjteme specifique relatif au projet groupes d'action rapide, surveillance et d'intervantion au sahel Burkina Faso+	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
314	715.1010.0302	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 006-2018/MINEFID /LGO LA GOCCIA ONLUS	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 006-2018/MINEFID/LGO LA GOCCIA ONLUS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denomnee "la goccia onlus"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		3 955 139
315	715.1010.0303	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 009-2018/MINEFID /ASBB	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 009-2018/MINEFID/ASBB entre le gouv. du Burkina Faso et l'association denomnee "association solidarite bretagne-Burkina" (asbb)	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		251 519
316	715.1010.0304	ACCORD 2018/31	ACCORD 2018/31 specifique pour l'appui au prrojet de valorisation agricole des petits barrages (provalab) au Burkina Faso	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		1 423 386
317	715.1010.0305	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 004-2018/MINEFID /SOS Faim-B	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 004-2018/MINEFID/SOS Faim-B entre le gouvernement du Burkina Faso et l' ong denomnee "sos faim-belgique"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
318	715.1010.0306	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 028-2017/MINEFID /MP	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 028-2017/MINEFID/MP entre le gouv. du BF et l'association denomnee "ong migrations plurielles"	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
319	715.1010.0307	CONVENTION 2019/20	CONVENTION 2019/20 de maitrise d'ouvrage deleguee relatif au progr. regional amenegements	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0

			hydrau multi-usages pr la real d securite alim. uemoa au BF								
320	715.1010.0308	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 016-2018/MINEFID/INTRAHEALTH	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 016-2018/MINEFID/INTRAHEALTH entre le gouvernement du BF et l'ong intrahealth international inc	TVA	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
321	715.3070.0001	Contrat plan entre l'Etat et la SONABEL	Exonération de la taxe sur les produits pétroliers au profit de la SONABEL	TPP	Exonération totale	Permanente	Réduire les coûts des facteurs	Entreprises	Affaires économiques	853 900 000	883 484 950
322	716.1010.0001	Art. 412 CGI	Taux réduit à 3% pour les mutations de propriété de premier appartement ou maison destiné à l'habitation principale acquis par voie de location vente ou auprès des promoteurs immobiliers lorsque le prix est inférieur ou égal à 10 millions FCFA	DET	Réduction de taux	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Logement et équipements collectifs	17 068 937	10 254 836
323	716.1090.0001	Art. 19 de la LF 1998, Art. 428 du CGI	Marchés publics et autres opérations exonérées (Projets et Programmes)	DET	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Affaires économiques	297 978 547	860 197 404
324	716.1090.0002	Art. 19 de la LF 1998, Art. 428 du CGI	Marchés publics et autres opérations exonérées (ONGs et Associations)	DET	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Affaires économiques	13 556 510	690 13 262
325	716.1090.0003	Art. 19 de la LF 1998	Marchés publics et autres opérations exonérées (Entreprises)	DET	Exonération totale	Permanente	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	468 742 179	500 194 468
326	716.1090.0004	Art. 19 de la LF 1998	Marchés publics et autres opérations exonérées (Administrations publiques)	DET	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Administrations publiques	Affaires économiques	4 577 510 402	336 734 105
327	716.1090.0005	Art. 19 de la LF 1998	Marché de construction de l'échangeur du Nord	DET	Exonération totale	Temporaire	Promouvoir le Partenariat Public Privé	Entreprises	Affaires économiques	0	0

328	716.1090.0006	Art. 32 de la LF 2014	Exonération des droits d'enregistrement sur les achats de biens et services des structures de gestion (projet pôle de croissance de Bagré)	DET	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Affaires économiques	37 779 622	550	14 747
329	717.1000.0001	Art. 20 LF 2010	Exonération Postes téléphoniques d'utilisateurs par fil à combiné sans fil	DD	Exonération totale	Permanente	Faciliter l'accès au téléphone	Ménages	Affaires économiques	938 893		
330	717.1000.0002	Art. 20 LF 2010	Exonération Téléphones pour réseaux cellulaires	DD	Exonération totale	Permanente	Faciliter l'accès au téléphone	Ménages	Affaires économiques	78 825 787		
331	717.1000.0003	Art. 20 LF 2010	Exonération Autres app.pour l'émission, transmission, réception de la voix, d'image	DD	Exonération totale	Permanente	Faciliter l'accès au téléphone	Ménages	Affaires économiques	1 837 477		
332	717.1000.0004	Art. 29 LF 2013	Exonération autres appareils du 7321 non spécif, y compris les appareils à combustibles solides	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0		0
333	717.1000.0005	Art. 29 LF 2013	Exonération autres pompes non spécifiées	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	12 219 617		18 833 083
334	717.1000.0006	Art. 29 LF 2013	Exonération autres ventilateurs non spécif	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0		0
335	717.1000.0007	Art. 29 LF 2013	Exonération machines et appareils pour le conditionnement de l'air	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	38 856 827		765 463
336	717.1000.0008	Art. 29 LF 2013	Exonération autres combinaisons de réfrigérateurs	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0		0
337	717.1000.0009	Art. 29 LF 2013	Exonération meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, capacité ≤800 l	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	62 429 353		69 342 111
338	717.1000.0010	Art. 29 LF 2013	Exonération autres parties de meubles non spécif	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	32 928		0
339	717.1000.0011	Art. 29 LF 2013	Exonération chauffe-eau non électriques, solaires	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	6 225 597		8 478 348

340	717.1000.0012	Art. 29 LF 2013	Exonération parties des appareils et dispositifs, meme chauffes electriquement du 8419	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	356 385	251 356
341	717.1000.0013	Art. 29 LF 2013	Exonération appareils pour la filtration ou l'epuration des eaux autr qu usage domestiq	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	218 272	229 565
342	717.1000.0014	Art. 29 LF 2013	Exonération autres machines et appareils pour le nettoyage non specifié	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	151 246	1 362 856
343	717.1000.0015	Art. 29 LF 2013	Exonération parties de machines pour le nettoyage	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	50 661	0
344	717.1000.0016	Art. 29 LF 2013	Exonération convertisseurs rotatifs electriques	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	82 137	111 054
345	717.1000.0017	Art. 29 LF 2013	Exonération transformateur electrique, convertisseur electriq statique, bobine de reactance et self.	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	56 354
346	717.1000.0018	Art. 29 LF 2013	Exonération onduleurs	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	61 965 747	32 418 634
347	717.1000.0019	Art. 29 LF 2013	Exonération chargeurs de batteries	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	20 157 328	24 103 462
348	717.1000.0020	Art. 29 LF 2013	Exonération autres convertisseurs statiques	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	67 140 053	85 798 430
349	717.1000.0021	Art. 29 LF 2013	Exonération autres accumulateurs	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	1 670 880 563	1 089 946 046
350	717.1000.0022	Art. 29 LF 2013	Exonération parties d'accumulateurs elect., y compri leur separateur	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	122 480	2 603 324
351	717.1000.0023	Art. 29 LF 2013	Exonération lampe electrique portative, ... fonctionner au moyen de leur propre source d'energie ?	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	628 317 299	430 731 567

352	717.1000.0024	Art. 29 LF 2013	Exonération disjoncteurs	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	40 674 229	14 724 869
353	717.1000.0025	Art. 29 LF 2013	Exonération autres appareils du n° 85.36 non spec	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	18 629 638	56 847 458
354	717.1000.0026	Art. 29 LF 2013	Exonération tableaux, panneaux, console, pupitre, armoire pour une tension n'excédant pas 1.000 v	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	5 116 322	7 226 325
355	717.1000.0027	Art. 29 LF 2013	Exonération lampes a vapeur de mercure ou de sodium; lampes a halogenure metallique	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	19 453 430	55 441 229
356	717.1000.0028	Art. 29 LF 2013	Exonération cellules solaires meme assemblees en modules ou non, ou constituees en panneaux	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
357	717.1000.0029	Art. 29 LF 2013	Exonération autres dispositifs photosensibles a semi-conducteur...	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
358	717.1000.0030	Art. 29 LF 2013	Exonération parties des diodes, transistors et dispositifs similaires a semi-conducteur du 8541	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	4 086 540
359	717.1000.0031	Art. 29 LF 2013	Exonération autres instruments et appareils pour la regulation ou le ctrl automat non specif au 9032	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	39 323 093	58 095 236
360	717.1000.0032	Art. 29 LF 2013	Exonération parties et accessoire d'instrument, appareil pour la regulation, le controle automatique	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	220 565	0
361	717.1000.0033	Art. 29 LF 2013	Exonération autres appareils d'eclairage electriques n/specifie au 9405	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	457 432 833	530 138 936
362	717.1000.0034	Art. 24, 26, 28, 29 du C Invest	Réductions des taux d'imposition accordées aux entreprises agréées au code des investissements	DD	Réduction de taux	Permanente	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	5 285 312 889	6 092 370 811

363	717.1000.0035	art. 149 CM 2015	Imposition au taux de 5% de la catégorie I pour les biens, matières et intrants destinés aux activités de recherche	DD	Réduction de taux	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	263 729 200	238 443 194
364	717.1000.0036	art. 155 CM 2015	Exonération temporaire (03 ans) de droits lors de l'importation de biens et intrants pendant la phase de travaux préparatoires à l'exploitation	DD	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	7 032 239 112	3 543 587 105
365	717.1000.0037	art. 164 CM 2015	Imposition au taux de 5% de la catégorie I pour les biens, matières premières et intrants destinés aux activités d'exploitation pendant la phase d'exploitation	DD	Réduction de taux	Permanente	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	8 241 773 095	10 735 325 309
366	717.1000.0038	Art. 04. 1) de la Loi n°025-2012/AN du 04 juin 2012 (Loi SCADD)	Exonération en phase d'investissement des droits de douanes perçus à l'importation de biens destinés strictement à la réalisation de projets dans le cadre de la mise en œuvre de la SCADD	DD	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	55 758 750	1 198 147 031
367	717.1000.0039	Art. 04. 2) de la Loi n°025-2012/AN du 04 juin 2012 (Loi SCADD)	Réduction à 5% des droits de douanes sur la durée de la convention , pendant la phase d'exploitation, dans le cadre de la mise en oeuvre de la SCADD	DD	Réduction de taux	Permanente	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	30 082	589 054
368	717.1000.0040	Art. 19 de la LF 1998	Marchés publics et autres opérations exonérées (Projets et Programmes)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Affaires économiques	978 819 664	0
369	717.1000.0041	Art. 19 de la LF 1998	Marchés publics et autres opérations exonérées (ONGs et Associations)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Affaires économiques	0	0
370	717.1000.0042	Art. 19 de la LF 1998	Marchés publics et autres opérations exonérées (Entreprises)	DD	Exonération totale	Permanente	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	973 586 114	0

371	717.1000.0043	Art. 19 de la LF 1998	Marchés publics et autres opérations exonérées (Administrations publiques)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Administrations publiques	Affaires économiques	555 907 584	016	50 036
372	717.1000.0044	Art. 19 de la LF 1998	Marché de construction de l'échangeur du Nord	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir le Partenariat Public Privé	Entreprises	Affaires économiques	16 064 534		0
373	717.1000.0045	Art. 32 de la LF 2014	Exonération en phase d'investissement des droits de douanes sur les importations de biens destinés strictement à la réalisation de projets dans les Pôles de croissances	DD	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	0		0
374	717.1000.0046	Art. 32 de la LF 2014	Réduction à 5% des droits de douanes sur la durée de la convention , pendant la phase d'exploitation, dans le cadre des pôles de croissance	DD	Réduction de taux	Permanente	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	771 491		190 000
375	717.1000.0047	Art. 32 de la LF 2014	Exonération des droits de douane à l'importation de biens des structures de gestion (projet pôle de croissance de Bagré)	DD	Exonération partielle	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Affaires économiques	2 991 069	370	12 715
376	717.1000.0048	Art. 30 de la LF 2015	Opération spéciale d'importation de matériel de presse	DD	Exonération totale	Temporaire	Soutenir la presse	Entreprises	Affaires économiques	0		
377	717.1000.0049	Arrêté n°2011-159/MEF/SG/DGTCP/ACCT du 28/04/2011	Autorisation d'acquisition de véhicule en franchise de droits et taxes d'entrée au profit des présidents d'institutions et des membres du gouvernement	DD	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Membres du Gouvernement et présidents d'institutions	Protection sociale	0		0
378	717.1000.0050	Arrêté N°2016-123/MINEFID/SG/DGD	Autorisation d'acquisition de véhicule en franchise de droits et taxes d'entrée au profit des députés	DD	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Députés	Protection sociale	33 213 632		9 823 937
379	717.1000.0051	Art. 29 LF 2013	Exonération de élévateur à liquide	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0		0

380	717.1000.0052	Art. 29 LF 2013	Exonération de ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, ...a moteur électrique, p <=125 w	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
381	717.1000.0053	Art. 29 LF 2013	Exonération réfrigérateurs du type ménager, à compression, ? pour l'industrie du montage	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
382	717.1000.0054	Art. 29 LF 2013	Exonération réfrigérateurs du type ménager, à compression,	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	13 237 991	1 787 824
383	717.1000.0055	Art. 29 LF 2013	Exonération autres réfrigérateurs du type ménager sans compression	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	17 850 693	72 000 374
384	717.1000.0056	Art. 29 LF 2013	Exonération meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, capacité <=800 l en état démonté	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	2 460 527
385	717.1000.0057	Art. 29 LF 2013	Exonération meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité <=900 l	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	60 619 680	83 624 794
386	717.1000.0058	Art. 29 LF 2013	Exonération autres meubles (coffres, armoires, vitrines, comptoirs et similaires)	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	560 413
387	717.1000.0059	Art. 29 LF 2013	Exonération accumulateurs électriques, au plomb, utilisés pour le démarrage des moteurs à piston	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
388	717.1000.0060	Art. 29 LF 2013	Exonération autres fours; cuisinières, réchauds (y compris les tables de cuisson), grills et rotis	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	1 697 502
389	717.1000.0061	Art. 29 LF 2013	Exonération appareils récepteurs de télévision en couleur	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
390	717.1000.0062	Art. 29 LF 2013	Exonération lustre et autre appareil d'éclair. à susp, à fixer au plafond à l'excl. d'éclair pub	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0

391	717.1000.0063	Art. 29 LF 2013	Exonération autres parties des appareils d'éclairage non spécifiés au 9405	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	0	0
392	717.1000.0064	Décret n°2001-209/PRES/PM/MEF/MCPEA/MCE	exonération de droits de douanes au profit de la SONABEL	DD	Réduction de taux	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale	989 410 072	915 987 715
393	717.1000.0065	Art. 33 de la LF 2016	Exonération des droit de douanes sur l'importation de matériels informatiques et de logiciels au profit des SFD	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir la Micro-finance	Entreprises	Affaires économiques	0	
394	717.1000.0066	Convention N°2017/21 entre l'Etat du BF et la société CIMASSO SA	Exonération de droits de douanes au profit de la société CIMASSO (zone industrielle de Bobo Dioulasso) pendant la phase d'investissement	DD	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	815 821 485	
395	717.1000.0067	Convention N°2017/29 entre le BF et la société Ciments de l'Afrique (CIMAF) Bobo-Dioulasso	Exonération de droits de douanes au profit de la société Ciments de l'Afrique (CIMAF) Bobo-Dioulasso pendant la phase d'investissement	DD	Exonération totale	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	0	
396	717.1000.0068	Convention N° 2017/31 entre l'Etat et le BUMIGEB	Exonération de droits de douanes au profit du BUMIGEB	DD	Exonération partielle	Temporaire	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques	4 370 524	0
397	717.1000.0069	Contrat Plan entre l'Etat et la SONAGESS	Exonération de droits de douanes au profit de la SONAGESS (Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire)	DD	Exonération totale	Temporaire	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale	130 125 256	200 698 578
398	717.1000.0070	Convention N° 2000/21 entre	Exonération de droits de douanes au profit de la CAMEG	DD	Exonération totale	Temporaire	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale	326 669 230	510 117 025

		l'Etat et la CAMEG									
399	717.1000.0071	Convention N° 3838/MF entre l'Etat et Air Burkina	Exonération de droits de douanes au profit de Air Burkina SA	DD	Exonération totale	Temporaire	Promouvoir le secteur des transports	Entreprises	Affaires économiques	194 185 383	153 581 481
400	717.1000.0072	Contrat N°2016/03 entre l'Etat la SOTRACO-SA	Taux réduit de 5% au profit de la Société des transports en commun de Ouagadougou (SOTRACO-SA)	DD	Réduction de taux	Temporaire	Promouvoir le secteur des transports	Entreprises	Affaires économiques	6 275 579	0
401	717.1000.0074	Lettre N°2017-00487/MINEFI D/SG/DGD/DLR	Exonération des droits de douane de la compagnie de transport aérien Colombe Air Line SA	DD	Exonération partielle	Temporaire	Promouvoir le secteur des transports	Entreprises	Affaires économiques	177 908	2 400 000
402	717.1000.0075	Lettre N°2017-00889/MINEFI D/SG/DGD	Exonération de droits de douane relatif au transport aérien pour la compagnie "Air Sarada International"	DD	Exonération partielle	Temporaire	Promouvoir le secteur des transports	Entreprises	Affaires économiques	1 839 729	0
403	717.1000.0076	Lettre N°2017-02082/MINEFI D/SG/DGD	Exonération de droits de douane sur du matériel d'assistance aéroportuaire dans le cadre de l'exécution des investissements prioritaires de la RACGAE	DD	Exonération partielle	Temporaire	Promouvoir le secteur des transports	Entreprises	Affaires économiques	0	45 556 693
404	717.1000.0077	Art. 29 LF 2013	Exonération autres machines et appareil pour le conditionnement de l'air avec dispositif de réfrigération	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	2 902 880	2 847 075
405	717.1000.0081	Art. 29 LF 2013	Exonération autres matériel, machines et appareils pour la production du froid; pompes à chaleur	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	3 935	26 621
406	717.1000.0082	Art. 29 LF 2013	Exonération sècheurs pour produits agricoles	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	878 398	0
407	717.1000.0083	Art. 29 LF 2013	Exonération autres sècheurs non spécifiés	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	108 751	280 531

408	717.1000.0084	Art. 29 LF 2013	Exonération autres machines et appareils pour le soudage des métaux ?	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	803 189	0
409	717.1000.0085	Art. 29 LF 2013	Exonération tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires pour une tension excédant 1.000 v	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques	6 258 060	2 281 493
410	717.1000.0086	Décret n°2001-209/PRES/PM/MEF/MCPEA/MCE	exonération de droits de douanes au profit de l'ONEA	DD	Réduction de taux	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale	0	0
411	717.1000.0087	Protocole d'Accord N°93-0585/MFP/MC B/SG/DGD	Exonération de droits de douanes au profit de la délégation camillienne	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	15 677 044	28 590 284
412	717.1000.0088	Lettre N°2013-2276/MEF/SG/DGD	Exonération de droits de douanes au profit de Catholic Relief Service (CRS) Cathwel	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	211 980 817	2 609 200
413	717.1000.0089	Lettre N°2014-002641/MEF/SG/DGD	Exonération de droits de douanes sur les dons en vivre importés au profit du projet beoog biiga phase 2 du CRS	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
414	717.1000.0090	Convention N°038-2014/MEF/NM	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association Nas mode	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	579 593	0
415	717.1000.0091	Convention N°032-2014/MEF/TF	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association "tearfund"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
416	717.1000.0092	Convention N°041-2014/MEF/LVI A	Exonération de droits de douanes au profit de "l'association internationale volontaires laïcs (Ivia)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0

417	717.1000.0093	Convention N°031-2016/MINEFID/IP	Exonération de droits de douanes au profit de L'ONG denommee "phytosalus"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	182 666	0
418	717.1000.0094	Convention N°051-2016/MINEFID/TVVD	Exonération de droits de douanes au profit de l'ONG denommée "tele-vie-deo"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
419	717.1000.0095	Convention N°039-2016/MINEFID/JIA	Exonération de droits de douanes au profit de l'ONG denommée "jama'at islamique ahmadiyya"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	8 351 385	0
420	717.1000.0096	Convention N°053-2016/MINEFID/LMI	Exonération de droits de douanes au profit de l'ONG "ligue mondiale islamique (LMI)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
421	717.1000.0097	Convention N°013-2015/MEF/A2 N	Exonération de droits de douanes au profit l'association denommee "association nodde nooto (a2n)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
422	717.1000.0098	Convention N°101-2014/MEF/AM I	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association denommee "alliance missionnaire internationale"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	11 307 684	8 042 348
423	717.1000.0099	Convention N°034-2015/MEF/SW	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association denommée "Stichting Wol"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	177 953	0
424	717.1000.0100	Convention N°061-2015/MEF/AGI MIS	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association denommée "Associazione Giovani Missionari di sarule onlus"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
425	717.1000.0101	Convention N°015-2016/MINEFID/DIAKONIA	Exonération de droits de douanes au profit de l'ONG "Diakonia"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0

426	717.1000.0102	Convention N°039-2015/MEF/AN AZADHD	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association dénommée "Association na manegb-zanga pour le developpement humain durable (anazadhd)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
427	717.1000.0103	Convention N°054-2015/MEF/CC BF	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association dénommée "Coup de coeur Burkina Faso"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	810 637	0
428	717.1000.0104	Arrêté N°015-2017/MINEFID /ERIKS	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association dénommée "Fondation Erikshjalpen Insamlingsstiftelsen farbror eriks barn-och hjalpverksamhet" (eriks)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
429	717.1000.0105	Convention N°030-2014/MEF/PF CO	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association dénommée "Progetto Famiglia-cooperazione-onlus"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
430	717.1000.0106	Arrêté N°017-2017/MINEFID /EAI	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association dénommée "Equal Access International"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
431	717.1000.0107	Convention N°011-2017/MINEFID /ODG	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association dénommée "One dollar glasses"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	434 905	2 524 105
432	717.1000.0108	Convention N°018-2017/MINEFID /SOLIDAGRO	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association dénommée "Solidagro"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
433	717.1000.0109	Convention N°2017/27	Exonération de droits de douanes au profit du programme d'appui au developpement territorial (PADT) pour renforcer le role de l'association des municipalites du burkina faso (ambf)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0

434	717.1000.0110	Convention N°013-2017/MINEFID/WAMP	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association dénommée "programme des musees de l'afrique de l'ouest"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
435	717.1000.0111	Convention N°019-2017/MINEFID/EA	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association dénommée "Emmaus Afrique"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	1 716 730	4 909 266
436	717.1000.0112	Convention N°025-2017/MINEFID/ANN	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association dénommée "Neb nooma"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	8 227 657
437	717.1000.0113	Convention N°035-2016/MINEFID/FCS	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association dénommée " Fondation Chretiens pour le Sahel"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
438	717.1000.0114	Convention N°030-2016/MINEFID/FZ	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association dénommée "Fondation Zoodo"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	1 538 265	0
439	717.1000.0115	Convention N°054-2014/MEF/AT A	Exonération de droits de douanes au profit de l'ONG dénommée "Autre terre asbl"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
440	717.1000.0116	Convention N°0001-2017/MINEFID/ALIMA	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association dénommée "Alliance for international medical action" en abrégé ALIMA	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	255 136	2 836 992
441	717.1000.0117	Convention N°015-2014/MEF/IRC	Exonération de droits de douanes au profit de l'Association dénommée "Centre international de l'eau et de l'assainissement (IRC)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	495 201
442	717.1000.0118	Convention N°004-	Exonération de droits de douanes au profit l'Associaton dénommée "initiative privée et communautaire"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	265 080

		2017/MINEFID /IPC/BF	contre le vih/sida au burkina faso (IPC/BF)								
443	717.1000.0119	Convention N°034-2017/MINEFID /CMA	Exonération de droits de douanes au profit l'Association denommee "the christian and missionnaty alliance (c&ma)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	3 477 043
444	717.1000.0120	Convention N°033-2017/MINEFID /LWI	Exonération de droits de douanes au profit l'association denommee "living water international"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
445	717.1000.0121	Convention N°032-2017/MINEFID /FAID	Exonération de droits de douanes au profit l'association denommee "friends in action international burkina faso"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
446	717.1000.0122	Convention N°001-2018/MINEFID /MCC	Exonération de droits de douanes au profit l'association denommee "mennonite central committee" en abrege (MCC)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
447	717.1000.0123	Convention N°014-2017/MINEFID /SM	Exonération de droits de douanes au profit l'association denommee "stichting de mangoboom"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
448	717.1000.0124	Convention N°073-2014/MEF/RP	Exonération de droits de douanes au profit l'association denommee "res publica"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
449	717.1000.0125	Convention N°014-2016/MINEFID /ASECD	Exonération de droits de douanes au profit l'association denommee "association de soutien aux enfants en circonstances difficiles (ASECD)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
450	717.1000.0126	Convention N°087-2014/MEF/BB	Exonération de droits de douanes au profit l'association denommee "bilifou-bilifou"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	113 400	0
451	717.1000.0127	Convention N°029-	Exonération de droits de douanes au profit l'ONG denommee "freedom from hunger"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0

		2016/MINEFID /FFH									
452	717.1000.0128	Convention N°021-2015/MEF/RO NGEAD	Exonération de droits de douanes au profit l'association denommee "rongead"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
453	717.1000.0129	Convention N°005-2017/MINEFID /NEW TREE	Exonération de droits de douanes au profit l'association denommee "new tree-nouvel arbre"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
454	717.1000.0130	Convention N°002-2015/MEF/MS	Exonération de droits de douanes au profit l'association denommee "mamounata solidarite"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
455	717.1000.0131	Convention N°042-2015/MEF/CC EB-BF	Exonération de droits de douanes au profit l'ONG denommee "cadre de concertation des ong et associations actives en education de base au burkina faso"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
456	717.1000.0132	Convention N°007-2017/MINEFID /ODW	Exonération de droits de douanes au profit l'association denommee "opening doors worlwide, inc"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
457	717.1000.0133	Convention N°072-2015/MEF/ML ALPM	Exonération de droits de douanes au profit l'association denommee "movimento laici america latina progetto mondo" en abrégé mlal progetto mondo	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	0	0
458	717.1000.0134	Convention entre la DSONG et l'Etat en date du 1er Janvier 1983	Exonération des droits de douane au profit des ONG et Associations	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale	362 326 531	110 479 029
459	717.1000.0135	Raabo An VIII-029/FP/MF/S G/DGD du 27-12-1990	Exonération des droits de douane pour les effets et objets importés lors d'un changement de domicile	DD	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale	149 244 345	148 382 463

460	717.1000.0136	2017-00575/MINEFID/SG/DGD/DL R	lettre MINEFID a monsieur le ministre de la securite exoneration de materiels de securite	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Sécurité	0	0
461	717.1000.0137	Art. 29 LF 2013	Appareil de distillation ou de rectification	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir l'énergie solaire	Ménages	Affaires économiques		238 126
462	717.1000.0138	ACCORD 2004/20	ACCORD 2004/20 entre la france et le Burkina Faso relatif au transport aerien	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Entreprises	Affaires économiques		23 363 139
463	717.1000.0139	CONVENTIO N 005-2016/MINEFID /ABLF	CONVENTION 005-2016/MINEFID/ABLF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "a better life fondation"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
464	717.1000.0140	CONVENTIO N 081-2014/MEF/SENT	CONVENTION 081-2014/MEF/SENT entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "fondation sentinelles au secours de l'innocence meurtrie"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
465	717.1000.0141	CONVENTIO N 2006/101	CONVENTION 2006/101 appui des programmes et projets de developpement au BF	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
466	717.1000.0142	CONVENTIO N 002-2016/MINEFID /ASUDEC	CONVENTION 002-2016/MINEFID/ASUDEC entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "africa's sustainable development council (asudec)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
467	717.1000.0143	CONVENTIO N DE CESSION 2009/013	CONVENTION DE CESSION 2009/013 entre l'etat du Burkina Faso et la societe united bank for africa	DD	Exonération totale	Permanente	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques		0
468	717.1000.0144	CONVENTIO N 2003/34	CONVENTION 2003/34 portant creation de la banque sahelo saharienne pour l'investissement et le commerce (bsic)	DD	Exonération totale	Permanente	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques		0

469	717.1000.0145	CONVENTIO N 110-2014/MEF/CVCS	CONVENTION 110-2014/MEF/CVCS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "centro volontari cooperazione allo sviluppo (cvcs)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
470	717.1000.0146	CONVENTIO N 2015/55	CONVENTION 2015/55 entre l'ong "family care international" et le gouvernement du Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
471	717.1000.0147	CONVENTIO N D'INVESTISSEMENT 2018/03	CONVENTION D'INVESTISSEMENT 2018/03 entre l'etat du Burkina Faso et kanis logistics sa relative a l'extension des acti. de transport routier et ferroviaire de produits	DD	Exonération totale	Permanente	Encourager l'investissement	Entreprises	Affaires économiques		0
472	717.1000.0148	CONVENTIO N 2015/31	CONVENTION 2015/31 entre la commission europeenne et le Burkina Faso relative a l'appui institutionnel infrastructures-transport et achevement des travaux du 9ème fed	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
473	717.1000.0149	CONVENTIO N 038-2016/MINEFID/SOS VE	CONVENTION 038-2016/MINEFID/SOS VE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "sos villages d'enfants international"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		916 337
474	717.1000.0150	CONVENTIO N 011-2016/MINEFID/CREDO	CONVENTION 011-2016/MINEFID/CREDO entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "christian relief and development organization (credo)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
475	717.1000.0151	CONVENTIO N 2017/09	CONVENTION 2017/09 entre l'association "atd quart monde" et le gouvernement du Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
476	717.1000.0152	ACCORD 2015/43	ACCORD 2015/43 entre la fondation hanns seidel et le gouvernement du Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		40 942

477	717.1000.0153	CONVENTION N 013-2016/MINEFID/CSI	CONVENTION 013-2016/MINEFID/CSI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "christian service international" (csi)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
478	717.1000.0154	MMEMORANDUM D'ACCORD 2019/09	MMEMORANDUM D'ACCORD 2019/09 entre le bureau nu pr services d'appui projets & gouv BF l'exec. projet d'appui competitivite prod8ts filiaire karite (pacfi-k) phase2	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
479	717.1000.0155	CONVENTION N 020-2016/MINEFID/CECI	CONVENTION 020-2016/MINEFID/CECI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "centre canadien d'etudes et de cooperation internationale"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
480	717.1000.0156	ACCORD 2008/057	ACCORD 2008/057 accord de cooperation economique et technique entre la rfa et le BF	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Administrations publiques	Affaires économiques		0
481	717.1000.0157	CONVENTION N 011-2015/MEF/JHPIEGO	CONVENTION 011-2015/MEF/JHPIEGO convention d'etablissement entre etat BF et ong jhpiego	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		406 116
482	717.1000.0158	CONVENTION N 024-2016/MINEFID/ADRA DU 13/06/2016	CONVENTION 024-2016/MINEFID/ADRA DU 13/06/2016 entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "agence adventiste d'aide et de developpement" en abrege adra	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
483	717.1000.0159	CONVENTION N 019-2015/MEF/SOSSIBF	CONVENTION 019-2015/MEF/SOSSIBF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "sos sahel international Burkina Faso (sossiBF)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

484	717.1000.0160	CONVENTION N 117-2014/MEF/FABM-O	CONVENTION 117-2014/MEF/FABM-O entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "fondation abdallah ben mas-oud"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 279 872
485	717.1000.0161	LETTRE MINISTERIELLE 1291/MFC/D	LETTRE MINISTERIELLE 1291/MFC/D accordant exoneration douaniere aux instituts de recherche (ird)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Administrations publiques	Affaires économiques		11 256 117
486	717.1000.0162	CONVENTION N 009-2016/MINEFID/APESS	CONVENTION 009-2016/MINEFID/APESS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "association pour la promotion de l'elevage au sahel et en savane (apess)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
487	717.1000.0163	CONTRAT 2007/044	CONTRAT 2007/044 portant execution du programme de prevention du vih/sida et d'appui a la sante de la reproduction	DD	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale		0
488	717.1000.0164	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2016/MINEFID/OCADES	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 001-2016/MINEFID/OCADES entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "organisation catholique pour le developpement et la solidarite (ocades caritas Burkina)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		26 031 897
489	717.1000.0165	LETTRE 2015-01575/MEF/SG/DGD	LETTRE 2015-01575/MEF/SG/DGD relatif a l'exoneration de droits et taxes de douane pour le fonds de dev. de l'electrification	DD	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale		7 001 780
490	717.1000.0166	CONVENTION N 115-20/MEF/PI-BF	CONVENTION 115-20/MEF/PI-BF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "plan international Burkina Faso"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
491	717.1000.0167	ACCORD BILATERAL 2016-27477	ACCORD BILATERAL 2016-27477 entre le minis. danois des affa. etrangeres et le minis. de l'eau & de l'assainissement	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

			concer. l'engagement au developpement " gestion integree des ressources en eau"								
492	717.1000.0168	ACCORD DE SIEGE 2008/035	ACCORD DE SIEGE 2008/035 etablissement du siege de la fondation 2ie au Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		33 838 351
493	717.1000.0169	CONVENTION N CBF/3008/01A	CONVENTION CBF/3008/01A entre le BF et l'afd relatif au projet "appui a la formation professionnelle et aux metiers de l'artisanat" (fpma)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		507 539
494	717.1000.0170	ACCORD 96/10070	ACCORD 96/10070 cooperation technique entre l'association internationale institut panafricain pour le developpement et le Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
495	717.1000.0171	CONVENTION N 105-2014/MEF/NDI	CONVENTION 105-2014/MEF/NDI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "national democratic institute for international affairs (ndi)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
496	717.1000.0172	ACCORD 96/10073	ACCORD 96/10073 accord de cooperation technique suisse Burkina	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
497	717.1000.0173	CONVENTION N 041-2016/MINEFID/SS	CONVENTION 041-2016/MINEFID/SS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'asociation denomnee "solidar suisse"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
498	717.1000.0174	CONVENTION N 2012/049	CONVENTION 2012/049 convention entre l'etat et l'eglise catholique du Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
499	717.1000.0175	CONVENTION N 0102-2014/MEF/ACPS	CONVENTION 0102-2014/MEF/ACPS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association charitable pour la promotion du sahel "acps"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 485 605

500	717.1000.0176	CONVENTIO N 064-2015/MEF/ODE	CONVENTION 064-2015/MEF/ODE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "office de developpement des eglises evangeliques (ode)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		62 671 932
501	717.1000.0177	CONVENTIO N 003-2015/MEF/DWH	CONVENTION 003-2015/MEF/DWH entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong denommee "deutsche wel thungerhilfe"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		321 933
502	717.1000.0178	CONVENTIO N 124-2014/MEF/AFR-BF	CONVENTION 124-2014/MEF/AFR-BF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "africare Burkina Faso (afr-BF)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		265 858
503	717.1000.0179	LETTRE 2016/27	LETTRE 2016/27 portant accord sur l'assistance economique et technique entre le gouvernement des etats unis et le gouvernement du Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Administration s Publiques	Affaires économiques		1 475 780
504	717.1000.0180	CONVENTIO N 057-2015/MEF/SOS-P	CONVENTION 057-2015/MEF/SOS-P entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "sos paspanga"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		6 030 862
505	717.1000.0181	CONVENTIO N 037-2015MEF/FIIC	CONVENTION 037-2015MEF/FIIC entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "fondation islamique internationale de charite"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 539 699
506	717.1000.0182	CONVENTIO N 047-2015/MEF/ATT	CONVENTION 047-2015/MEF/ATT entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "association tin tua (att)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
507	717.1000.0183	CONVENTIO N 2016/23	CONVENTION 2016/23 entre le gouvernement du Burkina Faso et	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

			la fondation jean paul ii pour le sahel								
508	717.1000.0184	CONVENTION N 027-2015/MEF/MS	CONVENTION 027-2015/MEF/MS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "mouvement shalom"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
509	717.1000.0185	ACCORD 2011/002	ACCORD 2011/002 accord de pret entre le Burkina Faso et la boad(financement partiel du projet liptako phase iii	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
510	717.1000.0186	CONVENTION N 2015/09	CONVENTION 2015/09 entre le gouvernement du Burkina Faso et la fondation dreyer	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		46 057 797
511	717.1000.0187	CONVENTION N 038-2015/MEF/WA	CONVENTION 038-2015/MEF/WA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "water aid"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 147 525
512	717.1000.0188	CONVENTION N 111-2014/MEF/CA	CONVENTION 111-2014/MEF/CA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "christian aid"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
513	717.1000.0189	ACCORD 98/007	ACCORD 98/007 entre le Burkina Faso et le crepa	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
514	717.1000.0190	CONVENTION N 030-2015/MEF/AZND	CONVENTION 030-2015/MEF/AZND entre le Burkina Faso et l'association "zood-nooma pour le developpement (aznd)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
515	717.1000.0191	CONVENTION N 113-2014/MEF/ADR	CONVENTION 113-2014/MEF/ADR entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "les ailes de refuge"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
516	717.1000.0192	ACCORD 2007/008	ACCORD 2007/008 entre le BF et le luxembourg relatif au projet bkf/012: "appui a la gestion participative des ressources naturelles dans la region des hauts-bassins"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0

517	717.1000.0193	CONVENTION GENERALE DE COOPERATION 2016/07	CONVENTION GENERALE DE COOPERATION 2016/07 entre le royaume de belgique et le Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
518	717.1000.0194	LETTRE MINISTERIELLE 95/430/CAB/SG/DG-COOP	LETTRE MINISTERIELLE 95/430/CAB/SG/DG-COOP accordant une exoneration totale des droits et taxes de douane sur les produits laitiers au cren	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
519	717.1000.0195	ACCORD DE PRET UV0090	ACCORD DE PRET UV0090 financement bid assistance techniq projet barrage de samendeni	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
520	717.1000.0196	CONVENTION 008-2016/MINEFID/MA	CONVENTION 008-2016/MINEFID/MA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "mwangaza action"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
521	717.1000.0197	CONVENTION 008-2015/MEF/APS	CONVENTION 008-2015/MEF/APS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "association pour la paix et la solidarite (aps)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
522	717.1000.0198	ACCORD 97/006	ACCORD 97/006 accord de cooperation Burkina et a.p.e.f.e	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
523	717.1000.0199	CONVENTION 084-2014/MEF/MT	CONVENTION 084-2014/MEF/MT entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "mani tese"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
524	717.1000.0200	CONVENTION 116-2014/MEF/ACTS	CONVENTION 116-2014/MEF/ACTS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "action chretienne, tous pour la solidarite (acts)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		2 131 694
525	717.1000.0201	CONTRAT DE FINANCEMENT 2005/09	CONTRAT DE FINANCEMENT 2005/09 entre la kfw et le BF, relatif a la lutte contre le trafic et	DD	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale		0

			les pires formes de travail des enfants								
526	717.1000.0202	CONVENTION N 034-2016/MINEFID/OBV	CONVENTION 034-2016/MINEFID/OBV entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "Burkina vert"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 584 070
527	717.1000.0203	CONVENTION N 090-2014/MEF/Tdh-L	CONVENTION 090-2014/MEF/Tdh-L entre vle gouvernement du Burkina Faso et l'association "fondation terre des hommes"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		491 778
528	717.1000.0204	CONVENTION N 006-2016/MINEFID/DON ORIONE	CONVENTION 006-2016/MINEFID/DON ORIONE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "petite oeuvre de la divine providence" (don orione)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		2 221 547
529	717.1000.0205	CONVENTION N 007-2015/MEF/API L	CONVENTION 007-2015/MEF/API L entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "action pour la promotion des initiatives locales (apil)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
530	717.1000.0206	CONVENTION N 049-2015/MEF/FCA	CONVENTION 049-2015/MEF/FCA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "fondation cheick aorema (fca)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
531	717.1000.0207	CONVENTION N 028-2016/MINEFID/MDME	CONVENTION 028-2016/MINEFID/MDME entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "medicos del mundo"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
532	717.1000.0208	CONVENTION N D'ETABLISSEMENT 037-2016/MINEFID/FH	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 037-2016/MINEFID/FH entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denomme "fondation haparako"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 112 576

533	717.1000.0209	CONVENTION 001-2015/MEF/AP EC	CONVENTION 001-2015/MEF/APEC entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "association freres des ecoles chretiennes (afec)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		3 981 828
534	717.1000.0210	ACCORD DE COOPERATION FINANCIERE 2017/19	ACCORD DE COOPERATION FINANCIERE 2017/19 accord de cooperation entre le gouvernement de la republique federale d'Allemagne et le BF (kfw)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
535	717.1000.0211	CONVENTION 018-2015/MEF/AC F	CONVENTION 018-2015/MEF/ACF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "action contre la faim"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 524 489
536	717.1000.0212	CONVENTION 073-2015/MEF/CO FENABVI-AO	CONVENTION 073-2015/MEF/COFENABVI-AO entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "conferation des federations nationales de la filiere betail viande de l'Afrique de l'Ouest (cofenabvi-ao)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
537	717.1000.0213	ACCORD 2008/049	ACCORD 2008/049 accord d'assistance economique et technique entre BF et usa dans le cadre du projet agribusiness and trade promotion "atp" modifie le 01/10/2014	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
538	717.1000.0214	CONVENTION 088-2014/MEF/AC RA-CCS	CONVENTION 088-2014/MEF/ACRA-CCS entre le gouvernement du Burkina Faso et la fondation acra-ccs	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
539	717.1000.0215	CONVENTION 055-2015/MEF/SH A	CONVENTION 055-2015/MEF/SHA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "self help africa"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

540	717.1000.0216	CONVENTION N 083-2014/MEF/FO SAPA	CONVENTION 083-2014/MEF/FOSAPA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "fondation de solidarite et d'aide au peuple africain (fosapa)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		424 965
541	717.1000.0217	CONVENTION N 067-2015/MEF/SO LSANT	CONVENTION 067-2015/MEF/SOLSANT le gouvernement du Burkina Faso et l'association "solidarite sante"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
542	717.1000.0218	ACCORD 2017/20	ACCORD 2017/20 accord entre le gouv. suisse (ddc) et le BF relatif au programme de valorisation des produits forestiers non ligneux phase 2 (pfnl2)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
543	717.1000.0219	CONVENTION N 050-2016/MINEFID/ABC CHILDREN AID	CONVENTION 050-2016/MINEFID/ABC CHILDREN AID entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "abc children's international"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		637 910
544	717.1000.0220	CONVENTION N 027-2016/MINEFID/AFNB	CONVENTION 027-2016/MINEFID/AFNB entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "association freres neb-la boubou (afnb)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		6 081 783
545	717.1000.0221	CONVENTION N D'ETABLISSEMENT 018-2016/MINEFID/MSI	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 018-2016/MINEFID/MSI entre le gouvernement du BF et l'association denommee "marie stopes international"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 699 662
546	717.1000.0222	CONVENTION N 026-2016/MINEFID/HSB	CONVENTION 026-2016/MINEFID/HSB entre l'etat et l'ong denommee "handicap solidaire-Burkina Faso" (hsb)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

547	717.1000.0223	CONVENTION N 089-2014/MEF/FA DEPI	CONVENTION 089-2014/MEF/FADEPI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "fondation aaya pour le developpement, l'epanouissement et le progres de l'islam"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
548	717.1000.0224	CONVENTION N 033-2015/MEF/AGED	CONVENTION 033-2015/MEF/AGED entre le gouvernement du Burkina Faso et "l'association pour la gestion de l'environnement et le developpement (aged)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
549	717.1000.0225	CONVENTION N 068-2015/MEF/IFSC	CONVENTION 068-2015/MEF/IFSC entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "institut des filles de saint camille"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
550	717.1000.0226	LETTRE 2010-1494/MEF/SG/DGD	LETTRE 2010-1494/MEF/SG/DGD autorisation d'exoneration des droits et taxes pour les postes de controles juxtaposes de cinkanse et de heremakono	DD	Exonération totale	Permanente	Promouvoir le secteur des transports	Administrations publiques	Affaires économiques		0
551	717.1000.0227	CONVENTION N 042-2014/MEF/FS	CONVENTION 042-2014/MEF/FS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "la fondation semafo"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
552	717.1000.0228	CONVENTION N 2010/023	CONVENTION 2010/023 entre la fondation merieux et le gouvernement du Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
553	717.1000.0229	CONVENTION N 023-2016/MINEFID/QC	CONVENTION 023-2016/MINEFID/QC entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "qatar charity"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
554	717.1000.0230	ACCORD 2017/11	ACCORD 2017/11 de mandat entre le BF et la banque islamique du developpement concernant le projet de construction d'une cite	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0

			universitaire a bobo-dioulasso (phase ii)								
555	717.1000.0231	CONVENTION N 079-2014/MEF/BN D	CONVENTION 079-2014/MEF/BN D entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "organisation humanitaire bambini nel deserto"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
556	717.1000.0232	CONVENTION N 2015/28	CONVENTION 2015/28 entre l'association "fondation stromme" et le gouvernement du Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
557	717.1000.0233	CONVENTION N 126-2014/MEF/MM F	CONVENTION 126-2014/MEF/MM F entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "medecins du monde-france"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
558	717.1000.0234	CONVENTION N 025-2015/MEF/FIE EE	CONVENTION 025-2015/MEF/FIE EE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "fondation islamique pour l'eveil et l'epanouissement de l'enfant"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
559	717.1000.0235	CONVENTION N D'ETABLISSEMENT 023-2017/MINEFID /ADDA	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 023-2017/MINEFID/ADDA entre le govern. du BF et l'association denommee "association aide et dev. durable en afrique"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
560	717.1000.0236	CONVENTION N 122-2014/MEF/MAGIS	CONVENTION 122-2014/MEF/MAGIS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "movimento ed azione dei gesuiti italiani per lo sviluppo" (magis)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
561	717.1000.0237	CONVENTION N 016-2015/MEF/FD C-BF	CONVENTION 016-2015/MEF/FD C-BF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "fondation pour le	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

			developpement communautaire (fdc/BF)								
562	717.1000.0238	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 047-2016/MINEFID/ASMAE	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 047-2016/MINEFID/ASMAE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "association soeur emmanuelle (asmae)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
563	717.1000.0239	CONVENTION 017-2015/MEF/JSI/DELIVER PROJECT	CONVENTION 017-2015/MEF/JSI/DELIVER PROJECT entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "john snow, incorporated (jsi/deliver project)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
564	717.1000.0240	CONVENTION 082-2014/MEF/DMI	CONVENTION 082-2014/MEF/DMI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "development media international"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
565	717.1000.0241	CONVENTION 2013/019	CONVENTION 2013/019 entre l'association "le soleil dans la main" et le gouvernement du Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
566	717.1000.0242	CONVENTION 063-2015/MEF/AATD	CONVENTION 063-2015/MEF/AATD entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association al-tadamoun pour le developpement	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
567	717.1000.0243	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 002-2018/MINEFID/CAI	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 002-2018/MINEFID/CAI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong denommee "creative associates international, inc"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
568	717.1000.0244	CONVENTION 069-2015/MEF/IDE	CONVENTION 069-2015/MEF/IDE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "international development entreprises"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

569	717.1000.0245	CONVENTIO N 026-2015/MEF/MORIIJA	CONVENTION 026-2015/MEF/MORIIJA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "morija"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
570	717.1000.0246	CONVENTIO N 010-2016/MINEFID/FIURF	CONVENTION 010-2016/MINEFID/FIURF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "florida international university research foundation"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
571	717.1000.0247	CONVENTIO N 2012/037	CONVENTION 2012/037 entre l'association winrock international pour le developpement agricole et le BF	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
572	717.1000.0248	CONVENTIO N 005-2015/MEF/ADB- STE VERONIQUE	CONVENTION 005-2015/MEF/ADB- STE VERONIQUE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association de developpement au Burkina Faso, dite "sainte veronique"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		732 620
573	717.1000.0249	CONVENTIO N 112-2014/MEF/IRD	CONVENTION 112-2014/MEF/IRD entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "international relief and development (ird)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
574	717.1000.0250	CONVENTIO N 2019/03	CONVENTION 2019/03 entre l'association "amici del Burkina Faso" et le gouv. du Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
575	717.1000.0251	CONVENTIO N 099-2014/MEF/SCI	CONVENTION 099-2014/MEF/SCI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "save the children international"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		57 866
576	717.1000.0252	CONVENTIO N 003-2016/MINEFID/PAN BILA	CONVENTION 003-2016/MINEFID/PAN BILA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "pan-bila"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

577	717.1000.0253	CONVENTION N 086-2014/MEF/CI	CONVENTION 086-2014/MEF/CI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "counterpart international"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
578	717.1000.0254	CONVENTION N 020-2015/MEF/AGROPOL	CONVENTION 020-2015/MEF/AGROPOL entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "agropol au Burkina Faso"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
579	717.1000.0255	ACCORD 2018/30	ACCORD 2018/30 entre coris holding sa et le gouvernement du Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Encourager l'investissement	ONGs et Associations	Protection sociale		0
580	717.1000.0256	CONVENTION N D'ETABLISSEMENT 015-2018/R1/MINEFID/AS	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 015-2018/R1/MINEFID/AS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "association schiphra"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
581	717.1000.0257	CONVENTION N 055-2016/MINEFID/EUMC	CONVENTION 055-2016/MINEFID/EUMC entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "entraide universitaire mondiale du canada (eumc)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		5 795 054
582	717.1000.0258	CONVENTION N 040-2016/MINEFID/AA	CONVENTION 040-2016/MINEFID/AA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "aqua alimenta"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
583	717.1000.0259	CONVENTION N DE FINANCEMENT 2015/08	CONVENTION DE FINANCEMENT 2015/08 entre la commission europeenne et le Burkina Faso relatif au paps (convention n°bk/fed/023-491)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
584	717.1000.0260	CONVENTION N 2014/073	CONVENTION 2014/073 entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association traïd	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		226 857

585	717.1000.0261	ARRANGEMENT 2285/MAET/S G/DIRE	ARRANGEMENT 2285/MAET/SG/DIRE relatif a la poursuite des activites de la giz au Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
586	717.1000.0262	CONVENTIO N 106- 2014/MEF/IPA	CONVENTION 106-2014/MEF/IPA convention d'établissement entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "innovations for poverty action"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
587	717.1000.0263	CONVENTIO N 098- 2014/MEF/VE CO-WA	CONVENTION 098- 2014/MEF/VECO-WA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "veco west africa"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		112 213
588	717.1000.0264	CONVENTIO N 097- 2014/MEF/HG BF	CONVENTION 097- 2014/MEF/HGBF entre le Burkina Faso et l'ong denommee " help for Burkina Faso (hBF)" en francais "aide pour le Burkina Faso"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
589	717.1000.0265	CONVENTIO N 004- 2016/MINEFID /EIRENE	CONVENTION 004- 2016/MINEFID/EIRENE entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "eirene service chretien international pour la paix"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
590	717.1000.0266	CONVENTIO N 125- 2014/MEF/HO PE87	CONVENTION 125- 2014/MEF/HOPE87 entre le gouvernement du Burkina Faso et l'associationj denommee "hope'87- hunders of origine projects for employment-des centaines de projets originaux pour emploi"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
591	717.1000.0267	CONVENTIO N 2014/068	CONVENTION 2014/068 entre le gouvernement du Burkina Faso et la "fondation d'aides aux projets saheliens (fas)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
592	717.1000.0268	ACCORD 2019/10	ACCORD 2019/10 entre la confederation suisse (ddc) et le BF relatif au projet d'urges & renforc de	DD	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale		0

			la resilience pop.affectees par la crise aliment et pastorale (pracap)								
593	717.1000.0269	CONVENTIO N 103-2014/MEF/FHI	CONVENTION 103-2014/MEF/FHI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "family health international (fhi 360)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
594	717.1000.0270	ACCORD DE FINANCEMENT 2015/48	ACCORD DE FINANCEMENT 2015/48 entre le BF et le fida pr le pojet de gestion participative d ressources naturelles et de dev. rural du nord, centre-nord et est (projet neer-tamba)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
595	717.1000.0271	CONVENTIO N 0108-2014/MEF/TRIAS	CONVENTION 0108-2014/MEF/TRIAS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "trias"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
596	717.1000.0272	ACCORD DE PRET 2016/25	ACCORD DE PRET 2016/25 entre le gouvernement du Burkina Faso et la banque islamique de developpement pour le financement du papapeass	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
597	717.1000.0273	CONVENTIO N 041-2015/MEF/SOS FLAD	CONVENTION 041-2015/MEF/SOS FLAD entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "sos faim-luxembourg action pour le developpement"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
598	717.1000.0274	PROTOCOLE ACCORD 2016/18	PROTOCOLE ACCORD 2016/18 entre le Burkina Faso et le fonds africain de developpement relatif au projet 1 p2rs	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
599	717.1000.0275	CONVENTIO N 053-2015/MEF/AG	CONVENTION 053-2015/MEF/AG entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "amoveo group"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

600	717.1000.0276	ACCORD 2019/12	ACCORD 2019/12 entre la confederation suisse (ddc) et le gouv. BF (minefid) relatif au programme d'appui al decentralisation et a la participation citoyenne (depac), phase 2	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
601	717.1000.0277	CONTRAT 2018/37	CONTRAT 2018/37 de fournitures pr les actions externes de l'ue relatif au projet d'appui a l'enseignement bilingue franco-arabe	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
602	717.1000.0278	CONVENTIO N 058-2015/MEF/EA	CONVENTION 058-2015/MEF/EA entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "equit'art"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		243 381
603	717.1000.0279	CONVENTIO N 066-2015/MEF/RM	CONVENTION 066-2015/MEF/RM convention d'etablissement entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denomnee "rata managre"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
604	717.1000.0280	CONVENTIO N 123-2014/MEF/TS SI	CONVENTION 123-2014/MEF/TSSI entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "the stern stewart institute"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
605	717.1000.0281	ACCORD DE PRET 2016/26	ACCORD DE PRET 2016/26 entre le Burkina Faso et le fonds africain de developpement (fad) relatif au projet d'amenagement de routes de developpement interne	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
606	717.1000.0282	CONVENTIO N 094-2014/MEF/FR F	CONVENTION 094-2014/MEF/FRF entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denomnee "hammer forum"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
607	717.1000.0283	CONVENTIO N 032-2016/MINEFID /CHP	CONVENTION 032-2016/MINEFID/CHP entre le gouvernement du Burkina Faso et	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

			l'association "care and health program"								
608	717.1000.0284	CONVENTION N 065-2015/MEF/PI	CONVENTION 065-2015/MEF/PI le gouvernement Burkina Faso et association "pathfinder international"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		533 101
609	717.1000.0285	PROTOCOLE 2016/01	PROTOCOLE 2016/01 entre le gouvernement du canada et le gouvernement du Burkina Faso pour le projet eau et croissance économique	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
610	717.1000.0286	CONVENTION DE FINANCEMENT N°CBF 1265 01 D ET N°CBF 1265 02 E 2016/20	CONVENTION DE FINANCEMENT N°CBF 1265 01 D ET N°CBF 1265 02 E 2016/20 entre l'agence française de développement et le Burkina Faso (projet d'appui à la sécurité alimentaire dans l'est du Burkina Faso)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
611	717.1000.0287	ACCORD DE PRET 2015/56	ACCORD DE PRET 2015/56 entre le Burkina Faso et la badea pour le projet de construction et d'équipement d'une ufr/st et d'une cite universitaire à l'uo 2	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
612	717.1000.0288	PROTOCOLE D'ACCORD 2016/31	PROTOCOLE D'ACCORD 2016/31 entre le Burkina Faso et le fonds africain de développement (projet d'appui à la transformation de l'économie et à la création de l'emploi-patece)	DD	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Ménages	Protection sociale		0
613	717.1000.0289	CONVENTION N 070-2015/MEF/BUILDON	CONVENTION 070-2015/MEF/BUILDON entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong "buildon"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
614	717.1000.0290	ACCORD 2016/10	ACCORD 2016/10 entre le gouvernement du Burkina Faso et le rectorat de l'université catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Entreprises	Affaires économiques		0

615	717.1000.0291	PROTOCOLE D'ENTENTE 2017/03	PROTOCOLE D'ENTENTE 2017/03 entre le gouv. du canada et le gouv. du BF relatif au projet de renforcement des forces de securrite, magistrats et travailleurs sociaux en protection de l'enfant au b f	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
616	717.1000.0292	CONVENTIO N 005-2018/MINEFID /ICCO DU 08/05/2018	CONVENTION 005-2018/MINEFID/ICCO DU 08/05/2018 entre le gouvernement du BF et l'ong denomnee " organisation oecumenetique pr la cooperation au dev (icco cooperation)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
617	717.1000.0293	ACCORD D'ISTISNAA 2017/26	ACCORD D'ISTISNAA 2017/26 entre le BF et la banque islamique de developpement concernant le projet bib-uemoa d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
618	717.1000.0294	ACCORD CADRE BKF/021-16-1480	ACCORD CADRE BKF/021-16-1480 portant sur la phase d'execution du projet bkf/021 appui au dev. des tic au BF entre le lux-development et l'anptic	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
619	717.1000.0295	CONVENTIO N 2017/35	CONVENTION 2017/35 relatif au projet d'adduction en eau potable dans la region est du Burkina (paep est)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
620	717.1000.0296	PROTOCOLE D'ENTENTE 2018/02	PROTOCOLE D'ENTENTE 2018/02 entre le gouv. du canada et le BF concernant le projet energie & croissance eco. durable dans la region de la boucle du mouhoun	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
621	717.1000.0297	ACCORD DE COOPERATI ON 2017/39	ACCORD DE COOPERATION 2017/39 entre le gouvernement du Burkina Faso et le conseil international pour la recherche en agroforesterie	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0

622	717.1000.0298	CONVENTION N 043-2016/MINEFID/ARIA-INT	CONVENTION 043-2016/MINEFID/ARIA-INT entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association "african relief in action (aria international)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
623	717.1000.0299	CONVENTION N D'ETABLISSEMENT 030-2017/MINEFID/MSH	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 030-2017/MINEFID/MSH entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong denomme "management sciences for health (msh)"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
624	717.1000.0300	CONVENTION N 2018/28	CONVENTION 2018/28 entre le Burkina Faso et la commission europeenne relatif au programme d'appui a la politique sante ii	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
625	717.1000.0301	CONVENTION DE FINANCEMENT 2018/19	CONVENTION DE FINANCEMENT 2018/19 entre l'agence de developpement et le BF relatif au programme de developpement strategique de l'education de base (pdseb)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
626	717.1000.0302	PROTOCOLE D'ACCORD 2017-01/MINEFID/DGCOOP	PROTOCOLE D'ACCORD 2017-01/MINEFID/DGCOOP pour le programme d'appui au developpement des economies locales (padel)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
627	717.1000.0303	PROTOCOLE D'ACCORD 2018/29	PROTOCOLE D'ACCORD 2018/29 entre le BF et le fonds africain de developpement relatif au projet d'appui au developpement de l'anacarde dans le bassin de la comoe pour la redd+ (pada/redd+)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
628	717.1000.0304	ACCORD D'ENTENTE 2018/25	ACCORD D'ENTENTE 2018/25 accord d'enjtente specifique relatif au projet groupes d'action rapide, surveillance et d'intervantion au sahel Burkina Faso+	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0

629	717.1000.0305	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 006-2018/MINEFID/LGO LA GOCCIA ONLUS	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 006-2018/MINEFID/LGO LA GOCCIA ONLUS entre le gouvernement du Burkina Faso et l'association denommee "la goccia onlus"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 117 891
630	717.1000.0306	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 009-2018/MINEFID/ASBB	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 009-2018/MINEFID/ASBB entre le gouv. du Burkina Faso et l'association denommee "association solidarite bretagne-Burkina" (asbb)	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		1 945 911
631	717.1000.0307	ACCORD 2018/31	ACCORD 2018/31 specifique pour l'appui au projet de valorisation agricole des petits barrages (provalab) au Burkina Faso	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		1 293 165
632	717.1000.0308	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 004-2018/MINEFID/SOS Faim-B	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 004-2018/MINEFID/SOS Faim-B entre le gouvernement du Burkina Faso et l'ong denommee "sos faim-belgique"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
633	717.1000.0309	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 028-2017/MINEFID/MP	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 028-2017/MINEFID/MP entre le gouv. du BF et l'association denommee "ong migrations plurielles"	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0
634	717.1000.0310	CONVENTION 2019/20	CONVENTION 2019/20 de maitrise d'ouvrage deleguee relatif au progr. regional ameneagements hydrau multi-usages pr la real d securite alim. uemoa au BF	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	Projets et Programmes	Protection sociale		0
635	717.1000.0311	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 016-2018/MINEFID/INTRAHEALTH	CONVENTION D'ETABLISSEMENT 016-2018/MINEFID/INTRAHEALTH	DD	Exonération totale	Permanente	Renforcer la coopération internationale	ONGs et Associations	Protection sociale		0

		2018/MINEFID /INTRAHEALTH	entre le gouvernement du BF et l'ong intrahealth international inc								
636	990.0001	Arrêté n°2011-159/MEF/SG/DGTCP/ACCT du 28/04/2011	Exonération de la taxe sur les véhicules de tourisme au profit des députés	TVT	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Députés	Protection sociale	10 167 723	3 003 669
637	990.0002	Arrêté N°2016-123/MINEFID/SG/DGD	Exonération de la taxe sur les véhicules de tourisme au profit des membres du gouvernement et des présidents d'institutions	TVT	Exonération totale	Permanente	Soutenir le pouvoir d'achat	Membres du Gouvernement et présidents d'institutions	Protection sociale	0	0

COMITE DE REDACTION DU RAPPORT D'EVALUATION DES DEPENSES FISCALES DE 2018

N°	Nom & Prénom(s)	Fonction	Qualité	Adresse	
				Tél	Mail
01	KOBYAGDA Larba Issa	Secrétariat Permanent du Comité de Politique Fiscale par intérim	Superviseur	70 72 69 19	kobiss13@yahoo.fr
02	SOKONDOU Issa	Directeur des enquêtes et des recherches fiscales à la DGI	Président	75 43 79 69	skdissa70@gmail.com
03	OUEDRAOGO Winnémi	Expert en Gestion de la Politique Economique au BAES	Rapporteur	78 88 75 44	winnemiouedraogo@gmail.com
04	KOITA Wasso Wenceslas	Expert en Economie et Développement au BAES	Rapporteur	78 38 30 93	wasso2011@gmail.com
06	KABORE Casimir	Expert en Economie et Développement au BAES	Membre	70 02 18 28	ncasimirkabore@gmail.com
07	OUEDRAOGO Idrissa	Chef de service de la législation à la DGI	Membre	70 59 00 19	ouedraogoidrissa927@gmail.com
08	BAYALA Bapio Fidèle	Chargé d'études à la DGEP	Membre	70 03 15 72	fidele_bayala@yahoo.fr
09	OUEDRAOGO Hassane	Expert en Economie et Développement au BAES	Membre	70 76 82 65	ouedhas81@gmail.com
10	SAKANDE Abdoulaye	Statisticien à la DGD	Membre	72 21 59 09	sakandeabdoulaye@yahoo.fr
11	SANKARA Radewoussogo	Inspecteur des douanes / Vérificateur à la DGD	Membre	70 24 41 26	radsank@yahoo.fr
12	KABRE Bernard	Contrôleur financier à la DCMEF	Membre	76 12 13 14	bernardkabret@yahoo.fr
13	OUEDRAOGO Boukary	Expert en Economie et Développement au BAES	Membre	70 68 54 54	almamybouba@yahoo.fr
14	ABGA M. Honoré	Directeur CGA Bobo Dioulasso	Membre	71 70 29 30	abgahonore@gmail.com
15	ZOURE Fati	Chef de service à l'INSD	Membre	73 32 50 75	fazourti@yahoo.fr

N°	Nom & Prénom(s)	Fonction	Qualité	Adresse	
				Tél	Mail
16	OUEDRAOGO Zara	1 ^{er} Fondé de pouvoir du receveur général à la DGTCP	Membre	66 52 63 31	zaraoued19@yahoo.fr
17	SAWADOGO Lassina	Inspecteur des Impôts au service de la Stratégie et du suivi des reformes à la DGI	Membre	60 10 10 75	lasbilmo@yahoo.fr
18	SAWADOGO /KINDA J. Mariama	Responsable du service assistance aux entreprises CGA Ouaga	Membre	70 35 23 15	majudgefr@yahoo.fr
19					
20	KABORE Vincent	Ingénieur d'application des techniques informatiques à la DGI	Membre	78 64 01 39	vincent.kabore@finances.gov.bf
21	KONKOBO Séni	Chef de Service Etudes et Réalisations Informatiques à la DGI	Membre	70 72 37 35	skonkobo@yahoo.fr
22	ZOUGRANA François	Inspecteur des douanes / Vérificateur à la DGD	Membre	78 96 39 58	Francois.zoungrana@yahoo.fr

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	I
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	II
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	III
RESUME EXECUTIF	IV
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : CADRE CONCEPTUEL ET D'ANALYSE DE L'EVALUATION	6
<i>I. DEFINITION DES CONCEPTS</i>	6
I.1. Dépense fiscale	6
I.2. Système fiscal de référence	6
<i>II. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION</i>	6
II.1. Système fiscal de référence	7
II.1.1 Impôts sur les bénéficiaires	7
II.1.2 Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers	9
II.1.3 Impôt sur les revenus fonciers	10
II.1.4 Taxe patronale et d'apprentissage	10
II.1.5 Taxe sur la valeur ajoutée	11
II.1.6 Taxe sur les produits pétroliers	12
II.1.7 Taxe sur les véhicules de tourisme dont la puissance est supérieure ou égale à 13 chevaux	13
II.1.8 Droits d'enregistrement et de timbre	13
II.1.9 Droits de douane (DD)	14
II.2. Périmètre de l'évaluation	14
II.2.1 Impôts retenus	14
II.2.2 Mesures fiscales dérogatoires évaluées	14
II.3. Codification des mesures	15
II.4. Source de données	15
II.5. Ciblage	15
CHAPITRE 2 : PRESENTATION ET QUANTIFICATION DES DEPENSES FISCALES	17
<i>I. INVENTAIRE DES MESURES FISCALES DEROGATOIRES EN 2018</i>	17
I.1. Mesures fiscales dérogatoires prévues par le code général des impôts	17
I.3. Mesures fiscales dérogatoires prévues par le code minier	18
I.4. Mesures fiscales dérogatoires du code des investissements	18
I.5. Mesures fiscales dérogatoires prévues par la Loi 025 (Loi SCADD)	19
I.6. Mesures fiscales dérogatoires prévues par la loi sur les pôles de croissances	19
I.7. Mesures fiscales dérogatoires prévues par d'autres textes	20
<i>II. QUANTIFICATION DES DEPENSES FISCALES EN 2018</i>	20
II.2. Dépenses fiscales par impôt	21
II.2. Dépenses fiscales par type de dérogation	21
II.3. Dépenses fiscales par bénéficiaire	22
II.4. Dépenses fiscales par objectif	23
II.5. Dépenses fiscales par fonction budgétaire	23
II.6. Ratios dépenses fiscales sur recettes fiscales par impôt	24
II.7. Ratios des dépenses fiscales par rapport à quelques agrégats macroéconomiques	25
CONCLUSION	26
ANNEXES	27
TABLE DES MATIERES	166